L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1289 - VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Louer votre matériel en 2014
Tracteurs. Téléscopiques

Réservez votre matériel au
07 87 07 46 86

AXILOC
Location courte et longue durée

Rencontre régionale ovine



Le choix de la performance

Pour sa neuvième rencontre technique régionale, le Corel ovin de la Chambre régionale d'agriculture a misé sur la présentation d'une exploitation nivernaise, en double système bovins-ovins. Un système mixte, exemplaire à plus d'un titre, qui voit ses choix confirmés par ses bonnes performances technico-économiques. L'occasion pour les nombreux visiteurs d'apprécier tout l'intérêt d'une production ovine bien maîtrisée. *p.16*

Côte d'Or

› Nos fermes ont la cote

Les messages sont passés



Nièvre

› Session de la Chambre d'agriculture

Un trop plein de réglementation qui ne facilite pas le dialogue



Yonne

› FDSEA 89

Il était une fois la vendange…



Encarts: - Mailing Aviva (sur certains cantons de l'Yonne).

NOUVELLE SÉRIE 300
CABINE VISIOLINE



Fendt 300 - 500 - 700 - 800 - 900
de 75 à 270 cv



AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

Fendt.fr

Demandez-nous
une **DÉMONSTRATION**
d'un Fendt 300,500, 700, 800

FENDT

G. BUCHEZ

Secteurs: Autun - Nevers
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert

03 86 38 97 00

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678

> professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

Réunion «Aléas climatiques» le 4 novembre à l'Hôtel Des Clairions à Auxerre

ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

AVIVA

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Rencontres Made in Viande: La filière viande recrute et s'ouvre à tous

Côte d'Or
04 • Locaux: L'agriculture déménage
05 • Promotion de l'agriculture: Messages passés
06 • Salers: Une césarienne en 16 ans, c'est tentant
07 • Aménagement foncier: Assurés d'une meilleure productivité

Nièvre
08 • Action syndicale: Mobilisation contre l'extension de la zone vulnérable
09 • 2ème édition d'Univerbois: La forêt nivernaise, pour prendre racines... et des ailes
10 • Session de la Chambre d'agriculture: Un trop plein de réglementation qui ne facilite pas le dialogue
11 • Transmission des exploitations: Union sacrée et appel à l'anticipation

Yonne
12 • Directive nitrates: Non au programme d'actions en l'état !
13 • FDSEA 89: Il était une fois la vendange...
14 • Filière porcine: Un élevage qui ne manque pas d'air
15 • AOP Chaource: Bienvenue au pays du Chaource

Bourgogne...
16 • 9ème rencontre technique régionale ovine: Pour des exploitations performantes et durables
17 • Viande bovine: «*Bras-de-fer avec la filière en perspective*»
18 • Cultures: Récolte de blé 2014 dans l'Yonne, la Nièvre et la Côte d'Or
19 • Élevage: Grégory Fréchou a adopté l'aubrac
20 • Chantier d'automne: Boue sur la chaussée: un danger à ne pas négliger

Services
22-23 • Marchés
24-26 • Petites Annonces
27-29 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Versement de transport

Le bon sens finit par l'emporter

Depuis 2010, la FNSEA se bat pour une harmonisation des règles applicables sur la cotisation «*Versement transport*». La bataille a été remportée par un décret du 23 juillet 2014 qui met, fin à une règle défavorable aux employeurs agricoles et viticoles.

En effet, cette cotisation s'applique aux entreprises de plus de neuf salariés situées sur les territoires d'une ville ou communauté de communes ou d'agglomération organisant un service de transport en commun. Son taux est fixé par la communauté.

Depuis 2009, les employeurs agricoles et viticoles devaient, dès que le seuil de neuf salariés était dépassé au cours d'un trimestre, s'acquitter du versement de transport, en commençant par bénéficier des exemptions puis des taux réduits. Ainsi dans les agglomérations soumises au versement transport, une exploitation qui - un trimestre par an, franchissait le seuil du fait de son recours à des saisonniers - finissait par payer le versement de transport.

Cet état du droit était d'autant plus critiquable que dans les autres secteurs (régime général) le seuil de neuf salariés se calculait en moyenne annuelle. A force d'acharnement, la FNSEA a obtenu gain de cause et cette iniquité a pris fin avec le décret du 23 juillet 2014.

Ainsi, depuis le 1er juillet, l'effectif de neuf salariés au-delà duquel le versement de transport est dû se calcule en moyenne annuelle, comme pour les autres secteurs de l'activité économique. Et non plus au trimestre, comme le retenait la réglementation jusque-là par exception à l'égard des employeurs agricoles. Une belle avancée qui illustre la force du réseau FNSEA.

Le contrat vendanges menacé de disparaître.

Il est question, dans le projet de loi de finances pour 2015, de supprimer le contrat vendanges. Et ce pour des raisons budgétaires. Tous les avantages du contrat vendanges seraient supprimés, y compris la possibilité pour les salariés d'effectuer les vendanges durant leurs congés payés.

La FNSEA a adressé un courrier au ministre du Travail le 12 septembre 2014 mettant en avant les arguments en faveur du maintien du contrat vendanges. Et ils sont nombreux : ce dispositif lutte contre le travail dissimulé, favorise le recrutement et permet d'améliorer le salaire net des travailleurs saisonniers.

Nous ne manquerons de vous tenir informé de l'évolution de notre action.

LES FDSEA DE BOURGOGNE

PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

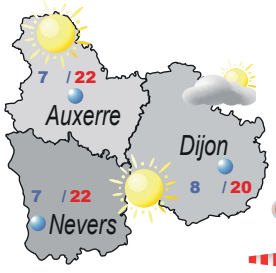
Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation
Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 26 septembre au 5 octobre

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 26 Septembre

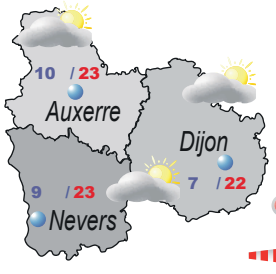


Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Damien
Soleil : 07:39 - 19:37
Lune : 09:49 - 20:37

Samedi 27 Septembre

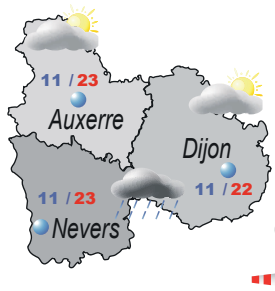


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Vincent de Paul
Soleil : 07:40 - 19:35
Lune : 10:52 - 21:11

Dimanche 28 Septembre



Mitigé
Un temps mitigé s'annonce, avec un soleil bien timide et quelques précipitations localement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Venceslas
Soleil : 07:41 - 19:33
Lune : 11:55 - 21:49

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 Septembre au Mercredi 1er Octobre :
Le ciel sera de traîne ces prochains jours.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Octobre :
De belles éclaircies de jeudi à samedi. Ce dimanche se déroulera sous des averses.
Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

clin d'œil



Rencontres Made in Viande

La filière viande recrute et s'ouvre à tous

Plus de 1 000 entreprises de la filière viande ouvrent leurs portes au grand public pour faire découvrir métiers, quotidien, valeurs et tenter de répondre aux 20 000 emplois à pourvoir dans la filière d'ici 2018.


Véronique Bargain

Des investissements sont faits désormais pour améliorer les conditions de travail, tant en élevage qu'en transformation.

Les Rencontres Made in Viande qui auront lieu dans toute la France du 25 au 31 octobre sont issues d'une réflexion menée depuis un an par l'ensemble de la filière. Face aux attaques anti-viande et surtout à la nécessité de renouveler les hommes et femmes travaillant dans cette filière, les professionnels réunis au sein d'Interbev ont souhaité ouvrir leurs entreprises en toute transparence. *«C'est la première fois que la filière viande prend la parole*, souligne Emmanuel Coste, président d'Interbev Ovins et président de la Commission Communication transversale d'Interbev. *Le but est de faire découvrir la filière aux consommateurs citoyens, de montrer que c'est une filière vivante, fière de ses produits qui présentent toutes les garanties sanitaires et de qualité et qu'elle offre de réelles perspectives d'emplois et de métiers passionnants»*. Actuellement, la filière viande en France représente près d'un demi-million de professionnels, éleveurs, ouvriers agricoles, techniciens d'élevage, commerciaux, abatteurs, transformateurs, responsables qualité, bouchers, logisticiens… Mais le vieillissement de la population, l'attrait pour d'autres métiers et les idées reçues sur les métiers de l'élevage et de la viande font que d'ici 2018, plus de 20 000 emplois seront à pourvoir au niveau national, dont 4 500 en élevage de bovins allaitants, 4 000 en élevage ovin, 250 pour la mise en marché des animaux, 5 000 postes de boucher en hypermarchés et supermarchés et 4 500 dans les boucheries et triperies traditionnelles. A cela viennent s'ajouter 32 000 emplois en restauration collective.

Une filière qui s'est modernisée

Pourtant la filière et les métiers ont beaucoup évolué. Des investissements sont faits désormais pour améliorer les conditions de travail et réduire la durée et la pénibilité du travail, tant en élevage (équipements de contention, systèmes de surveillance, mécanisation de la distribution des aliments…) qu'en transformation. *«Nous nous sommes dotés d'équipements ergonomiques pour notamment éviter de porter les carcasses, faciliter leur découpe et réduire le bruit»* explique Marc Priou, directeur de l'atelier de découpe et transformation Scavo-Savic, à Cholet, qui emploie 130 personnes, dont 71 en production.

Le bien-être animal est également pris en compte à tous les stades de la filière. *«En 2004, dans le cadre de la mise aux normes bien-être, j'ai choisi de passer tout mon élevage sur paille»* explique Louis-Marie Lefort, éleveur de veaux de boucherie avec 450 places. *«La sécurité du personnel mais aussi le bien-être animal ont été pris en compte dans la conception de notre nouveau centre d'allotement, souligne Jacques Chauviré, directeur du centre d'allotement Terrena de Saint-Laurent sur Sèvre. Les camions ont également été aménagés pour assurer le confort des animaux et les chauffeurs ont été formés au bien-être animal». «Nous investissons chaque année 20 000 euros dans l'achat de parcs pour éviter l'attache des animaux par les cornes, qui traditionnellement permettait de mieux évaluer les qualités bouchères d'un animal»* précise Alain Bretaudeau, président du Foirail de Cholet. Enfin, la traçabilité et la sécurité sanitaires sont devenues essentielles. *«La traçabilité est assurée par des documents d'accompagnement de la naissance de l'animal jusqu'à la commercialisation de la viande en magasin»* assure Marc Priou.

Des métiers très variés

Au sein de la filière, les organisations, les circuits et donc les métiers sont par ailleurs très variés. Si certains éleveurs restent indépendants et commercialisent eux-mêmes leurs animaux sur les marchés, en les confiant à des négociants ou encore en direct, d'autres ont choisi d'adhérer à un groupement qui assure la commercialisation des animaux, les transporte, les allote, les abat, les transforme, assure la promotion, le conseil aux éleveurs… De même un boucher peut avoir le statut d'artisan en ayant sa propre boutique, être salarié d'un supermarché ou encore travailler dans un atelier de découpe et transformation. *«Tous ces circuits et organisations sont complémentaires et fonctionnent dans un esprit de filière*, assure Emmanuel Coste. *Chaque personne peut choisir son métier selon ses goûts et ses possibilités»*. Des métiers qui permettent de travailler avec les animaux mais assurent aussi de nombreux et riches contacts humains au sein d'une filière. Des métiers souvent prenants (avec toutefois la possibilité d'un travail salarié à 35 heures par semaine) mais aussi peu routiniers et souvent passionnants.

VÉRONIQUE BARGAIN

En pratique

Du 25 au 31 octobre, plus de 1 000 portes-ouvertes seront organisées sur toute la France dans des élevages, des centres de tri et d'allotement, des marchés aux bestiaux, des ateliers de découpe et transformation, des boucheries artisanales, des grandes surfaces, des restaurants. La liste des portes-ouvertes est à découvrir sur le site la-Viande.fr. Le coup d'envoi des rencontres Made in Viande sera donné le 25 octobre dans quatre villes de France (Paris, Nancy, Angers et Saint-Etienne). Dans chaque ville, de 11 h à 19 h, un village Made in Viande proposera des animations, des initiations à l'art de la découpe, des dégustations, des jeux pour les enfants, une présentation des systèmes d'élevage français et de leur rôle dans l'entretien des paysage. Les métiers de la filière et les perspectives d'avenir y seront également présentés, avec la présence de professionnels et d'experts emploi.

Repères

Un métier qui attire à nouveau

Cholet, ville de 53 000 habitants, compte 10 artisans bouchers avec une moyenne d'âge de 45 ans, contre 53 au niveau national. Et fait assez exceptionnel, deux nouveaux artisans s'y sont installés ces dernières années. *«Cholet est située dans un berceau de production, avec des habitudes de consommation de viande de qualité, explique Sébastien Rambaud, propriétaire de la Boucherie du Parc. Les boucheries artisanales mais aussi celles des grandes surfaces y fonctionnent plutôt bien»*. Pourtant, ici comme ailleurs, les professionnels s'avouent plutôt inquiets pour l'avenir. *«Si les artisans sont plutôt jeunes, ce n'est pas le cas de leurs salariés qui ont pour la plupart plus de 50 ans»* souligne Sébastien Rambaud. Et au niveau national, ce sont 9 500 postes de boucher qui seront à pourvoir d'ici 2018. Pourtant, le métier a de nombreux atouts. *«Un artisan boucher travaille 60-70 h par semaine mais peut gagner en moyenne 3 000-4 000 euros net par mois. Et pour un salarié à 35 h, le salaire en région est de 1500-2000 euros. C'est un travail riche de contacts avec les éleveurs et les clients. Et au-delà des qualités techniques, il faut savoir vendre, être à l'écoute des clients, leur apporter des conseils sur la viande, l'accompagnement en légumes et en vins…»* En grande distribution, les postes sont également très variés (acheteur en viande, boucher préparateur, employé en boucherie, chef boucher). *«Il faut savoir dialoguer régulièrement avec les éleveurs, être réactif, inventif et surtout motivé»* souligne Jean-Louis Bouhier, de l'Intermarché de St-Laurent de la Marche. Pour assurer le renouvellement des postes, les professionnels se sont donc mobilisés depuis 5-6 ans pour attirer des jeunes et les former. Et leurs efforts ont été payants puisque le nombre d'apprentis bouchers a fortement augmenté ces dernières années. *«Alors qu'il n'y avait que 10 apprentis par an au CFA d'Angers, il y en a eu 102 en 2013»* indique Sébastien Rambaud.



Véronique Bargain

V. B.



Irrigation, campagne 2015

Dossier de demande de volume d'eau à retourner avant le 30 septembre

La campagne d'irrigation 2014 se termine. Le dossier de demande de volume pour la campagne d'irrigation 2015 est disponible.

Attention les délais de retour sont courts:
La date de retour des dossiers a été avancée d'un mois, suite au décret du 15 juillet 2013, interdisant les autorisations temporaires dans les ZRE, au-delà du 31/12/14. Ceci induit le dépôt du dossier de demande d'autorisation, le 2 novembre auprès de l'administration, contre le 15 janvier les autres années.

Ce dossier concerne tous les producteurs, pépiniéristes, arboriculteurs,…..qui envisagent de prélever dans le milieu naturel lors de la campagne 2015. La Loi sur l'Eau implique que tout prélèvement dans le milieu doit être déclaré ou autorisé.

La Chambre d'Agriculture, depuis maintenant de nombreuses années propose aux irrigants, de réaliser un dossier de demande d'autorisation groupée, se substituant aux demandes individuelles.

C'est à partir de ce dernier et après consultations de différentes instances (DDT, DREAL, ARS, syndicat de bassins, ..) que l'administration rédige un arrêté définissant le volume annuel autorisé de chaque irrigant et qui est réparti par bassin versant.

Les documents sont à retourner pour le 30 septembre 2014 au plus tard,
à la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, 42 rue de Mulhouse - BP 37 530, 21075 Dijon Cedex.

Passé ce délai, votre dossier ne sera pas traité.
Ce qui signifie que vous ne serez pas autorisé à irriguer pour la campagne d'irrigation 2015.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laure Ohleyer, par tél au 03 80 28 81 40 ou par e-mail :
laure.ohleyer@cote-dor.chambagri.fr

Formation

Animateur en gérontologie à Nuits-Saint-Georges



Les MFR ne sont pas toujours réservées aux plus jeunes. Celle d'Agencourt près de Nuits-Saint-Georges, propose une formation dont les derniers participants avaient en moyenne 45 ans. Le *«vieux»* est d'ailleurs au centre des débats: les cours d'une durée d'un an forment au métier d'animateur en gérontologie. Après leur diplôme obtenu cet été, Nadine, Murielle et Jocelyne se destinent à travailler en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). L'une d'entre elles souhaite créer son auto-entreprise pour faire de l'animation directement chez les personnes âgées.

Locaux

L'agriculture déménage

Les travaux viennent de commencer à Bretenière, la livraison est prévue d'ici un an.



Le bâtiment accueillera près de 200 employés à partir de septembre 2015.

Débutés il y a un mois et demi, les travaux du nouveau point d'ancrage de la Chambre d'agriculture et des différentes OPA de Côte d'Or s'achèveront en septembre 2015 dans le canton de Genlis. Le bâtiment de trois étages accueillera 195 postes de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la Chambre d'agriculture de Bourgogne, les JA21 et JA Bourgogne, la FDSEA et la FRSEA, Terres de Bourgogne, Afdi, Simmental France, le GDS et la FRGDS, France Conseil Élevage, Interbev, Cetiom, Arvalis , la Fédération Cuma de Bourgogne et AG3C et le Sedarb. Ce déménagement à Bretenière va permettre d'optimiser les moyens des Chambres d'agriculture et de ses partenaires. Une recherche de synergie entre la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et les instituts techniques du végétal (Arvalis, Cetiom et l'Inra) est recherchée. Les équipements pour la recherche de références (laboratoires, étuves, stockage...) seront conséquents. Des salles de réunion seront équipées pour la formation. Les locaux du 42, rue de Mulhouse, particulièrement vétustes, nécessitaient d'importants coûts pour la restauration et les charges de fonctionnement étaient considérables. Le seul organisme de l'actuel 42, rue de Mulhouse à ne pas déménager à Bretenière sera Cer France BFC. L'un de ses deux sièges administratifs (avec Vesoul) a été inauguré la semaine dernière à Saint-Apollinaire. Le nouveau bâtiment accueille une quarantaine de personnes (équipe de direction, comptables, juristes et service de paies). *«Nous n'allons pas à Bretenière car nous étions déjà propriétaires d'un terrain à Saint-Apollinaire»* commente le président Thierry Guillaume, *«l'ancien bâtiment a été rasé. Ces nouveaux locaux spacieux vont permettre un meilleur accueil pour nos adhérents et de meilleures conditions de travail pour nos collaborateurs. Nous restons leaders dans le conseil et la comptabilité agricole avec 60% de parts de marché».*



Le seul organisme de l'actuel 42, rue de Mulhouse à ne pas déménager à Bretenière sera Cer France BFC. L'un de ses deux sièges administratifs a été inauguré la semaine dernière à Saint-Apollinaire.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

La session propose des solutions

Réunis en session le 5 septembre à Brazey-en-Plaine, les membres élus de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont analysé les premiers résultats économiques des exploitations du département. La campagne culturale 2013/2014 est caractérisée par :

- un contexte climatique local (excès d'eau à l'implantation des cultures, sècheresse au printemps, pluviométrie à la récolte) qui a lourdement impacté le rendement, la qualité des cultures et la pousse de l'herbe
- un contexte économique et règlementaire national, qui, d'années en années, augmente les charges des entreprises agricoles
- un contexte des marchés à l'échelle mondiale avec des prix à la baisse pour les grandes cultures et la viande. -

Avec une telle combinaison d'effets négatifs -situation sans précédent- la conclusion est sans appel : des résultats négatifs moyen jusqu'à -30 000 € par exploitation agricole, qui cache des situations encore plus désastreuses et qui ne permettra pas aux agriculteurs de dégager un revenu. Après de faibles revenus en 2012 pour les agriculteurs touchés par le gel, en 2013 pour ceux ayant subi les inondations, 2014 va accentuer la fragilité économique et sociale de nombreux producteurs du département. Situation exacerbée pour les jeunes agriculteurs, d'autant plus, dans le contexte de la nouvelle Politique agricole commune, où les soutiens pour nos territoires sont en nette diminution.

Des solutions immédiates doivent être mises en œuvre :
- avance du versement des soutiens de la Pac
- obtention de souplesses pour les prélèvements sociaux et fiscaux (étalonnement cotisations MSA, dégrèvement TFNB…)
- aboutissement de la reconnaissance en calamités des productions fourragères
- mise en œuvre de facilités bancaires court terme avec en particulier, le remboursement de l'annuité 2014 des emprunts en fin de tableau.
- accompagnement humain des agriculteurs en difficulté.

Dès maintenant, il faut travailler :
- l'assouplissement des contraintes règlementaires qui pèsent sur les charges
- reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture de notre zone à faible potentiel, avec activation de soutiens spécifiques réellement adaptés à la Zone intermédiaire
- construction d'un nouveau système assurantiel adapté à nos systèmes de productions en grandes cultures
- définition d'une fiscalité qui permette à la profession agricole de mieux absorber les écarts de résultats d'une campagne à l'autre.

Promotion de l'agriculture

Les messages sont passés

Près de 1 200 personnes se sont rendues à l'opération Nos fermes ont la côte. Les agriculteurs ont pris plaisir à communiquer sur leur métier.

La FDSEA et l'association Demain en main organisaient Nos fermes ont la cote dimanche 14 septembre. Huit exploitations de Côte d'Or ouvraient leurs portes et proposaient la découverte de leur quotidien. Plusieurs témoignages et anecdotes ont été recueillis auprès des agriculteurs participants. A Saulon-la-Chapelle, Ludovic Maret a fait un carton en recevant plus de 550 personnes : *«On m'a plusieurs fois demandé comment les poules arrivaient à faire des œufs sans la présence de coq... Je ne m'attendais pas à avoir ce genre d'interrogation. Cela prouve l'utilité de cet évènement»*. La présence d'un laboratoire de transformation installé directement au sein de sa ferme a particulièrement attiré l'attention des visiteurs. A Quetigny, Philippe Gransagne a reçu 80 personnes. La présentation de ses cultures et de leurs débouchés a passionné un public parfois venu de loin. *«La chose qui a le plus étonné est incontestablement la réglementation par rapport à l'environnement et toutes les contraintes auxquelles nous devons faire face. Ils n'imaginaient pas que le métier était si complexe et si technique»* explique l'agriculteur. Même étonnement à l'Earl Tournier à Ruffey-lès-Beaune, cette fois-ci en élevage laitier : «*Cette question de normes a été soulevée par plusieurs de nos 180 visiteurs. Certains ont pris conscience qu'il fallait être très passionné pour effectuer ce métier, reconnu très beau et très diversifié à l'unanimité»* commente Marie-Hélène Tournier. A Puits, dans le canton de Laignes, Arnaud Chauve a reçu une centaine de personnes. Certaines lui ont demandé l'heure à laquelle le jeune éleveur allaitant allait... traire ses vaches. *«Ce type de rencontres leur permet d'apprendre pas mal de choses et distinguer les différentes productions. Nous avons reçu un CAT, un Centre d'aide par le travail : ils ont beaucoup aimé les Blondes d'Aquitaine»*. La visite d'un autre élevage allaitant était au programme, cette fois-ci à Vitteaux chez Hervé Leguy. Le Charolais était à l'honneur, une cinquantaine de visiteurs se sont déplacés en plein cœur de l'Auxois.



Ludovic Maret, dans le canton de Gevrey-Chambertin, a présenté son élevage de poules pondeuses.

Productions de qualité

La même affluence a été enregistrée aux Maillys par le GIE Plaine et Saône. Les circuits courts et la production de pommes de terre figuraient au programme. Une majorité des visiteurs ont affiché leur nette préférence aux produits directement vendus en ferme, pour leur qualité mais aussi pour leurs prix attractifs. Plusieurs personnes avaient conscience de l'ampleur des marges réalisées par les grandes surfaces, au détriment des agriculteurs. La notion de qualité a été également débattue chez Cédric Bazin dans le canton de Nolay. Le concept *«produit localement, vendu localement»* a séduit le public. Enfin, plus de 120 personnes se sont rendues chez Ève et Frédéric Poinsot Laffage dans le canton de Fontaine Française : *«La proportion d'enfants était un peu moins importante que les autres années, je ne sais pas pourquoi»* commente l'éleveuse, *«une anecdote ? Une dame avait pitié de l'un de nos veaux qui se trouvait en plein soleil. Je l'ai rassurée plusieurs en lui disant qu'il avait l'habitude et qu'il ne craignait rien....»*

AURÉLIEN GENEST



A Quetigny, Philippe Gransagne a abordé la question des normes environnementales.

Chiens de troupeaux

Réunis autour du Border Collie

Les Jeunes agriculteurs de Sombernon ont organisé la coupe de France de la spécialité à Savranges.

Ils étaient venus des quatre coins de l'Hexagone effectuer des exercices de précision sur brebis, grâce à leur Border Collie. Notés par un jury irlandais, les meilleurs *«conducteurs»* français ont bataillé durant trois jours non stop pour élire les meilleurs d'entre eux. La victoire chez les adultes est revenue à un éleveur des Alpes-Maritimes. Chez les jeunes chiens, une personne de Normandie a soulevé le trophée, juste devant la seule et unique participante de la région, la Côte d'orienne Isabelle Fourney, originaire du canton de Mirebeau-sur-Bèze. Loïc Bonjour, le président des Jeunes agriculteurs de Sombernon, s'est réjouit de la bonne tenue de l'évènement : *«Malgré une météo quelque peu capricieuse, cette manifestation a été une belle réussite et nous avons certainement dépassé les 5 000 personnes. Quelques stands ont volé, mais il y a eu plus que de peur que de mal ! Je tiens à remercier toute l'organisation du Border Collie, toute l'équipe des tondeurs de moutons ainsi que notre super animateur Manu. Un grand merci également à nos exposants et leur solidarité et à tous les bénévoles et JA du canton»*. Le jeune homme de 27 ans, en cours d'installation à Mesmont et Barbirey-sur-Ouche fait remarquer qu'un tel rendez-vous contribue à redonner une belle image à l'agriculture. Ce type de fête déjà organisée en 2009 a aussi des vertus internes : *«Avant, les agriculteurs du canton ne se connaissaient pas. Organiser quelque chose collectivement a plein d'avantages. Germain Cadouot, qui a prêté son terrain pour cette coupe de France, est devenu mon meilleur ami suite à notre fête de 2009, ce n'est qu'un exemple. Cela permet de créer des liens entre nous tous, c'est enrichissant. On se connaissant, nous nous aidons mutuellement dans notre travail. Cela permet d'échanger, discuter et voir ce qu'il se passe dans les autres exploitations»*. AURÉLIEN GENEST



Isabelle Fourney était la seule Bourguignonne de cette compétition et termine vice-championne de France dans la classe des jeunes chiens avec Spot.



Une partie des organisateurs, composés de JA et de bénévoles du canton.



▸ Agenda

26/09 Le comité d'agriculture de Semur en assemblée

L'assemblée générale du concours charolais de Semur-en-Auxois aura lieu vendredi 26 septembre à 18h30 à la salle Ciney, cour de la mairie semuroise. L'ordre du jour est le suivant : bilan du concours 2013, organisation de l'édition 2014, questions diverses.

03/10 Nouvelle date de l'assemblée générale de la Fédération charolaise

La Fédération Charolaise de Côte d'Or tiendra son assemblée générale vendredi 3 octobre à partir de 17h30 et non plus mercredi 24 septembre à partir de 14 heures, au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. A l'ordre du jour : accueil des participant, rapport financier, rapport moral du président, rapport d'activités 2013-2014, élections du tiers renouvelable, questions diverses. Tous les éleveurs charolais du département sont invités. Renseignements : 03 80 90 68 80.

25/10 Concours charolais à Pouilly-en-Auxois

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 7ème année, le concours de l'Auxois-sud samedi 25 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Au programme : 8heures-11h30: opération des jurys, classement des animaux, 13 heures : repas avec entrecôtes charolaises. Après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Diverses activités avec promenades en calèche et maquillage pour enfants. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements au: 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Bernard Van Vlaenderen (10 rue du Général Leclerc, 21320 Pouilly-en-Auxois), ou Jean-Pierre Laprée : Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois ou 03 80 90 72 43.

26/09 Démonstration de pose de clôture électrique permanente et intervention sur le pâturage tournant à Châtillon

La Chambre d'agriculture, en collaboration avec L'Eleveur Bourguignon, organise une demi-journée avec une démonstration de pose de clôture électrique permanente couplée à une intervention sur le pâturage tournant vendredi 26 septembre à partir de 10 heures sur une parcelle du lycée agricole de La Barotte à Châtillon-sur-Seine. Renseignements : Chambre d'agriculture à Pouilly-en-Auxois (06 80 92 89 65) ou L'Eleveur Bourguignon (06 80 34 11 73).

Salers

Une césarienne en 16 ans, c'est tentant

Une porte-ouverte dédiée à la Salers était organisée vendredi dernier dans le canton de Sombernon.


Sylvain Lecour a progressivement augmenté son nombre de bêtes.

Le Gaec Lecour, basé à Grenant-lès-Sombernon, possède 125 mères Salers. *«Nous en avions une douzaine en 1998. Nous avons augmenté le cheptel tellement cette race nous convenait parfaitement»* explique Sylvain Lecour. La première qualité reconnue à ce bovin originaire du Cantal concerne ses facilités de vêlage. *«Nous n'avons eu qu'une seule césarienne en seize ans, il s'agissait d'une torsion que nous n'avions pas pu défaire. A l'exception de ça, il n'y a rien eu à faire, c'est fort appréciable»* poursuit l'éleveur travaillant avec son frère Mickaël. Le Côte d'orien ne manquait pas d'arguments pour promouvoir sa race bovine, la semaine dernière en recevant l'association Salers de Bourgogne : *«c'est une race très rustique. Les veaux sont très drus dès la naissance et se débrouillent très facilement. La Salers est à l'origine laitière : elle a beaucoup de lait et les veaux ont une croissance très élevée, cela diminue les coûts de l'alimentation. Cela se ressent économiquement. Mes derniers broutards sont partis en Italie à l'âge de 9-10 mois à 17,4 francs pour un poids net de 394kg, les femelles étaient à 16 francs pour 350kg. Les vaches de réforme sont vendues chez Bigard, le seul problème aujourd'hui concerne les mâles purs qui sont moins bien valorisés»*. Jean-Pierre Mauguin, président de l'association Salers de Bourgogne, était présent à cette journée. L'éleveur du canton de Lucenay-L'Evêque en Saône-et-Loire a rappelé les objectifs de son organisme : *«nous aidons les éleveurs intéressés à trouver des animaux et à améliorer leur cheptel. Ce type de journée apporte de précieux conseils aux éleveurs d'un point de vue technique»*. Jean-Pierre Mauguin a abordé lui aussi la notion de facilité de vêlage : *«si l'on veut dormir tranquille la nuit, il n'y a pas à réfléchir bien longtemps, la Salers est là ! La césarienne, on ne connaît pas. Il n'y a quasiment pas de frais vétérinaires. Il y a la prophylaxie et quelques traitements, c'est bien tout. De plus, nous n'avons aucun problème de commercialisation: de grands restaurants parisiens se servent uniquement avec la Salers. Au niveau goût, nous n'avons rien à envier aux autres races»*.


Les participants à la porte ouverte du 19 septembre.

Aurélien Genest

Charolais

Quelles retombées après le mondial ?

Un jeune éleveur ayant raflé plusieurs prix au Marault s'interroge sur le comportement des acheteurs dans un contexte particulièrement difficile.


Gamine et Elise, deux des premiers prix obtenus par Nicolas Guenot à la fin du mois d'août.

Originaire de la Nièvre, Nicolas Guenot s'est installé dans le canton d'Arnay-le-Duc il y a deux ans. Sa participation au mondial Charolais n'a pas été vaine : Gamine, sa vache de trois ans, remporte un premier prix de section. Élise, sa vache non suitée, se distingue avec un prix de synthèse et un prix de section elle aussi.

Intégral, un taureau de deux ans en copropriété avec l'élevage de son père Gérard à Alligny-en-Morvan, monte également sur la première marche d'un podium. Son veau Jardinier repart lui aussi avec un premier prix. Pour couronner le tout, l'EARL Nicolas Guenot s'adjuge un deuxième prix d'ensemble des étables de 100 à 130 vaches. Le jeune éleveur se réjouit fort logiquement de son voyage au Marault : *«C'est encourageant, surtout lorsque l'on débute. La bonne souche de vaches de Gabriel Musset, l'exploitant retraité à qui j'ai repris la ferme et les animaux en 2012, m'a bien aidé»*. Ce passionné de génétique attend désormais des retombées commerciales grâce à ces distinctions de premier rang : *«il faut dire que sur place, niveau commerce, ça a été très décevant. Les transactions n'ont pas suivi. Il y a eu très peu de contacts, voire pas du tout... Il y avait beaucoup de monde, mais pas de suite. Quelques personnes ont regardé mais personne n'a demandé de prix. J'espère avoir des ventes en ferme rapidement pour rattraper le coup»*.

La génétique, un poste à ne pas délaisser

Nicolas Guenot comptait sur la porte-ouverte organisée dans son élevage le week-end dernier pour vendre plusieurs de ses veaux et taureaux de 18 mois. Les acheteurs pourront bien évidemment prendre contact avec lui par la suite. Pas dupe, l'éleveur a bien conscience du contexte difficile du moment : *«même si j'ai encore peu d'échos aujourd'hui, je pense que ce qui s'est passé au Marault reflète assez bien la situation. Les cours baissent fortement, les vaches ont perdu 300 euros. Les broutards, eux, environ 60 euros. Il ne faudrait pas que cette chute se poursuive»*. Le passionné de génétique confie sa crainte de voir le poste reproduction délaissé par les éleveurs : *«ce serait une erreur, malgré la baisse des cours. C'est prouvé, la génétique améliore les ventes au sein d'un élevage. Sans génétique, la qualité des animaux n'est pas la même et cela se ressent sur l'économie de l'exploitation. J'espère que les acheteurs en auront conscience»*. Malgré sa *«demi-déception»* du mondial Charolais, Nicolas Guenot est toujours autant motivé par les concours. Il amènera des bovins les 1er, 2 et 3 octobre à Cournon, les 17 et 18 octobre à Avallon, et le 25 de ce même mois à Pouilly-en-Auxois. Autun et Semur-en-Auxois seront sur l'agenda de novembre, Moulins sur celui de décembre.

Aurélien Genest

Aménagement foncier

Assurés d'une meilleure productivité

Une quinzaine d'agriculteurs du canton de Fontaine-Française viennent d'échanger leurs parcelles à l'amiable. La surface moyenne des îlots a doublé.



Olivier Joyandet et Christophe Cadet évoquent leur projet d'échanges de 468 hectares.

Vite fait, bien fait. Des échanges amiables étudiés en début d'année par des exploitants de Fontaine-Française et de ses alentours se sont concrétisés cet été. Pas moins de 468 hectares ont changé de mains. La moyenne des îlots est passée de 5,99 à 11,58 hectares. Les bénéfices engendrés seront nombreux avec des économies de temps de travail, de coût de déplacements et d'utilisation d'intrants. *«Nous avions déjà réalisé une opération de ce type il y a une quinzaine d'années»* relève Olivier Joyandet, agriculteur sur la commune et président de l'association foncière locale, *«nous avons profité du départ en retraite de deux exploitants pour recommencer. Ce nouvel épisode a été l'occasion d'inclure de nouveaux agriculteurs dans ce projet»*. Christophe Cadet, lui aussi exploitant à Fontaine-Française, était déjà de la partie en 1999 : *«Le nombre de mes îlots était passé de 23 à 17. Cette fois-ci, je n'en ai plus que 10 ! J'aurais du mal à chiffrer les bénéfices de la première opération, mais ils sont conséquents, à l'image de ceux des autres exploitants»*. L'intérêt environnemental est à mettre en avant lui aussi, avec moins de pollution due aux déplacements et moins d'utilisation d'engrais et produits phytosanitaires. Une étude récente de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, sur les seuls aspects de taille et morphologie, estime à 100€/ha le total des surcoûts pouvant être atteint pour de petites parcelles à formes irrégulières.

Appui technique

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a joué un rôle important dans la démarche. *«La motivation des agriculteurs concernés est à relever, de même que l'ampleur des surfaces échangées»* note Micha Jovovic, conseiller foncier à la Chambre, qui s'est déplacé une douzaine de fois à Fontaine-Française. *«Le suivi d'un tel projet nécessite des moyens techniques lourds, en particulier en cartographie informatique et en temps de calcul au cours de la progression des échanges, mais l'essentiel du travail repose sur les réunions et les déplacements sur le terrain. Il s'agit de tenir la plume pour noter les desiderata de chacun et d'esquisser des simulations»*. Des consensus doivent être obtenus en permanence et des concessions acceptées par chacun. «*Il y a eu des moments où il a fallu revenir en arrière ou accepter des solutions qui ne satisfaisaient pas toutes les parties»* poursuit Micha Jovovic, rappelant que certains secteurs sont *«plus désirés»* que d'autres. Un équilibre global a pu être trouvé, basé sur un classement préalable des parcelles. «*Tout s'est très bien passé grâce à ce classement»* assurent Olivier Joyandet et Christophe Cadet, «*si l'on gagne un peu en surface, on perd un peu en potentiels et inversement»*. Les agriculteurs bénéficient de leurs nouvelles parcelles depuis les derniers semis. «*Ça se passe très bien pour l'instant»* poursuit le président de l'association foncière, «*si nous avions des conseils à donner à d'autres agriculteurs ? Je pense qu'il ne faut pas hésiter. Il faut au moins étudier la question, car on a tout à y gagner»*.

AURÉLIEN GENEST

Le mot de la Chambre d'agriculture

Malgré plus de 60 ans d'opportunités de remembrements, une grande partie du parcellaire agricole reste dispersée, mal conformée ou de petite taille, augmentant de façon notable les coûts de production. L'aménagement foncier agricole et forestier – dénomination actuelle du remembrement – reste la procédure la plus efficace de remaniement du parcellaire, mais reste complexe et long à mettre en œuvre. Les échanges amiables de jouissance, ou «*de culture*», constituent un autre moyen plus pratique et rapide pour regrouper les parcelles. Il s'agit d'échanger directement entre exploitants volontaires des parcelles ou parties de parcelles, afin de les regrouper ou améliorer leur géométrie. Les prérogatives, propriété ou droit au bail, sont conservées par les échangistes. Ils sont déjà pratiqués couramment, par entente de gré à gré. Mais dès que les parties prenantes sont nombreuses, ces échanges deviennent compliqués à organiser. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or appuie depuis longtemps des opérations d'échanges amiables multilatéraux, sur sollicitation de groupes d'exploitants. Le mot amiable prend tout son sens en ceci qu'il faut instaurer un climat de confiance entre les candidats à l'échange, et qu'on ne peut jamais contraindre qui que ce soit. L'échange amiable est l'un des outils de remaniement parcellaire, ayant l'avantage d'une souplesse et rapidité de mise en œuvre.

Récoltes

Tournesol et soja : quels résultats ?

Un agriculteur du canton de Pontailler-sur-Saône évoque la moisson de ses deux cultures d'été.



Pour Bruno Chabœuf, le problème des cultures n'est pas forcément leurs rendements, mais leurs prix...

«*Même si la récolte n'est pas tout à fait terminée aujourd'hui, je devrais vraisemblablement tourner aux alentours de 30q/ha pour les deux cultures*» confiait Bruno Chabeuf, exploitant à Montmançon rencontré il y a quelques jours dans l'un de ses champs. Ses deux cultures d'été donneront des résultats plutôt corrects pour son secteur : «*le tournesol a pourtant connu d'importants retards de levée*» rappelle l'agriculteur de 45 ans, «*j'ai eu un mois et demi d'écart entre certaines parcelles semées en même temps*». Le soja tirerait lui aussi son épingle du jeu, malgré la présence de sclérotinia. Si Bruno Chabœuf est resté fidèle à son assolement -une trentaine d'hectares pour le soja et une douzaine pour le tournesol-, un certain nombre d'exploitants du canton tendent à délaisser le tournesol au profit du soja. «*Avec les difficultés rencontrées l'année dernière et les prix baissiers du tournesol, ça se comprend facilement*» confie le Côte d'orien, qui rappelle au passage la maturité tardive de 2013 et les difficultés de récolte liées à l'excès d'eau. «*Pour ma part, j'avais rencontré des problèmes avec des corbeaux !*» relève l'agriculteur, «*ils ne laissaient rien ou presque après les semis. Une dizaine d'hectares avaient du être re-semés. La troisième fois, j'avais changé et mis du soja moi aussi*» Malgré des récoltes plutôt correctes cet été et une proportion modérée de blé germés, Bruno Chabœuf reste interrogatif sur la prochaine campagne : «*les prix baissent et on ne sait plus quoi prévoir. Pour la météo, ce n'est pas évident non plus. On ne sait pas à quoi s'attendre pour 2015. Des anciens prédisent un hiver très froid après la sécheresse du printemps dernier. Un hiver froid, pourquoi pas, mais pas trop tardif comme en 2012 !*».

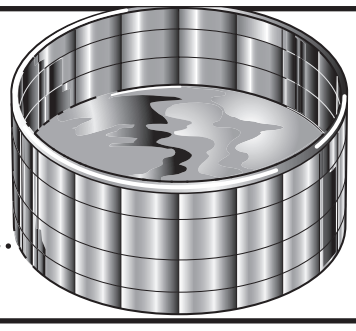
AURÉLIEN GENEST



Pour le tournesol, comme pour le colza, la moyenne de rendement atteint les 30q/ha.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Action syndicale

Acte 1 Mobilisation contre l'extension de la zone vulnérable

Le projet d'extension des zones vulnérables sorti du chapeau par l'État le 26 juillet dernier passe mal, très mal, sur le terrain. Afin de signifier leur totale incompréhension avec les scandaleuses méthodes gouvernementales - n'ayant rien à envier aux plus performantes des dictatures mondiales ! - les FDSEA et JA de 36 départements du bassin Loire-Bretagne ont posément exprimé leur lassitude face au déferlement de folie qui s'empare des élites parisiennes en matière environnementale. Acte 1 d'une mobilisation qui a pris sa source à Orléans.

Mardi 16 septembre dernier, ce sont près de 800 agriculteurs, selon les organisateurs, venus de 36 départements, (soit 8 régions: Bretagne, Basse-Normandie, Limousin-Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Pays de la Loire, Massif central, Centre) qui se sont retrouvés, suite à l'appel de la FRSEA Centre et les JA, pour manifester contre la surenchère règlementaire dont est victime l'agriculture.

En début d'après-midi, un cortège d'une vingtaine de tracteurs et remorques a mené la danse. Pommes de terre, oignons, fumier, pommes, ont été déversés tout au long du trajet, puis les manifestants se sont ensuite retrouvés devant la Cathédrale d'Orléans avant la réception d'une délégation en préfecture.

«Les agriculteurs sont en colère car ils en ont marre des contraintes réglementaires» expliquent les manifestants, sages mais déterminés. *«Les pratiques de l'Etat sont scandaleuses ! Sans concertation, depuis Paris, on parachute des cartes, on établit des normes … Des bureaucrates nantis se font plaisir et emmerdent ceux qui bossent. Mais là, trop c'est trop ! Si ces nantis là avaient nos niveaux de rémunération en dépit des heures de boulot, ils seraient dans les rues depuis longtemps. Alors exiger encore et toujours plus, obliger certains éleveurs à se remettre aux normes, à financer du non productif et à remplir encore plus de paperasse … La coupe est pleine !»* Un cri du cœur, relayé quelques minutes plus tard par Eric Thirouin, président de la FRSEA Centre, organisateur de l'action et relais des préoccupations des FDSEA et JA s'étant ralliés à l'action : *«Le vrai sujet de la manifestation, c'est la surenchère et la surrèglementation. Notre message c'est laissez-nous produire, laissez-nous produire français !»*

Quatre sujets de contestation

Si les agriculteurs, parmi lesquels une vingtaine de Nivernais, ont occupé les rues mardi après-midi, c'est parce que les réglementations les empêchent d'exercer leur métier. *«Notre métier est le plus beau métier du monde et c'est désormais le métier le plus difficile à exercer»* explique Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA. Récital à la Prévert :

- **Extension des zones vulnérables**. Suite à l'abaissement des seuils de teneur en nitrates des eaux souterraines de 50 à 40 mg par litre des zones vulnérables, annoncée fin juillet par le ministère de l'Ecologie, des agriculteurs ont été reclassés. *«Ils vont devoir faire des plans prévisionnels de fumures, mettre aux normes leur bâtiment d'élevage. La directive nitrates n'a pas encore été appliquée que déjà on change le zonage. Le pire a été par rapport à l'eutrophisation. Sans aucune étude scientifique, un seuil de 18mg/l a été imposé».*
- **Programme d'action de la directive nitrates**. *«Il y a des problèmes avec le stockage d'effluents au champ, la période d'épandage et si on continue comme ça on va avoir la quinzaine de l'épandage une fois par an»*... Se mettre aux normes ça a un coût... *«Les éleveurs qui se sont mis aux normes il y a deux, trois ans, dépensant 200 à 300 000 euros vont devoir augmenter leurs capacités de stockage et de nouveau investir. C'est impossible. Un paquet d'éleveurs va être contraint de s'arrêter faute de financement».*
- **Problématique de l'Agence de l'Eau du bassin Loire-Bretagne** qui doit gérer son Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), voté en octobre. *«Ils veulent encore rajouter des zonages différents et de ce fait, rajouter de la réglementation».*
- **Réforme de la Pac.** *«Elle rentre en action en 2015 et aujourd'hui, on a déjà commencé les semis de colzas mais on ne connaît toujours pas les règles que l'on doit appliquer. Peut-être qu'on va devoir faire de la jachère, on l'ignore, par contre en mai, on devrait être en règle»*

Repères

FDSEA/JA Les actions syndicales vont suivre

Premier avertissement à Orléans … La suite des évènements se précise. Les agriculteurs, exaspérés, sont au bout du bout, les cours en berne dans toutes les productions et la réglementation … encore et toujours plus ! Le syndicalisme FDSEA/JA dit Stop ! Les 24 et 25 septembre se réunit le conseil fédéral de la FNSEA, puis le 29 septembre le conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre. Les semaines qui suivent seront en conséquence mouvementées. Mais qu'on se le dise, les paysans en ont ras le bol. Ras le bol des contrôles, ras le bol de la réglementation, ras le bol des préjugés, ras le bol du déferlement sur notre métier. Les paysans ne sont pas des salauds et sauront le rappeler dans les prochains jours … Avec leurs mots, leur colère, leur indignation … et avec conviction.



Le message semble clair, sera-t-il entendu ?

Les éleveurs les plus touchés …

Un représentant des Pays de Loire précise *«Nous sommes là pour défendre l'élevage qui est mal mené par les réglementations. Les éleveurs se découragent et beaucoup vont préférer s'arrêter plutôt que s'endetter pour se mettre aux normes. Et là, le gouvernement s'étonnera que le taux de nitrates ne s'améliore toujours pas».*

«Nous avons affaire à la même injustice qui s'abat sur l'agriculture française. C'est un plan d'extermination, notamment de l'élevage, qui est en train de se produire dans notre pays. Les mesures que le gouvernement prend contre nous, c'est juste pour enterrer l'agriculture» avoue un représentant du Massif Central.

Le représentant de la Haute-Loire va plus loin *«Nous sommes au début de la Loire et ils veulent de l'eau à zéro nitrate mais les nitrates sont naturels dans l'eau ! C'est donc impossible. Regardez certaines eaux comme la Volvic qui affiche 6,3mg de nitrates, ce n'est donc pas mauvais ! Je suis fier de mon métier, je voudrais juste qu'on le respecte».*

Samuel Vandeale, secrétaire général adjoint des JA, se pose aussi des questions sur le devenir des jeunes agriculteurs. *«On sort à peine des mises aux normes, le béton est encore chaud que déjà les règles ont changés. Pour les jeunes agriculteurs, l'installation va être encore plus difficile voire impossible. Il faut aller encore plus loin pour faire changer les choses. On ne peut plus supporter l'empilement des réglementations».*

Si la manifestation de mardi dernier s'est tenue à Orléans, c'est surtout parce qu'elle est capitale de région et que les réunions avec le préfet coordonnateur de bassin ne se déroulent qu'ici. D'ailleurs, le même jour, Etienne Bisch, préfet, présentait la nouvelle carte des 1 100 communes en zones vulnérables, en plus des 4 600 déjà inscrites devant les présidents des Chambres de l'agriculture.

En fin d'après-midi, une délégation des FRSEA a été reçue à la préfecture pour justement exposer leur problème avant la suite des opérations.


Les tracteurs ouvrent la route au cortège.



Plus de 800 agriculteurs, sont venus exprimer leur "ras le bol".

SABRINA BEAUDOIN
ET STÉPHANE LAFRANCHISE

2ème édition d'Univerbois au Marault

La forêt nivernaise, pour prendre racines... et des ailes

La 2ème édition d'Univerbois, le grand rendez-vous professionnel et public de la forêt et du bois nivernais organisé par le Conseil général de la Nièvre, aura lieu du 3 au 5 octobre à la ferme du Marault. L'occasion, avant de sensibiliser le public, de réunir les acteurs de la filière lors d'une journée professionnelle qui leur est dédiée. Objectif avoué: développer la filière.



Dès la première édition d'Univerbois, en 2012, les responsables de l'Etat, de la région et du département ont voulu planter pour l'avenir de la filière... et lui donner des ailes.

Vendredi 3 octobre prochain, l'événement débutera par une journée entière réservée aux acteurs professionnels. Après une vente annuelle de bois de la Nièvre organisée par l'Office national des forêts (ONF), et en parallèle à la visite de près de 800 scolaires, des conférences et rencontres se dérouleront au Marault au bénéfice des professionnels de la filière. Et ce n'est pas un hasard. C'est qu'au-delà de la multifonctionnalité de la forêt, position de principe des élus nivernais pour la cohabitation des usages dans le respect de la ressource, les responsables départementaux font un pari économique sur son avenir. Certes, le patrimoine naturel et culturel commun que représente la forêt nivernaise dépasse de loin, en toute discrétion, la fantasmagorie qu'inspire la Sologne ou Brocéliande pour leurs riverains, mais les élus du département de la Nièvre nourrissent des ambitions encore plus grandes pour elle que pour ses sœurs lointaines. Au-delà du tourisme et du mode de vie local, les responsables souhaitent renforcer les activités de 1ère et 2ème transformations, du sciage à la production de chaleur, en passant par la fabrication de panneaux, les applications en menuiserie, l'emballage, la papèterie et jusqu'à l'innovation autour des nouveaux matériaux. Il s'agit de capitaliser sur un tissu économique nivernais, encore peu connu, mais qui recèle des entreprises, artisanales ou industrielles, en lien avec l'exploitation de la forêt et du bois. On peut citer les pépinières Naudet (sapins de Noël), Biosyl (innovation en bois énergie), Bois et sciages de Sougy (bois d'œuvre), la tonnellerie Berthomieu-Ermitage, la Sorec (habitat en bois) La Charité, Pobi (murs, planchers, toitures...) à Cosne-sur-Loire, l'association Artisan Bois Morvan (meubles) dans le PNR et bien d'autres, sur près de 500 structures allant de l'exploitation forestière à la transformation...

1600 salariés

1ère chênaie de France, 4ème forêt feuillue, 3ème réserve de pins douglas, la forêt nivernaise constitue «*l'un des atouts économiques les plus marquants pour le département*» relève Daniel Barbier, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture et de la forêt. De l'abattage au bois d'œuvre, au bois d'industrie et au bois énergie, la forêt représente «*1ha pour 1 habitant*» et l'enjeu d'Univerbois est de «*mettre autour de la table chacun des différents utilisateurs pour qu'ils s'informent sur la capacité des autres à exploiter cette ressource*». En clair, d'insuffler un esprit «*filière*»... Pour les élus, ce n'est pas neutre: «*il y a un accroissement naturel chaque année qui n'est pas exploité en feuillus ou en résineux*» dit le conseiller général, autant de raisons de croire à un développement exponentiel du secteur économique. Sur 39 millions de mètres cube d'arbres sur pied (dont 20 millions de chênes et 7 millions de conifères), 1,6 millions de mètres cubes nouveaux apparaissent chaque année et, faute d'entretien ou d'exploitation, risquent de fermer la forêt alors que cette ressource n'attend que de nouveaux utilisateurs, sans aucun risque de détériorer le patrimoine... L'enjeu est pris au sérieux: ce sont déjà près de 1600 salariés, dont une grand part de saisonniers mais pas seulement, qui vivent du bois dans la Nièvre. Et un chiffre d'affaires évalué entre 15 et 20 milliards par an dans la Nièvre (60 milliards en Bourgogne). D'autres Nivernais pourraient rejoindre ces professionnels si des investisseurs daignent rejoindre le cortège des entreprises nivernaises. Pour cela, il faut des projets et de l'innovation. Le département en appuie la perspective, notamment grâce à l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (Isat de Nevers), dont le laboratoire Drive fait des recherches sur l'utilisation du bois matériau dans les cabines des poids lourds... Ce n'est qu'un exemple mais d'autres pourraient le suivre. Et pour que les Nivernais soient près à conjuguer leur avenir avec la filière, des formations job-dating et des rencontres professionnelles avec ses entreprises, ses acteurs et ses centres de formation auront lieu le 3 octobre, «*pour présenter les métiers et les formations*». Près de cinquante offres d'emploi sont ouvertes chaque année en Bourgogne autour des métiers du bois. «*C'est relativement peu mais de faire venir 800 élèves le vendredi, c'est déjà les sensibiliser aux prochains développements de cet atout potentiel pour la Nièvre dans dix ans*» conclut Fréderic Briatte, le chef du service économie du Conseil général. Univerbois, un carrefour parmi d'autres, pour créer les synergies entre ressources naturelles, financières et humaines?

Emmanuel Coulombeix



▸ Agenda

27/09 Cantonale de labours à Varzy

Les JA du canton de Varzy organisent leur concours de labours samedi 27 septembre chez Jean Barbin à Varzy, à partir de 14h. Renseignements et inscriptions au 06 73 11 43 76.

29, 30/09 et 1er/10 Réunions d'informations sur la PAC

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise 5 réunions d'information sur la nouvelle Politique agricole commune (PAC), dans chacun de ses comités de bassin, les 29 et 30 septembre et le 1er octobre. Les rendez-vous sont fixés:
Sud Nivernais: lundi 29 septembre de 9h à 12h à la salle polyvalente du Centre socio-culturel de Decize
Bourgogne Nivernaise: mardi 30 septembre de 9h à 12h à la salle des fêtes de Donzy
Centre Nivernais: mardi 30 septembre de 14h à 17h à la salle des fêtes de St-Jean-aux-Amognes (au-dessus de la mairie)
Corbigeois Nord Morvan: mercredi 1er octobre de 9h à 12h à la salle culturelle de Lormes (au-dessus de la caserne des pompiers)
Sud Morvan: mercredi 1er octobre de 14h à 17h à la salle des fêtes de Luzy.

▸Agenda

9/10 Journée sur la cessation d'activité à Planchez

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une journée d'information sur le thème « préparer sa cessation d'activité », jeudi 9 octobre à 14h à la salle des fêtes (Place de la mairie) de Planchez. Ouverte aux exploitantes et aux exploitants qui souhaitent préparer leur cessation d'activité, la journée sera animée par Chantal Colodiège et Marie-France Legris, de la MSA Bourgogne, et par Carole Simon et Sylvie Simonin, de la Chambre d'agriculture. L'objectif de l'après-midi est de donner des repères pratiques et anticiper la cessation d'activité et donner quelques pistes de réflexion pour transmettre son exploitation. L'entrée est gratuite mais il est conseillé de réserver à l'avance au 03 86 93 45 99.

16/10 Veaux reproducteurs à Corbigny

Le Comité des foires organisera le jeudi 16 octobre la foire-concours aux veaux reproducteurs charolais, au marché au cadran (SICAGEMAC), route de St-Saulge à Corbigny. Les inscriptions se feront à la SICAGEMAC jusqu'au mercredi 1er octobre au plus tard.

18/10 Repas des anciens de Magny-Cours/Challuy

L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son repas annuel le samedi 18 octobre à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois. Tarifs: 21 euros/personne pour les adhérents et 24 euros/personne pour les non-adhérents. Informations et réservations au 07 86 88 82 50.

Octobre Conduite des séniors à St Benin d'Azy

La MSA Bourgogne, en partenariat avec la Prévention routière, met en place le module « Conduite seniors, restez mobiles » en octobre sur le canton de St Benin d'Azy. Ce programme de 6 séances permet de réviser son code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie. Contact, renseignements et inscriptions: Bernard Roy, président cantonal MSA, au 03 86 58 52 42 ou au 06 28 18 85 75.

Session de rentrée de la Chambre d'agriculture

Un trop plein de réglementation qui ne facilite pas le dialogue

La session de rentrée de la Chambre d'agriculture a eu lieu, mardi 23 septembre, à la ferme du Marault. Outre le budget modificatif 2014, le projet de recueil des usages locaux à caractère agricole et un débat sur le photovoltaïque au sol, Eric Bertrand, le président, avait invité Michèle Kirry, la préfète, qui elle-même a souhaité mettre le sujet de la police de l'eau sur la table.



Les élus de la Chambre ont accueilli la préfète de la Nièvre, Michèle Kirry, en début d'après-midi. Elle était accompagnée d'Anne-Laure Borderelle, la directrice régionale de l'ONEMA Bourgogne-Franche-Comté, pour une présentation des missions de la structure administrative.

Dès le début de la session, Michèle Kirry a introduit le débat sur la police de l'eau, qu'elle avait elle-même proposé au président de la Chambre d'agriculture, en reconnaissant que «*l'incompréhension va croissante par rapport à la réglementation, que toute la société française est concernée ; que de l'incompréhension naît parfois la remise en cause, l'irrespect, et parfois les drames humains et que dans le souci du respect d'un état de droit, les agents publics, avec une approche modeste et partenariale, doivent faire preuve de pédagogie, non seulement pour une verbalisation mais aussi un accompagnement*». Le discernement doit être invoqué contre la méconnaissance mutuelle, afin de «*démontrer qu'une réglementation publique, certes complexe, peut ne pas se révéler incompatible avec l'exercice de la profession agricole*» a-t-elle dit.

Anne-Laure Borderelle, directrice de l'Onema Bourgogne-Franche-Comté a ainsi, à la demande de la préfète de la Nièvre, présenté le rôle et les missions de l'organisme de police de l'eau. Très vite, elle a voulu désamorcer une question qui témoigne d'un ressenti pesant de la profession agricole: les agents doivent-ils être armés? Parfois qualifiés de «*cow-boys*» par les agriculteurs, les dits-agents sont tenus de porter le revolver durant leur surveillance. «*Cela fait cinquante ans qu'ils le portent et qu'ils ne peuvent pas y déroger*» a souligné la directrice tout en admettant que «*sur 55 agents de son service, peut-être 50 ne souhaiteraient pas avoir à le faire*». «*Cela n'aide pas à causer*» a pour sa part lancé Eric Bertrand, les rires (jaunes) et les soupirs s'exprimant de plus en plus nettement au fil de l'intervention de la fonctionnaire. «*C'est un vrai sujet*» a coupé court la préfète, admettant qu'il s'agit «*d'un point de fixation, mais aussi un arbre qui cache la forêt. Sur un fond de trop plein de réglementations, dans un contexte de rejet grandissant, il n'est pas étonnant que la profession agricole considère les contrôles comme infondés*».

Réalité des contrôles

Patrice Van Baustharaud, le responsable de l'Onema dans le département, a dévoilé le bilan des contrôles dans la Nièvre en 2013. S'il admet que la police administrative et judiciaire de l'eau constitue 50% de l'activité des six agents du service, cela ne représente que 1,7 équivalent temps plein dans le cadre d'un plan de contrôle départemental, soumis à validation annuelle de la préfète. L'an passé, 346 contrôles ont été menés dont 89% se sont révélés conformes à la réglementation. 38 procédures ont été ouvertes, notamment à 29% pour des pollutions accidentelles, tous usages confondus. 18 procédures d'avertissement ont été ouvertes et n'ont pas toutes donné lieu à des poursuites devant le tribunal, a-t-il voulu relativiser. Les clameurs exaspérées se sont aussitôt fait entendre dans la salle du Marault, tellement «*le ressenti de la profession par rapport aux contrôles est tellement plus lourd que ne l'est la réalité*» a dit en substance la préfète. A quoi Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, a rétorqué que «*l'idée que des agriculteurs soient contrôlés comme des braconniers m'est insupportable… On continuera à vous chahuter. Nous sommes comptables du développement économique comme de la préservation de l'environnement mais il manque des indicateurs pour nous féliciter quand des progrès sont réalisés. Et puis les contraintes ne sont pas les mêmes sur tous les territoires. Nous ne sommes pas en Bretagne. Dans la Nièvre, l'écosystème menacé, c'est plutôt l'espèce humaine pour son activité économique, choses sur lesquelles vous n'avez peut-être pas la main. Il faudrait peut-être des lois qui édictent des normes différentes selon les territoires où se posent les problèmes*» a-t-il lancé aux représentants de l'administration.


Anne-Laure Borderelle a essayé de désamorcer le ressenti pesant des agriculteurs par rapport au port d'arme des agents de l'Onema lors de contrôles, et plus généralement, de l'incompréhension qui naît dans la profession à la suite des contrôles de terrain.


Michel Loison a été installé, en tant que nouveau membre de Chambre, par la préfète de la Nièvre. L'éleveur de Saint-Agnan succède à Jérôme Svarovsky, démissionnaire.

Photovoltaïque au sol

A la demande de la FDSEA58, les membres de Chambre ont eu à se prononcer, à bulletin secret et après un débat animé, sur la position de l'institution par rapport aux projets de panneaux photovoltaïques au sol. La proposition de ne plus opposer de rejet de principe mais de délimiter un cadre -plus souple- d'acceptation a été rejetée par 17 voix contre, 14 voix pour et 2 abstentions. C'est au début de l'été que le syndicat majoritaire a relancé le débat, notamment dans la perspective de nouveaux projets portés par des agriculteurs, alors qu'il avait opposé un refus catégorique jusque là. Les positions ne sont pas tranchées et les options sont transversales sur ce sujet sensible, en interne. Les JA de la Nièvre, de leurs côtés, ont aussi à de plusieurs reprises manifesté leur hostilité au photovoltaïque au sol. A l'heure du vote, très habilement, Eric Bertrand a proposé aux élus de se déterminer pour «*dire non ou pas non*».

Déficit réduit

En début de session, les élus ont eu à se prononcer sur le budget rectificatif 2014. Il a été adopté avec un déficit rectificatif de 60 387 euros, contre un déficit initial de 71 997 euros. Les efforts des services sont constants afin de réduire les charges systématiquement.

Zones vulnérables

Devant la décision du gouvernement français de proposer à la Commission européenne, en juillet, un nouveau zonage des zones vulnérables, dont le projet intègre 81 nouvelles communes dans la Nièvre, la FDSEA 58 et les JA ont soumis une motion dénonçant le manque de concertation avec la profession et regrettant que l'Union européenne en « soit rendue à de telles extrémités à l'égard de territoires qui sont de partout appréciés pour la qualité de leur environnement, fruit du travail des générations successives d'agriculteurs ». Ils annoncent que « sans réaction appropriée de l'Etat et retrait de l'actuel projet, leur réaction sera à la hauteur du préjudice subi ». La motion a été adoptée à 26 voix pour et 2 abstentions.

EMMANUEL COULOMBEIX

Transmission des exploitations

Union sacrée et appel à l'anticipation

Le Comité d'orientation transmission installation (COTI) de la Chambre d'agriculture a tenu une conférence de presse, le 11 septembre dernier. Cette structure, créée en 2010 après le rattachement de l'Adasea à l'institution consulaire, réunit des élus professionnels de toutes les sensibilités. La semaine passée, chacun a pu apporter sa pierre à la préoccupation majeure que constitue la transmission d'exploitations.



Les membres du COTI de la Chambre d'agriculture veulent déclarer l'union sacrée en faveur du parcours à la transmission.

Parce que céder sa ferme, en fin de carrière et préparer sa retraite d'agriculteur et s'anticipent, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la MSA, a mis sur pied deux réunions d'information sur la cession: l'une a eu lieu le 23 septembre à Nevers, l'autre se tiendra le 9 octobre à Planchez-en-Morvan. Et dans la Nièvre, le processus ne se fait pas toujours aussi facilement. *«Il y a des freins aussi bien économiques, logistiques, que psychologiques ou culturels»* selon Alain Nanty, le représentant de la FDSEA58 dans le groupe de travail. Un exploitant peut parfois attendre la dernière minute en faisant confiance à un voisin dans lequel il place ses espoirs plutôt que dans la transmission de son activité à un jeune ou moins jeune, certes peut-être moins tenté par le système de production dominant mené par le cédant. Des investisseurs peuvent parfois vouloir créer une activité économique sans être professionnels de l'agriculture, séduisant le futur ex-agriculteur par des propositions financières plus ou moins alléchantes. Pour Alexandre Lorré, président du Coti et des JA de la Nièvre, il y a aussi le cas de ces reprises qui se font par agrandissement, dont Denis Sanchez résume qu'il s'agit *«d'une disparition humaine et économique»*. Pour les membres du Coti, à l'unisson, *«la transmission ne doit pas aller sans l'installation»* et donc *«susciter des vocations»* selon Lydie Deneuville. *«Quitte à imaginer des systèmes de production différents de ceux auxquels nous sommes habitués dans le département. S'il n'y a que 3000 exploitations pour vendre des broutards à l'Italie, l'avenir de la ferme Nièvre n'est pas assuré»* ajoute sobrement le président de la Chambre, Eric Bertrand, qui se bat depuis plusieurs mois pour faire admettre que *«la valeur ajoutée de la ferme Nièvre peut passer par de nombreuses autres productions, à commencer par les moutons, le lait et les fromages de chèvre, les viandes blanches (volailles et porcs) et quelques autres»*...

Anticiper

L'union sacrée est déclarée sur ce dossier. Les membres de Chambre auront à se prononcer prochainement, en session et sur la base des travaux du Coti, sur les leviers à mettre en œuvre. D'ores et déjà, les différentes sensibilités syndicales appellent à une position dépassionnée et unanime. C'est que l'enjeu est d'importance. Il part de deux constats: le premier est qu'entre 2000 et 2010, 21% d'exploitations agricoles ont disparu du paysage économique nivernais. Le second est que l'âge moyen des agriculteurs du département implique que d'ici 10 ans, la moitié d'entre eux auront atteint l'âge de la retraite et que, jusqu'à maintenant, ce processus de cessation est souvent négligé par eux-mêmes. Le maître-mot est que la transmission doit se préparer et s'anticiper: *«il faut effectuer un travail de repérage bien en amont des cédants... C'est de l'humain. Ils doivent avoir un parcours pour leur transmission, comme c'est le cas pour l'installation»* martèle Alain Namy. Pour l'instant, il ne semble pas toujours évident que l'une et l'autre aillent spontanément de concert...

E.C.

Boviclic

L'option smartphone bien adoptée par les éleveurs

Boviclic facilite le quotidien dans le suivi du troupeau et assure une bonne traçabilité. Il s'adapte aux besoins de l'éleveur, l'outil étant modulable et disponible en version PC ou web avec une option smartphone. Témoignage de Laure Trinquet, éleveuse à Verneuil.

« Simplicité, gain de temps, moins d'erreurs et la fiche bovin en un clic, ce sont les principaux avantages de Boviclic, sans parler de l'économie de timbres. Dans mon élevage j'utilise essentiellement les modules de reproduction et bonnes pratique. Pour gérer la reproduction, j'utilise l'enregistrement des saillies, la surveillance des retours de chaleur et l'enregistrement des diagnostics de gestation pour avoir les prévisions de vêlages. Je fais aussi le suivi des soins apportés aux animaux. L'enregistrement des traitements est plus facile et notamment pour les nouveaux-nés, il suffit de cocher une case au moment de la saisie de la naissance et le traitement est appliqué au veau... L'application smartphone est aussi un atout supplémentaire, il simplifie le travail de suivi du troupeau car mon téléphone est toujours dans ma poche. Cela évite le double travail : pas besoin de recopier le carnet. Les traitements sont enregistrés aussitôt. Autre avantage: l'apprenti sur son téléphone peut également consulter la fiche carrière de chaque bovin et enregistrer lui-même les interventions qu'il pratique».

CHAMBRE D'AGRICULTURE 58



Laure Trinquet, éleveuse à Verneuil, vérifie sur son smartphone les événements prévisionnels de la journée.

Le couteau suisse de la gestion du troupeau

Boviclic permet de gérer l'inventaire où tout est accessible en quelques clics : notification, fiche animal, effectifs...mais également la reproduction du troupeau, la génétique et les performances de croissance en lien avec Bovin Croissance, l'économie avec la saisie des poids et prix de vente des animaux. Le volet sanitaire de Boviclic permet d'enregistrer, planifier et valoriser les interventions sanitaires: tenue du carnet sanitaire, suivi de l'historique bovin par bovin... Un bilan sanitaire peut également être édité et servir de base à la visite sanitaire annuelle des vétérinaires. Pour gagner du temps, toutes les informations peuvent être saisies et consultées sur smartphone.

▶ Repères

L'équipe de la Nièvre au Sommet de l'élevage

L'équipe Boviclic de la Nièvre sera présente au Sommet de l'élevage, à Cournon, le 2 octobre, dans le hall 1, stand 47. A cette occasion, le 10000è utilisateur Boviclic web sera fêté et les nouveautés seront présentées (module performance en version web). Démonstration à domicile sur demande au 03 86 93 40 40. Maintenance 2014 offerte.



► A noter

PAC 2014 : lettre de fin d'enregistrement du dossier PAC

La Lettre de Fin d'Enregistrement (LFE) concernant le dossier PAC 2014 est disponible sur le compte TélePAC rubrique «*mes données personnelles*» puis «*mes courriers*» à partir de l'adresse : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Chaque exploitant agricole est donc invité à prendre connaissance de sa LFE, et le cas échéant, à signaler, auprès du service Économie agricole de la Direction Départementale des Territoires (DDT), toute erreur éventuelle.
Il s'agit d'une lettre d'information prenant en compte les surfaces déclarées à la PAC par l'exploitant avant instruction de son dossier. Elle comporte :
• le récapitulatif des demandes d'aides et leur recevabilité,
• le récapitulatif des surfaces déclarées,
• les mouvements de DPU éventuels,
• le portefeuille de DPU détenu au 15 mai 2014.
Les LFE relatives à l'aide aux ovins, à l'aide aux caprins et à la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) sont déjà disponibles sur le compte TélePAC des agriculteurs concernés.
Contact :
DDT 89- Service Économie Agricole / tel : 03 86 48 42 01
courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

ICHN 2014 : lettre de fin d'enregistrement

A partir du 15 septembre 2014, la lettre de fin d'enregistrement relatif à l'attribution des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) pour la campagne 2014, peut être consultée sur le site Telepac : www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour accéder au courrier, il convient d'ouvrir successivement les rubriques : mes données personnelles/mes courriers /2014/Lettre de fin d'enregistrement ICHN
Il s'agit d'une lettre d'information prenant en compte les déclarations de la campagne 2014. La lettre de fin d'enregistrement comporte :
• le récapitulatif des surfaces déclarées, et le décompte des surfaces éligibles à l'ICHN (avec prise en compte le cas échéant des modifications d'assolement) ; les effectifs animaux lorsqu'ils ont été déclarés au titre de la campagne 2014 ;
• la valorisation prévisionnelle de l'aide (avant instruction des écarts de contrôle).
Les demandes irrecevables font l'objet d'un courrier de notification de rejet aux pétitionnaires concernés et ne sont pas consultables sur ce site.
Pour tout renseignement complémentaire
Contacter la DDT :
Tél. : 03 86 48 42 34 ou 03 86 48 41 21
ddt-sea@yonne.gouv.fr

Directive nitrates

Non au programme d'actions en l'état !

Réunis en Session Plénière le 12 septembre dernier sous la présidence d'Etienne Henriot, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Yonne ont adopté par 30 votes « pour » et 1 abstention une délibération relative au 5ème programme d'actions de la Directive Nitrates



Les mesures du programme d'Actions Nitrates concernant les zones vulnérables du département ont été évoquées lors de la première des réunions PAC qui s'est tenue le 22 septembre au lycée La Brosse. Une réunion sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition et à laquelle participaient notamment le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et le directeur de la DDT 89, Jean-Yves Granger

Il y est rappelé notamment : «*les difficultés économiques que traversent les exploitations agricoles de l'Yonne, la complexité administrative accrue dans les exploitations agricoles, les efforts importants fournis par les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques et les investissements qui en découlent pour répondre aux attentes de la société, l'urgente nécessité d'associer les agriculteurs dans des démarches volontaires de progrès plutôt que de les noyer dans une surenchère réglementaire*»
Par cette motion, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Yonne :
Refusent que les obligations nationales du 5ème programme d'actions de la Directive Nitrates générant d'importants investissements improductifs sur les exploitations s'imposent aux agriculteurs en l'état.
Demandent que le délai laissé par la loi aux éleveurs pour s'engager à mettre leurs installations en conformité avec la nouvelle réglementation de stockage des effluents soit reporté
Exigent qu'aucun exploitant agricole ne puisse être tenu responsable de manquements à cette réglementation tant que toutes les règles ne seront pas précisées
Réclament une remise à plat de la directive nitrates européenne dont les conséquences peuvent être dramatiques pour l'agriculture des zones vulnérables

► Interview

Pour la création d'un dynamique agricole

■ **TDB : Le département de l'Yonne est-il impacté de la même manière que ses voisins bourguignons en matière de directive nitrates ?**

Etienne Henriot : «*Non en ce sens que nous ne sommes pas concernés par ce nouveau zonage, du fait qu'avec le précédent programme, la quasi totalité du département était déjà classée en zone vulnérable, à l'exception de quelques communes de l'Avallonnais et c'est là la grosse différence avec nos voisins. Là où cela pose problème, c'est que théoriquement, dans le cas d'éleveurs devant se mettre aux normes faute d'avoir la capacité de stockage d'effluents suffisante sur leurs exploitations, ceux étant installés dans les zones où des communes supplémentaires ont été retenues, devraient pouvoir émerger au PMBE (ndlr : Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage). Ce qui ne sera pas le cas pour les éleveurs icaunais. Nous avons bien sûr formulé une demande en ce sens, mais comme l'enveloppe PMBE est une enveloppe fermée, appelée à être partagée avec le PVE (ndlr : Plan végétal Environnement), voire, servir d'équilibre avec les mesures agroenvironnementales, il y a de quoi s'inquiéter.*»

■ **Où se situe le débat aujourd'hui ? Sur une reconnaissance ou non de la nocivité des nitrates, ou sur une gestion plus souple de l'arrêté les concernant ?**

«*A notre niveau, la modification des normes, faut pas rêver... Aujourd'hui, avec un seuil accepté à 50 mg, notre inquiétude est plutôt que l'on nous impose de mettre en place un programme d'actions dès lors que l'on est à 35 ou 37 mg…C'est plutôt cette tendance qu'il faut combattre. Le débat sur la nocivité, on n'en sortira jamais, ce sont des combats de scientifiques et d'experts, pas de paysans…*»

■ **La motion évoque la nécessité d'associer les agriculteurs dans des démarches volontaires de progrès… Sous quelle forme ?**

«*L'idée que l'on défend aujourd'hui dans les programmes d'action, notamment au niveau des Bassins d'Alimentation de Captage, c'est de dire : on crée une dynamique agricole partout où il y a problématique, qu'elle soit d'origine nitrates ou phytos et ce sont les agriculteurs eux même qui se penchent sur ce qu'il est possible de faire. Bien sÛr, en s'appuyant sur les conseils des prescripteurs, que ce soit la Chambre d'agriculture ou les OS. On se retrouve ainsi dans le cadre de démarches volontaires, sans arrêt préfectoral venant dire aux agriculteurs «c'est comme ça et pas autrement» et c'est synonyme quelque part de démarche de progrès…*»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



FDSEA 89

Il était une fois la vendange…

Salariés et administrateurs de la FDSEA de l'Yonne ont passé quelques heures sur le Domaine Barat à Milly, près de Chablis, pour une visite commentée des installations et du matériel, ponctuée d'une balade dans les vignes, alors que les vendanges battent leur plein.


Il faut savoir être souple pour nettoyer les cuves… !

« Dans le milieu viticole, on a l'habitude de comparer les vendanges avec un nouveau-né… C'est très fragile et il ne faut pas grand-chose pour rater une cuve, d'où l'extrême rigueur apportée au lavage…» Les vendanges battent leur plein en chablisien et les journées sont longues.
Ce qui n'a pas empêché Ludovic Barat, viticulteur à Milly, qui a repris avec sa sœur Angèle les rênes de l'exploitation familiale, de prendre un peu de temps pour recevoir une délégation d'élus et salariés de la FDSEA de l'Yonne.
Au programme de l'après-midi : visite commentée du matériel et du process de vinification, suivie d'une balade dans les vignes à la découverte de la machine à vendanger.

Opération débourbage, lavage des cuves, déchargement du raisin, pressage, mesure densitométrique…Les explications sont nombreuses et les néophytes ouvrent grand leurs oreilles ! Une nouvelle benne vient d'arriver. Il aura fallu 2 h 30 à la machine à vendanger pour la remplir. Que ce soit sur le domaine ou dans les vignes, toutes les opérations se font en binôme : *«il est essentiel d'assurer une sécurité maximum…»* A l'assaut des treilles, la machine crache ses 160 CV: *«la concentration est totale car le moindre écart peut coûter cher!»* Si la tête est pendulaire, pas encore de guidage automatique sur l'engin, qui avale néanmoins ses 3 ha quotidiens. L'équivalent de 50 vendangeurs manuels. Il y a longtemps que dans le chablisien on a fait les comptes… Seuls les Grands Crus échappent encore pour la plupart à la règle. Pour l'heure, Ludovic Barat espère un peu de pluie : *«il nous faudrait 10 mm pour faire chuter l'acidité là où c'est nécessaire. Et si le degré sucre va chuter aussi du fait de l'absorption d'eau, au bout de quelques jours, il reviendra de lui-même à son taux initial.. Elle est pas bête cette plante !»*

DOMINIQUE BERNERD


Visite commentée dans les vignes…


Une nouvelle benne arrive au Domaine. Il aura fallu un peu plus de 2 heures pour la remplir…

«Veau, vache, cochon, couvée…» s'invitent à la Foire d'Auxerre

Tous étaient présents sur l'espace agricole de la Foire d'Auxerre le Samedi 20 septembre.

Samedi dernier était LA journée agricole de la foire d'Auxerre qui depuis 2 ans maintenant consacre une journée entière à notre métier.
Pour la troisième année consécutive, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne étaient présents pour proposer aux visiteurs venus nombreux de découvrir leur passion : l'agriculture !
Beaucoup d'animations y étaient proposées : le loto bouse, le concours de lancé de bottes de paille, le concours du poids du cochon, l'estimation de la longueur du ruban du mouton, parcours de tracteurs à pédales, exposition de matériel agricole, espace dessin et coloriage…

Autant d'animations qui ont permis à notre équipe de JA bénévoles, d'échanger avec le grand public sur des questions *«basiques»* concernant l'élevage des moutons… mais permettant par la même, de pousser plus loin la réflexion des visiteurs sur l'installation des jeunes en agriculture, cheval de bataille des JA de l'Yonne.
Les établissements publics des Terres de l'Yonne étaient également présents à nos côtés pour présenter les formations proposées aux jeunes qui souhaitent devenir agriculteurs dans le département et faire passer un test de connaissances du monde agricole icaunais aux passants.

Cette année encore, les vaches, les moutons et leurs agneaux, le cochon ainsi que les poneys ont ravis les visiteurs icaunais et d'ailleurs qui sont toujours stupéfiés de voir une ferme en pleine ville.
Rendez vous l'année prochaine, même lieu, mêmes heures !
Résultats des concours : Poids du cochon : 18.220Kgs ; longueur du ruban du mouton : 1.53 m ; le gagnant du loto bouse : numéro 11 => les gagnants ayant été contactés par téléphone sont priés de venir récupérer leur lot au bureau des JA. Informations au 03 86 46 93 19

OPHÉLIE MASSET
ANIMATRICE JA 89


Combien de mètres de ruban entouraient le mouton… ? 1,53 m !

▸ Agenda

25-26-27/09 Visite élevage Gaec Cadoux
Le Gaec Cadoux Père et Fils à Saint-André-en-Terre-Plaine, ouvre ses portes et vous propose une visite de l'élevage, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 septembre, de 8 h à 20 h. Vente permanente de bovins reproducteurs charolais et présentation d'animaux primés au Mondial Charolais 2014.

26/09 Marché Bienvenue à la Ferme
Marché Bienvenue à la Ferme Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme de l'Yonne, vous proposent de retrouver leurs produits sur le dernier marché qu'ils organisent en ce début d'automne :
Chez la Famille Boname à Villiers sur Tholon : vendredi 26 septembre, de 16 h à 20 h

09/10 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

17-18/10 Concours interdépartemental Charolais d'Avallon
Le syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 17 et samedi 18 octobre à Avallon, sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord de la ville. Ce conconours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Les opérations du jury se dérouleront vendredi 17 octobre dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 27 septembre dernier délai avec le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 Novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures) - Fax 03 86 31 63 56 - Mail: c.bonin@yonne.chambagri.fr

SOREAL Au cœur de votre réussite
EVIALIS
SOREAL, ses coopératives et partenaires félicitent leurs **63 clients éleveurs** présents au **Mondial Charolais 2014**.
55% d'entre eux ont été **récompensés, bravo !**
1er MONDIAL CHAROLAIS 2014
100% Gagnants
Soreal Vonnas (Ain) 04.74.50.93.00 - Soreal Joigny (Yonne) 03.86.92.16.70

▸Agenda

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoît
Exposition «La moisson du souvenir, 1914-2014» : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les sons pendant la Grande Guerre à Saint-Fargeau
Le musée de l'Aventure du Son à Saint-Fargeau, consacre une exposition aux *«Transmissions, sons et chansons pendant la Grande Guerre»*. Ce parcours initiatique à travers le temps et le territoire, repose sur l'histoire de deux jeunes poyaudins, acteurs et témoins de la première guerre mondiale. Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 6 €, 3 € pour les moins de 16 ans

01/06 au 11/11
Exposition "Les nourrices du Morvan" à Saint-Léger Vauban
Exposition «Les nourrices du Morvan et au temps de Vauban» à Saint-Léger Vauban. Evocation du travail des nourrices en Morvan jusqu'au milieu du 20e siècle. Du 1er juin au 11 novembre. Conférence à 17 heures.

"Promenons-nous dans les bois": histoire(s) de la forêt de Joigny
Exposition à la maison du Bailly, 36 rue Montant au Palais, à Joigny sur le thème: *«Promenons-nous dans les bois, histoire (s) de la forêt de Joigny»*. A travers cette exposition ludique et intercative, conçue pour les enfants, partez à la découverte des petites et grandes histoires de la forêt jovinienne. Histoires réelles ou légendes vous accompagnent tout au long du parcours pour vous dévoiler les secrets de cette forêt : habitat de nombreux animaux et espèces végétales, mais aussi lieu de vie et de travail des hommes, des Gaulois à nos jours.
De nombreux jeux à disposition, permettent de comprendre l'écosystème de la forêt et l'organisation de ce territoire vivant, de jour comme de nuit. De mars au 5 octobre, du mercredi au samedi, ainsi que les 2e et 4e dimanches de chaque mois, de 14 h 30 à 18 h. Entrée gratuite

Filière porcine

Un élevage qui ne manque pas d'air

La SCEA du Demi Poten, adhérente à la coopérative Cirhyo, est le premier élevage porcin icaunais à s'équiper d'une ventilation centralisée sous air filtré et lavé.


Vue globale des installations.


Lors de la journée Portes Ouvertes organisée à l'attention des professionnels le 12 septembre dernier.


L'un des filtres opacimétriques utilisés pour la filtration de l'air, avec à l'intérieur, un système de plis dont la surface totale représente 19 m².

Jusqu'alors éleveurs multiplicateurs, mais passionnés de génétique et forts de 22 ans d'expérience, les quatre associés de la SCEA du Demi Poten, installés à Sépeaux, dans le Jovinien, ont profité de la mise aux normes bien-être de leur atelier truies gestantes pour franchir un cap supplémentaire en devenant sélectionneurs pour le compte de la société Gene Plus, en race Large White, lignée femelle. Avec comme particularité, d'équiper leurs bâtiments d'une ventilation centralisée permettant à l'air extérieur d'être introduit en surpression après avoir été filtré, afin d'assurer une protection maximum vis-à-vis des principaux agents pathogènes de l'élevage porcin.
Deux bâtiments entièrement neufs ont été créés pour l'occasion : l'un pour accueillir un atelier d'engraissement de 2160 places, le second, une verraterie-gestante de 240 places. Entièrement rénové, le bâtiment maternité post-sevrage compte 56 places réparties en 4 salles, toutes équipées de cages ascenseurs pour diminuer la mortalité et améliorer le confort des animaux. Gain estimé : entre 1,5 et 2 porcelets par portée. Toute l'alimentation des animaux (porcelets, truies et charcutiers) s'effectue en soupe, avec des aliments fabriqués à la ferme, à partir des céréales produites sur l'exploitation. S'y ajoutent et c'est une autre particularité, des co-produits issus de l'industrie agro-alimentaire environnante : du lacto (petit lait), de la purée de pommes de terre et des viennoiseries.
La production estimée est d'un peu plus de 5 000 cochons à l'année, répartis entre : 40 verrats à destination du centre d'insémination, 150 cochettes prélevées pour l'autorenouvellement, 1 000 autres commercialisables, essentiellement sur le marché asiatique, le reste du cheptel, classé porcs charcutiers, à destination de l'abattoir. Tous les animaux passent par des tests de contrôle pour la sélection finale: pesés, référencés, on mesure leurs tétines, la conformité générale, les aplombs, l'épaisseur de lard… Une fois rentrés tous ces paramètres, un indice indiquera la valeur génétique de l'animal et les plus performants prendront le chemin du centre d'insémination.

Air filtré, en surpression dans tous les bâtiments
La spécificité de cet élevage est d'être entièrement sous air filtré, afin de fournir des reproducteurs d'un très haut statut sanitaire. Le système de filtration a un double objectif : filtrer l'air rentrant mais également éviter de rejeter de l'air vicié en sortie. Introduit en surpression dans les bâtiments pour éviter toute entrée intempestive en cas de fuite, l'air extérieur passe par des centrales équipées de trois filtres successifs : un premier filtre gravimétrique tricot métalliques qui a un rôle de barrage physique et retient les débris végétaux et insectes. Un second filtre opacimétrique qui assure un premier piégeage des poussières (80 à 90% des particules), suivi d'un troisième affinant le système. Chaque centrale étant équipée d'un moto-ventilateur type roue libre à accouplement direct, piloté par sonde de pression et variateur de fréquence, d'un débit de 64 000 m³/h, variable en fonction des besoins. En sortie, l'air vicié sera lavé en circuit fermé, afin de supprimer toute nuisance olfactive. Un détail qui a son importance, comme l'explique Hervé Bailliet, l'un des quatre associés de la SCEA du Demi-Poten : *«il faut savoir prendre à contre-pied le mouvement sociétal. C'est d'ailleurs dans cet objectif de transparence que nous allons organiser une journée Portes Ouvertes à l'attention des habitants du voisinage. Certains sont déjà passés visiter et je peux vous assurer qu'ils sont repartis avec un large sourire…!»*

L'investissement global est de 1,8 M€, dont 250 000 € pour la filtration, la ventilation centralisée et le lavage d'air, mais les retours économiques sont nombreux, comme l'explique Yannick Chemin, de la coopérative Cirhyo : *«on gagne à la fois sur les frais de vétérinaires mais aussi sur les conditions de travail, du fait que moins d'animaux sont malades, ainsi que sur le budget insecticides car pas de mouches à l'intérieur…»* Sans compter l'aspect commercial, comme le rappelle Hervé Bailliet : *«aujourd'hui, le marché est sur des animaux très sains, «plus blancs que blancs» et un système de filtration comme celui-ci peut nous permettre de coller au maximum au marché international, notamment asiatique…»* Arrivée du premier lot d'animaux sur l'exploitation, des cochettes pleines : lundi 20 octobre.

DOMINIQUE BERNERD

▸En chiffres

La ferme du Vent de Bise est composée de 3 sociétés : l'EARL des Champs Plaisants, qui cultive 340 ha ; la SCEA du Demi Poten, élevage de 230 truies présentes en sélection large White ; la SCI du Vent de Bise qui est propriétaire de l'ensemble des bâtiments. Elle comprent 4 associés : Denis Bailliet et Pascal Cornu, en charge de l'élevage, Hervé Bailliet et Stéphane Joet, en charge des cultures.

La SCEA du Demi-Poten :

230 truies présentes en sélection Large White pour Gene +
7 bandes de 28 truies
Sevrage à 28 jours
56 places de maternité en 4 salles
800 places de post sevrage en 4 salles
175 places en gestante : 5 groupes statiques de 26 truies gestantes au DAC et 45 places de cochettes en groupe dynamique
Bloc insémination : 28 réfectoires liberté
12 salles de 180 places d'engraissement et 500 places pour le prétroupeau et attente départ


Chaque centrale de traitement d'air est équipée de 3 filtres successifs.

AOP Chaource

Bienvenue au pays du Chaource

68 panneaux installés chez les producteurs de lait, 4 chez les fabricants, 9 en bordure de route signalant le périmètre de l'aire de production et la participation à une grande campagne télévisée : sur son territoire et à la télé le Chaource s'affiche pour susciter la curiosité du touriste et séduire le consommateur.



Le panneau dévoilé pour l'occasion lors de l'inauguration.

Dorénavant, il est incontournable, bien visible, jalonnant son aire de production, affichant la fierté de ses producteurs et de ses fabricants, et surtout invitant le touriste à la curiosité et à ne pas traverser son terroir sans soupçonner qu'il participe à l'économie locale et à la valorisation de son territoire. En effet, le Chaource invite maintenant tous ceux qui entrent sur son aire de production à venir le découvrir. Une invitation que tant le Syndicat de Défense du Chaource, les élus locaux, et tous les acteurs de la filière Chaource ont voulu au travers d'un projet de promotion présenté dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rural. La semaine dernière, les partenaires étaient réunis à Chaource pour inaugurer symboliquement cette nouvelle dynamique. Ainsi Didier Lincet, patron de la fromagerie éponyme installée à Saligny dans le Sénonais et président du Syndicat de Défense du Chaource, a rappelé *«Ce lancement des opérations de communication de notre filière Chaource, concrétise localement un projet présenté en 2010 dans le cadre d'un PER, Pôle d'Excellence Rural. Les PER, proposés par le gouvernement avait pour objectif de mobiliser des financements européens compléter par l'Etat et les collectivités territoriales autour de projets portés par les filières en milieu rural. Pour le Chaource, notre projet reposait sur deux volets : le premier visant la modernisation des entreprises et l'autre ciblant le développement de la notoriété du Chaource par une meilleure identification des opérateurs et de l'aire de production»*. Soulignant la complexité de l'élaboration de ce projet, qui concernait deux régions administratives, deux départements, deux Chambres d'agriculture et cinq pays, il a remercié tous les partenaires qui ont favorisé la réussite de cette initiative, représentant un budget de 2 M d'€, et sa concrétisation. Il a manifesté aussi son espoir que cette nouvelle signalisation sur l'aire de production et le lancement de la campagne de promotion des AOP fromagères, à la laquelle le Chaource prend part (voir notre encadré) complète les efforts locaux de communication.

Pour que chaque maillon de la filière puisse vivre de son travail

En matière de signalisation, 68 panneaux ont été installés courant décembre dernier chez les producteurs de lait et quatre panneaux pour identifier les sites de fabrication. Ce dispositif est accompagné par neuf panneaux implantés en bordure de route, à Sens dans l'Yonne, ainsi que huit communes Auboises (Thennelières, Torvilliers, Feuges, Coussegrey, Magnant, Mussy-sur-Seine, Villeneuve-au-Chemin et Chaource), pour signaler aux usagers les périmètre de l'aire de production. Dans ce sens Didier



Et celui installé chez les producteurs de lait.

Lincet a lancé un appel : *«Tous ensemble nous devons convaincre nos clients et les consommateurs que tout cela ne peut réussir et ne peut fonctionner durablement que si l'économie de notre filière permet à chaque maillon de vivre dignement de son travail. Nos produits ont un prix ! Il nous faut trouver ensemble l'équilibre qui permette de rémunérer le travail et l'engagement de chacun dans cette filière. Je fais le vœu que notre appellation vive encore longtemps et échappe à la folie destructrice que se livre trop souvent les hommes et les entreprises»*. Un vœu, que Jean Pouillot, maire et conseiller général de Chaource, et Nicolas Juillet, vice-président du Conseil général de l'Aube, partagent en rappelant leur espoir que les 2 500 t de Chaource fabriquées annuellement s'accroissent rapidement et que la nouvelle signalétique participe au développement de l'économie locale.

FRANÇOIS NOËL

▸ Repères

Le Chaource parmi 15 AOP vedettes de spots publicitaires

Elles garantissent leurs origines dans toutes les étapes de la production à la fabrication, préservant et définissant clairement les savoir-faire mis en œuvre, elles participent à l'économie locale dans des régions souvent contraintes pour l'activité agricole et apportent une gamme de saveurs traduisant un patrimoine très riche évitant la standardisation et l'uniformisation… En dépit de ces valeurs, les Appellations d'Origine Protégées sont peu connues : en témoigne leur logo qui ne serait reconnu que par 23% seulement des consommateurs. Pour améliorer cette situation, une grande campagne de promotion des fromages, beurres et crèmes AOP (46 produits), portée par le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière), l'Union Européenne et 15 AOP, va se dérouler sur 3 ans, de 2014 à 2016. Son budget total de 6,1 M d'€ comprend les participations à hauteur de 29% pour le CNIEL, 21% des syndicats AOP et 50% en provenance de l'Union Européenne. Elle débutera par une première vague, du 13 octobre au 30 novembre, avec des spots sur plus d'une vingtaine de chaînes télévisées (TF1, M6, FrTV, W9, TMC, RTL9, etc.). Elle se prolongera ensuite en 2015 par la diffusion en alternance de focus sur des AOP précises, dont l'AOP Chaource est partie prenante avec 14 autres AOP (Comté, Reblochon, Livarot, Ossau-Irraty, etc.)

▸ Formations

Rédiger son document unique d'évaluation des risques

La FDSEA de l'Yonne organise plusieurs sessions de formations sur 2 jours, dédiées à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) :
Grandes cultures : Jeudi 9 et mercredi 29 octobre
Viticulteurs : jeudi 16 et mercredi 22 octobre ; jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Les clés pour produire un lait de qualité

Formation sur 2 journées organisées par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 9 et 16 octobre.
Objectifs : Maîtriser les différentes phases de la traite pour sécuriser votre produit lait. Acquérir une méthode de travail efficace et adaptée à votre situation.
Lieu : Lycée Agricole La Brosse, Venoy
Public : Eleveurs de bovins ou employés d'élevages laitiers, pratiquant la traite de façon régulière ou occasionnelle.
Contact : Corinne Menouvrier au 02 38 67 28 52
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Réforme de la Pac: première approche des différentes mesures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise des formations d'une journée pour repérer les changements induits par la réforme et en mesurer les conséquences réelles pour votre exploitation.
Formation pour les éleveurs à Avallon le lundi 13 octobre et pour les polyculteurs, à Auxerre, le mardi 14 octobre
Contact : Déborah Colard au 03 86 94 22 19
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



9è rencontre technique régionale ovine

Pour des exploitations performantes et durables

Pour la 9è fois consécutive, le Corel ovin de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne tenait, jeudi 18 septembre, une rencontre technique régionale sur une exploitation ovine de la Nièvre. Le double système bovins-ovins, exploité par Patrice Guyard à Crux-la-Ville depuis 20 ans, avait été choisi pour son exemplarité en terme de performances technico-économiques et de durabilité.



Près de 150 visiteurs, dont une centaine de lycéens agricoles de la région, ont assisté à cette 9è édition des rencontres techniques régionales ovines, cette fois-ci dans la Nièvre, à l'invitation de Thierry Besançon, président du Corel ovin de la Chambre d'agriculture de Bourgogne.

L'exploitation de Patrice Guyard, c'est l'intéressé qui en parle le mieux. Plus de 150 personnes, dont une cen-taine de lycéens agricoles de toute la région, sont allés l'écouter chez lui, le 18 septembre, présenter son système, ses spécificités, ses astuces, et son modèle. Mixité bovins-ovins, réforme de la Pac légèrement favorable à l'horizon 2019, reproduction par insémination artificielle, priorité à la valeur laitière, choix de vendre ses agneaux très vite, conduite des prairies, gestion sanitaire: tout a été passé en revue par les techniciens ovins des différentes chambres d'agriculture de la région, mobilisés pour l'occasion, autour de Thierry Besançon, le président du Corel ovin de la Chambre régionale. L'avantage de la mixité chez Patrice Guyard, *«dont les résultats sont bien placés dans les réseaux d'élevage»*, *«c'est de limiter économiquement les risques dans une synergie qui ne peut qu'être bénéficiaire pour les deux ateliers»* écrivait Thierry Besançon dans l'éditorial de la plaquette pointue distribuée à chacun des participants. L'éleveur nivernais a aussi opté, il y a vingt ans, pour une exploitation moyenne *«dont la stratégie n'est pas l'agrandissement systématique mais plutôt la performance technique qui la rend plus facilement reprenable par un jeune»*. Car, et c'est le président du Corel ovin qui le dit, le but de cette rencontre est bien de *«démontrer aux jeunes qu'ils peuvent vivre de la production ovine»*, soit *«en se spécialisant avec un nombre de brebis suffisant, soit en complément du bovin et de la polyculture»*. L'ambition est tout à fait crédible quand on sait que la France ne couvre que 40% de sa consommation annuelle de mouton et cela même si il passa parfois *«pour la vache du pauvre»* et que culturellement, le difficile renouvellement des générations se heurte à un a priori un peu négatif. D'où le besoin de mettre un coup de projecteur sur des exploitations performantes et durables, incitatives vis-à-vis des futurs jeunes agriculteurs...

Mixité bovins/ovins

«Ne pas mettre mes œufs dans le même panier !» C'est ainsi que résume Patrice Guyard parlant de son élevage. Il est à la tête de 150 brebis Suffolk, 60 vaches charolaises et 9 ha de cultures auto-consommées. *«Je vends mes bovins l'hiver, de décembre à mars et les moutons l'été, de mai à septembre»* indique-t-il. *«Cela me fait des rentrées d'argent toute l'année»*. Et de dresser le tableau de ses spécificités: *«je suis différent de la plupart des exploitations ovines, car je fais tuer les agneaux assez jeunes, à 4 mois et demi en moyenne, parce qu'ils sont complémentés de la naissance à la vente et que je bénéficie d'une herbe jeune et fraîche plus appétante grâce au pâturage tournant»*. Patrice Guyard sélectionne sur la valeur laitière des mères et garde les agnelles de renouvellement qui ont poussé le plus vite sous les mères. *«Les agnelles sont triées à 2 mois et demi-3mois et celles qui ont eu le plus de lait ont conditionné la croissance des agneaux. C'est pour moi le facteur le plus important»* dit-il. Brebis et agnelles confondues, il obtient un taux de productivité d'1,5 agneaux en moyenne. Et il vend à la coopérative Ciaylyn, sous contrat label rouge, ce qui valorise davantage le prix du kilo de viande payé. *«Pousser plus vite et vendre jeune, c'est ma méthode et les agneaux que je vends en mai bénéficient de cours meilleurs»*. Ce qui n'empêche que son chiffre d'affaires annuel est composé à trois quarts de l'activité bovine et donc au quart de l'activité ovine. *«La mixité m'a permis de valoriser les parties les plus séchantes des parcelles de mon exploitation»* explique l'éleveur. Quant à l'utilisation du pâturage tournant, *«en faisant tourner vite, j'économise de l'aliment pour les animaux, les mères ont plus de lait et comme l'herbe est bonne, je consomme moins d'aliments»*. C'est l'exemple-type d'une stratégie gagnante-gagnante. Au cours des trois ateliers, sur lesquels se sont succédé trois groupes de visiteurs, chacun a pu mesurer les performances durables de l'exploitant, à la fois sur la contention des animaux (des lots corrects pour organiser son troupeau), l'aspect sanitaire (déparasitage) et la finition des agneaux de boucherie à l'herbe. Les clés de la réussite, selon Patrice Guyard, *«c'est la rigueur et la régularité»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Des ateliers permettaient de découvrir les spécificités du système mis en place par Patrice Guyard il y a 20 ans. Ici, la con-tention des agnelles Suffolk et l'organisation de la troupe.



Patrice Guyard pose pour la photo, sur fond d'affiche en faveur de la Reconquête ovine.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

► «Il faudra choisir entre l'élevage ovin et la présence du loup!»

Thierry Besançon a rebondi sur la présence de plus en plus rapprochée du loup dans des départements proches de la Bourgogne. *«Nous ne pourrons pas cohabiter»* a-t-il prévenu, à la fois pour appeler les (futurs) éleveurs ovins à la vigilance et comme avertissement à faire passer aux autorités régionales. Il s'est voulu explicite: *«si nous laissons faire, les éleveurs arrêteront. C'est un peu tôt pour en parler mais le jour où le loup sera présent en Bourgogne, on ne pourra plus s'en défaire. Nous ne devons pas nous laisser envahir par cet animal qui n'a pas sa place dans notre région»* a-t-il prévenu, en citant l'exemple de la Meuse *«qui a subi 41 attaques de loups et dont les éleveurs ovins sont démoralisés»*. Le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Eric Bertrand, lui a emboîté le pas. Faisant allusion à des suspicions de présence d'un loup isolé, l'année dernière dans le Morvan, ce dernier a enfoncé le clou: *«ce sera les brebis ou le loup, il n'y aura pas de cohabitation !»* Des craintes qui s'ajoutent à d'autres fléaux, déjà bien présents, selon Patrice Guyard: *«après les sangliers, les ragondins, les blaireaux, les chiens de chasse en période de chasse, nous n'attendons plus que le loup !»*

Viande bovine

«Bras-de-fer avec la filière en perspective»

La situation économique des producteurs de viande bovine s'est encore dégradée et atteint une cote d'alerte maximale. A l'issue de la récente réunion avec l'aval de la filière, Pierre Vaugarny, secrétaire général, tire le bilan des discussions et trace les priorités d'action de la FNB.

Quelle est la situation des producteurs de viande bovine aujourd'hui ?

Catastrophique. De partout nous remonte le constat de trésoreries à sec et de perspectives de revenus 2014 au plus bas. Rien d'étonnant : les cours se sont fortement dégradés alors que les coûts de production ne baissent pas. Et la nouvelle PAC en 2015 marquera un recul des soutiens pour bon nombre d'exploitations. Fait nouveau, les importations sont en nette hausse depuis mai avec des chiffres qui nous interpellent (+40% d'Allemagne, + 50% d'Irlande, +30% d'Italie, …). Nous sommes particulièrement inquiets. Et, «cerise sur le gâteau», les Pouvoirs publics osent empiler de nouvelles contraintes réglementaires, et donc de nouvelles charges, avec notamment les zones «Nitrates».

Quel bilan retirez-vous de la réunion du 10 septembre avec l'aval de la filière ?

La filière ne mesure toujours pas la gravité de la situation des producteurs. Elle continue de penser «gestion à la petite semaine». GMS comme abatteurs sont à ranger «dans le même sac».

Nous nous sommes heurtés à une pleine entente entre les grands groupes d'abattage et les enseignes de la distribution. Tous ont jugé «impossible» une hausse du prix-producteur ! De même, accord total entre eux pour trouver tous les freins possibles à la mise en avant des viandes françaises. En mars dernier tout le monde a participé «en chœur» au lancement de «Viandes de France». Six mois après, les distributeurs ne sont toujours pas en mesure d'apposer les étiquettes, c'est plus qu'étrange !

Point positif cependant, sous l'impulsion de la FNB, trois chantiers de fond pour l'avenir du secteur ont été ouverts : plan d'amélioration du «process» de travail des viandes afin d'assurer un meilleur niveau qualitatif général (maturation), réorganisation de la segmentation pour mieux valoriser nos produits, groupe de réflexion sur les effets et dérives des promotions. Un calendrier de travail «serré» est fixé à l'interprofession pour des dispositions opérationnelles au 1er janvier.


Photo : Agri72

Comment réagit la FNB ? Quelles sont les lignes d'action que vous allez porter ?

Nous sommes plus déterminés que jamais, même si nous regrettons évidement que «les grands» de la filière aient laissé passer une occasion historique de jouer collectif. Ils se contentent d'avoir tiré à eux la marge (les 300 euros par animal perdus par les éleveurs ne se sont pas volatilisés !).

Si les GMS n'ont pas naturellement le réflexe du patriotisme économique et bien nous allons les aider plus activement à l'acquérir. Nous ferons la chasse aux enseignes qui n'affichent pas le logo «Viandes de France». Nous voulons voir 100% de viandes françaises en magasins. Et nous saisirons les Pouvoirs publics de toutes les dérives d'étiquetage. Pas question de laisser l'impunité en GMS alors que les éleveurs subissent en continu la pression des contrôleurs.

J'ajoute que nous avons désormais aussi dans notre «ligne de mire» les abatteurs, qui ont délibérément joué la carte de la Distribution contre les producteurs. Nous allons également agir en restauration collective, à commencer par les cantines… Les élus des Collectivités sont les premiers importateurs de viande bovine ! Nous leur avons écrit. Sans réponse de leur part, nous organiserons bientôt la transparence par nous-même.

Où en sommes-nous par rapport à l'objectif d'exportation qui figure dans la «*feuille de route*» FNB ?

Dans le contexte, c'est une des toutes premières priorités de la FNB et nous y travaillons activement. Nous sommes amers de constater que pour l'aval, le marché européen et mondial est vu «à sens unique», uniquement pour importer, au risque de casser la production et tous les emplois induits. Nous attendons un investissement plus fort des Pouvoirs publics sur l'export, car c'est avant tout de leur action que dépend l'ouverture des marchés.

La demande sera nécessairement en croissance sur un ensemble de pays (Turquie, pourtour méditerranéen, Asie, …).

Il faut saisir toutes les opportunités selon la demande des pays clients, bovins maigres et finis, viandes. Nous avons bon espoir d'une amélioration de nos flux d'exportation.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Avis d'appel à candidatures et propositions

Pour le renouvellement des labellisations et habilitations des :Points accueil installation (PAI) Centres d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisés (CEPPP)

Organismes de formation dispensant le stage collectif 21 heures

Dépôt des dossiers avant vendredi 31 octobre

Points accueils installation (PAI)
Dans chaque département, une «*porte d'entrée unique*» est chargée d'accueillir et de coordonner l'accompagnement de proximité de toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture : c'est le «*point d'accueil installation*» départemental.
Afin de garantir à tous une information exhaustive de qualité sur les différentes étapes conduisant à l'installation, le PAI apporte un service à tous. Il est ouvert à tous les porteurs de projet en agriculture, qu'ils soient demandeurs ou non des aides auprès des Pouvoirs Publics.
Le PAI est en mesure de répondre au plus juste aux attentes d'information, d'appui auprès des porteurs de projets par une orientation vers les structures compétentes et d'aide à la réalisation de l'auto-diagnostic dans une démarche de conception d'un projet d'installation.
Ainsi, en s'appuyant sur un réseau pluraliste d'accompagnement des structures partenaires départementales, le PAI est la structure pivot pour accueillir, informer, orienter et accompagner tout porteur de projet.
Centre d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisé (CEPPP)
Offrir à chaque candidat à l'installation, à chaque porteur de projet, la possibilité de se préparer au mieux à l'installation en agriculture représente un des enjeux de la politique rénovée de l'Installation/Transmission.
Dans chaque département, un CEPPP animé par des conseillers est chargé de l'élaboration des plans de professionnalisation à destination des candidats à l'installation en agriculture. Il intègre son action dans une dynamique et une relation de proximité avec tous les porteurs de projet, en continuité avec les missions du Point accueil installation.
La prestation proposée par le CEPPP a pour finalité de professionnaliser le candidat à l'installation en réunissant au mieux les conditions nécessaires à une installation réussie c'est-à-dire pérenne.
Le CEPPP permet à tout porteur de projet de bénéficier d'une assistance pour la définition de son plan de professionnalisation personnalisé (PPP). Ce PPP vise à compléter les compétences du candidat déjà conférées par le diplôme ou le titre détenu.
Organismes de formation dispensant le stage collectif 21 heures
Le stage collectif de 21 heures est une composante du Plan de professionnalisation personnalisé (PPP). C'est une action de formation obligatoire (prescription systématique par les conseillers formation du CEPPP) pour les candidats éligibles et sollicitant les aides à l'installation auprès des Pouvoirs Publics. Le stage de formation est néanmoins ouvert à tous les porteurs de projets d'une installation en agriculture.
Il est dispensé par un organisme de formation prestataire du stage collectif 21 heures. Un organisme au minimum est habilité par département.
Les structures aujourd'hui en activité sont labellisées (PAI, CEPPP) et habilitées (stage 21 heures) jusqu'au 31 décembre 2014.
La présente procédure d'appel à candidatures (PAI, CEPPP) et d'appel à propositions (stage 21 heures) est organisée pour procéder au renouvellement des structures en place, à compter du 1er janvier 2015 et pour une durée de 3 ans. La date limite de dépôt des dossiers de demande auprès de la DRAAF de Bourgogne est fixée au 31 octobre 2014.
Les cahiers de charges ainsi que les dossiers de demande de labellisation sont téléchargeables sur le site internet de la DRAAF de Bourgogne à l'adresse suivante : http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Renouvellement-des-structures-d.h
La réponse à l'appel à propositions, par un organisme de formation candidat à l'habilitation pour la mise en œuvre du stage collectif de 21 heures, n'est pas soumise à une présentation normée d'un formulaire administratif. L'habilitation est délivrée par la DRAAF du siège social de l'organisme.
L'installation en agriculture est caractérisée par une grande diversité des publics et des projets. Afin de favoriser un accompagnement adapté et complet à destination des candidats à l'installation, une attention particulière sera portée aux candidatures multipartenariales.

Les dossiers de demande sont à déposer à l'adresse suivante :

DRAAF de Bourgogne
Service SEFAR
4bis, rue Hoche
BP 87865
21078 DIJON CEDEX

Contact :
Ludovic PASQUETTI
Tel : 03 80 39 30 39
Mel : ludovic.pasquetti@agriculture.gouv.fr

Multiplicateurs
La lutte contre le campagnol des champs s'organise...

La fin d'été 2014 voit à la fois, une recrudescence des campagnols, notamment dans les cultures fourragères porte-graine, et la mise en place de l'arrêté interministériel de lutte contre le campagnol.
La lutte est désormais globale : les méthodes préconisées doivent associer des techniques préventives (travail du sol, pratiques agricoles), des mesures favorisant la prédation naturelle, du piégeage, et la lutte chimique le cas échéant.
Nous rappelons que la distribution de la spécialité est encadrée par les Fredon (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et repose sur une adhésion à leur service et la demande de droit d'achat à partir de la densité d'indice de présence (mesurée à partir d'un comptage au champ).
Une note technique reprenant en détail tous ces points a été envoyée par la Fnams à tous les multiplicateurs de semences fourragères. Elle peut cependant vous être envoyée par l'antenne régionale via jean-paul.janson@fnams.fr ou consultée sur le site www.fnams.fr.
Contact: E. Perreau,
e-perreau@fredon-bourgogne.com
03 80 25 95 45

COMMUNIQUÉ FNAMS NORD-EST



Récolte de blé 2014 dans l'Yonne, la Nièvre et la Côte d'Or

Des rendements hétérogènes et une valorisation qui s'annonce compliquée

Le Comité technique de l'Yonne (élargi à la Nièvre et à la Côte d'Or) a réuni les acteurs agricoles bourguignons afin de faire la synthèse des essais variétaux blé de l'année.

Variété	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
APACHE	97.5(12)	95.6(12)	101.3(7)	104.3 (8)	100.2 (10)	99.2(10)	99.2 (11)	94.4 (10)	96,9 (7)	97,4 (4)
AREZZO				102,6 (4)	98.6 (10)	99.7(10)	95.6 (11)	103.8 (9)	95,3 (7)	96,1 (7)
PAKITO							106.4 (6)	107.3 (10)	103,7 (6)	101,2 (8)
BOREGAR							105.8 (4)	105.9 (5)	106 (5)	97,3 (6)
RUBISKO								110 (4)	102,5 (6)	104,1 (8)
SY MOISSON								96 (5)	100,4 (6)	93,0 (8)
SOLEHIO								96,1 (4)	100,2 (3)	99,3 (5)
ALLEZ-Y								102 (6)	98,2 (3)	102,1 (4)
CELLULE								91,8 (3)	100,9 (3)	100,3 (5)
ARMADA									103,3 (3)	102,8 (3)
HYFI (h)									102,6 (5)	101,0 (4)
DIAMENTO									99,6 (6)	100,9 (5)
ASCOTT									100,3 (4)	100,6 (4)
IONESCO									103,1 (4)	94,6 (4)

(): nombre d'essais dans lesquels la variété est présente.
(h) : Hybride

Selon le SCEES, le rendement moyen s'établirait autour de 69 q/ha pour l'Yonne (moyenne des 5 dernières années : 67 q/ha). L'analyse des composantes de rendement fait état d'un nombre de grains par épi élevé, suite à une très bonne fertilité épi, alors que le nombre d'épis a été limité par la sécheresse au moment de la montaison.

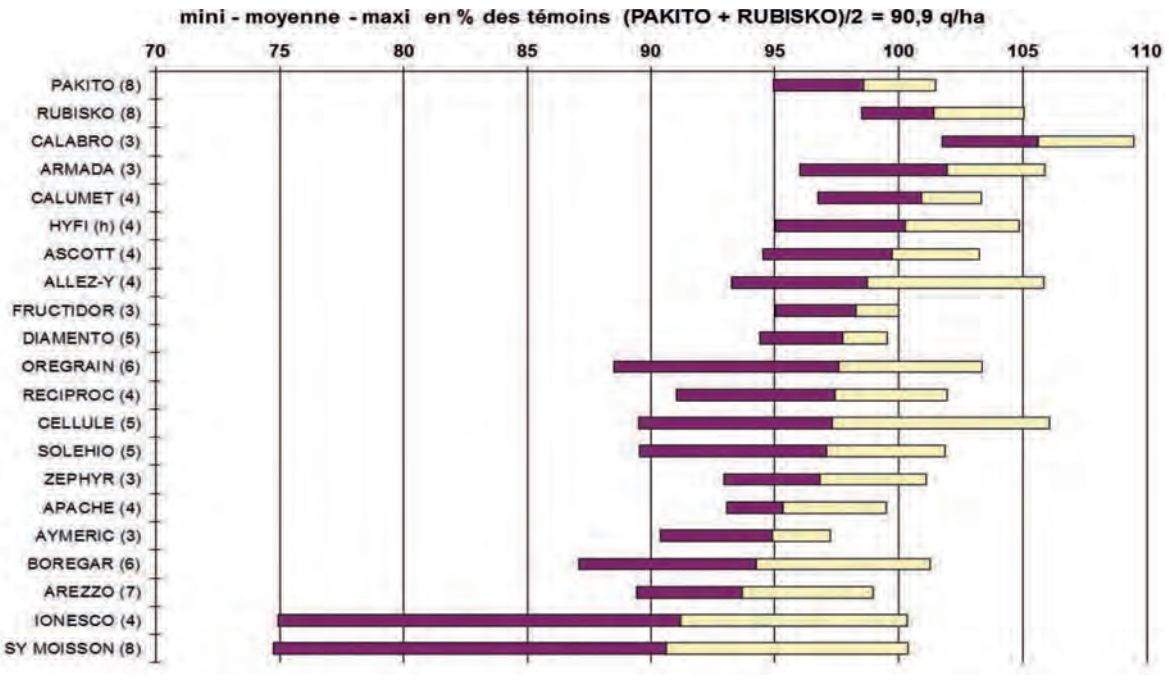
Cette moyenne cache d'énormes disparités, du simple au triple, dépendantes du type de sol, de la date de semis et surtout des précipitations du printemps. Le secteur des Plateaux de Bourgogne, et tout particulièrement le Châtillonais, est la zone la plus éprouvée puisque les rendements des exploitations peuvent parfois être inférieurs à 50 q/ha.

Après un automne-hiver très humide et *«chaud»*, le printemps a été sec et *«froid»* mais très lumineux.
La conséquence sera une avance de 10 jours par rapport à une année normale au stade *«épi 1 cm»* comme au stade *«épiaison»*. La situation était inverse en 2013, ce qui n'invite pas à suivre l'agenda habituel au risque d'avoir un mois de décalage !
Les implantations ont été réalisées en plusieurs temps : des semis précoces dans la poussière, des semis de fin octobre en très mauvaises conditions de ressuyage et quelques parcelles semées sur le gel de début décembre. Ces derniers semis auront eu la chance de connaître un mois de janvier clément.
Du côté de la pression maladies/ravageurs, 2014 fera partie des annales puisque la rouille jaune s'illustre dès fin janvier sur les variétés les plus sensibles, principalement dans l'Yonne et le Nord de la Côte d'Or. Du jamais vu, conséquence d'un hiver doux et d'une évolution vers des souches plus virulentes. Néanmoins, les fongicides l'ont bien contrôlée malgré plusieurs cycles de contamination. Les autres maladies n'ont généralement pas posé de problème et ont été bien maîtrisées.

Avec l'hétérogénéité des rendements, il faut également composer avec une qualité affectée par des précipitations à la veille de la moisson. Les blés déjà stressés par les températures échaudantes du mois de juin (week-end de la Pentecôte) ont reçu jusqu'à 100 mm entre le 5 et le 13 juillet ainsi que des températures froides (13°C et crachin avec hygrométrie saturante les 10 et 11 juillet notamment). La conjonction de ces 3 phénomènes a levé toute dormance des graines entraînant des problèmes de germination sur pied (y compris sur parcelle non versée) ainsi que de très faible Temps de Chute de Hagberg (TCH).

Alors que les filières meunerie et exportation, principales destinations de nos blés bourguignons, nécessitent des TCH d'au moins 220 secondes, la récolte bourguignonne sera en difficulté pour répondre à cette exigence de qualité. Les organismes collecteurs travaillent actuellement à la valorisation d'une collecte inhabituelle avec la clientèle classique.
Dans les essais, les variétés témoins Pakito et Rubisko présentent un bon niveau de rendement et se positionnent, en 2014, parmi les plus productives.
Parmi les variétés présentes dans la synthèse, Diamento et Oregrain méritent d'être suivies, notamment pour leur qualité.
La variété Frutidor, pénalisée cette année par une fin de cycle échaudante, reste également à suivre.
Du côté variétés récentes, Calabro, Armada et Calumet sortent du lot.
Calabro est une variété barbue avec une bonne fertilité épi et un PMG (Poids pour mille grains) important. Ces caractéristiques prédestinent cette variété aux petites terres.
Armada présente un bon PS et une faible sensibilité aux maladies mais avec deux gros défauts de qualité : risque important de mauvais TCH et mal adaptée à la panification.
Calumet est une variété précoce (semis à partir du 10/10) inscrite avec un faible écart traité-non traité.
Ces résultats sont liés au contexte de l'année, le choix des variétés à semer doit donc également prendre en compte les résultats des années antérieures.
Les résultats ci-dessous sont les rendements en pourcentage de la moyenne des essais entre 2005 et 2014.
Nous attirons l'attention sur l'intérêt de faire des tests de germination sur les semences de ferme compte tenu de début de germination pas toujours visible à l'œil nu.

EMMANUEL BONNIN (SOUFFLET AGRICULTURE) ET MARJORIE LAUTIER (CA89) POUR LE COMITÉ TECHNIQUE DE L'YONNE





Un jeune éleveur installé en Bresse

Grégory Fréchou a adopté l'aubrac

Originaire de Haute-Savoie, Grégory Fréchou est venu s'installer en Bresse en 2006. Hors cadre familial parti de zéro, il a choisi de se constituer un cheptel de bovins aubrac inscrits. Une race rustique qui se prête bien à son système résolument économe.



Installé depuis 2006 au Fay, Grégory Fréchou s'investit pour sa race favorite au sein du syndicat Centre Est Aubrac. Il défend également l'élevage allaitant en temps que membre de la section bovine de la FDSEA dont il est administrateur.

Agé de trente ans, Grégory Fréchou est éleveur allaitant au Fay près de Louhans. Originaire de Haute-Savoie, il est arrivé en Bresse en 2006 pour réaliser son rêve de devenir éleveur. Sa passion ne lui vient pas de sa famille dont aucun membre, pas même ascendant, n'est du métier. Tout petit, le jeune Grégory était attiré par les animaux de la ferme voisine de l'appartement de ses parents. Plus tard, Grégory optait pour des études agricoles : BEP, bac pro puis BTS. Ayant grandi entouré d'élevages en AOC fromagères, le jeune savoyard se voyait éleveur laitier. Mais dans sa région d'origine, s'installer en production laitière signifiait intégrer un gros Gaec… Un destin dont Grégory ne voulait pas entendre parler ! *«Je voulais être tout seul ; faire de ce que je veux ; ne rendre de compte à personne !»* Au terme d'une prospection laborieuse, le jeune homme a eu connaissance d'une ferme appartenant à un compatriote haut-savoyard qui souhaitait arrêter subitement. La propriété se trouvait en Saône-et-Loire, au Fay. Tout est alors allé très vite. Grégory s'est porté acquéreur de 56 ha de terres non drainées, d'une stabulation et d'un peu de matériel. à l'époque, le prix des terres était moitié moins cher qu'aujourd'hui ; la pression céréalière moins forte. Sur cette ferme au passé mouvementé, tout était à refaire : nettoyage, clôtures, etc… L'exploitation s'est agrandie au gré des opportunités pour atteindre 120 hectares dont 50 en fermage.

Fidèle au berceau de race

Bien qu'il ait repris le cheptel allaitant de la ferme, Grégory a tenu à repartir sur de bonnes bases en acquérant des animaux inscrits. Ayant dans son parcours fait connaissance avec la race Aubrac, le jeune homme s'est adressé au GIE lié à l'Upra raciale, lequel l'a mis en relation avec des vendeurs d'animaux du berceau (Aveyron, Lozère). Un premier lot de huit génisses de 18 mois a été acheté. Inséminées, elles ont vêlé avec succès l'automne suivant. Grégory s'est alors à nouveau porté acquéreur de 45 femelles d'un coup et il s'est débarrassé des dernières bêtes de son prédécesseur. Aujourd'hui, le cheptel compte 90 mères aubrac en production. Beaucoup sont issues de génisses achetées puis inséminées pour un vêlage d'automne. En s'adressant à l'Upra et en se fournissant directement auprès d'élevages inscrits, l'éleveur signale ne jamais avoir connu de souci sanitaire.



Girafon est un jeune taureau aubrac qui provient de la station de Saint-Chély-d'Aubrac dans l'Aveyron.

Grégory se rend quatre à cinq fois par an dans le berceau de race. C'est là qu'il se fournit en taureaux. Le jeune sélectionneur avoue avoir un faible pour la Lozère où *«les animaux sont plus petits et plus trapus»* que dans la partie cantalienne du berceau. Girafon est le premier taureau acheté en station provenant d'un élevage situé sur le versant sud du Mont Lozère. Fidèle à cette maison, Grégory y est accueilli chaleureusement. Sa passion pour l'Aubrac ne se limite d'ailleurs pas aux bovins, le bressan d'adoption avoue *«adorer»* cette région rude et montagneuse du Massif Central.

Vêlages d'automne en plein air

85% des vaches du cheptel sont accouplées avec des taureaux aubrac. Deux tiers sont saillies par des taureaux de monte naturelle et un tiers sont inséminées. Les 15 % de vaches restantes *«des bêtes non inscrites ou inintéressantes»* sont croisées avec des semences de charolais testés sur aubrac.
Programmés en automne, la plupart des vêlages ont lieu en plein-air ; un tiers en septembre et deux tiers en novembre. Les derniers se terminent cependant fin décembre en bâtiments.
Grégory produit des broutards d'environ 400 kg vifs qu'il commercialise au même tarif que des charolais avec des ventes en juin, septembre et octobre. Côté femelles, les réformes donnent des carcasses de 370 à 420 kg payées 20 à 30 centimes d'€ de plus que des charolaises, signale Grégory.

Une vache qui occasionne *«peu de frais»*

à en croire le jeune éleveur, la première qualité de la race aubrac, c'est d'engendrer *«peu de frais»*. Le vêlage est une formalité. *«Je ne me lève jamais les nuits !»*, résume Grégory qui rapporte que les mises bas sont rapides avec des veaux expulsés avec *«peu de poussées»*. Les mères aubrac ont aussi l'avantage d'être très maternelles avec des petits veaux qui tètent immédiatement.

Pour la production laitière, les aubrac ont cette *«capacité à se contenter de peu et à valoriser très bien les fourrages grossiers»*, explique l'éleveur. Elles sont en outre très fertiles et reviennent en chaleur rapidement. Enfin, les aubrac font montre d'une remarquable longévité avec des vaches dépassant fréquemment les dix ans et pouvant donner 15 ou 16 veaux dans une carrière, fait valoir Grégory. Viscéralement passionné par sa race, le jeune éleveur est investi dans l'association Centre Est Aubrac dont il est le vice-président.

MARC LABILLE

Concours interdépartemental aubrac

C'est une première en Saône-et-Loire: les 17 et 18 octobre prochains, l'association Centre Est Aubrac, présidée par Didier Perrodin, organise un concours interdépartemental à Saint-Pierre-de-Varennes. Jusqu'alors, les éleveurs d'aubrac s'en étaient tenus à une présentation de race lorsque l'occasion s'en présentait. Fédérés au sein d'un syndicat depuis 2010, ils ont eu envie d'organiser un concours, à l'image de ce que font d'autres départements. Réunissant des éleveurs de la Saône-et-Loire, de l'Allier, du Rhône et de la Loire, ce concours devrait rassembler une centaine d'animaux

FENDT
fendt.fr

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Chantier d'automne

Boue sur la chaussée: un danger à ne pas négliger

Chaque année, les mauvaises conditions météorologiques ne facilitent pas les travaux agricoles et forestiers, notamment les récoltes, l'ensilage, les labours ou le débardage. Les professionnels concernés ne peuvent pas toujours attendre un climat favorable pour les entreprendre. Ces activités indispensables pour la survie des exploitations, engendrent quelquefois des dépôts de boues qui peuvent rendre la chaussée glissante et faire courir un risque aux usagers de la route, en particulier pour les deux roues, mais également engager la responsabilité de la personne qui est à l'origine du dépôt de boue.

Comment éviter les dépôts de boue ?

La présence de boue sur la chaussée doit être signalée et enlevée, par la personne responsable des dépôts de boue, lorsqu'elle présente un risque pour la circulation. Dans la mesure du possible, il convient de travailler lorsque les conditions météorologiques sont favorables pour éviter de mettre en œuvre les dispositions qui suivent.

Comment réduire la quantité de boue déposée ?

Si la configuration de la parcelle le permet, il ne faut pas sortir directement du champ sur la route principale, mais emprunter un chemin secondaire sur lequel les engins pourront se délester.

Comment signaler le danger ?

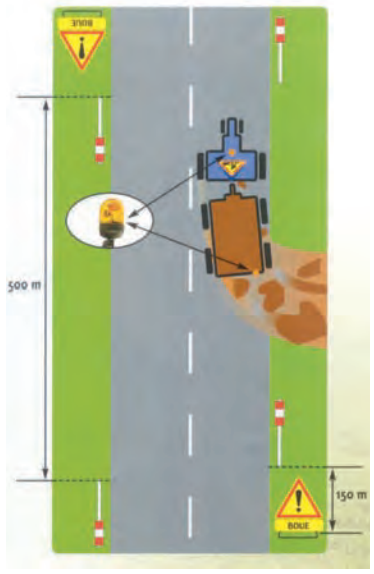
La zone dangereuse doit être impérativement signalée aux usagers de la route afin de les inciter à ralentir. La pose de cette signalisation est à la charge de la personne responsable des dépôts de boue.

La signalisation temporaire doit être mise en place dans les deux sens de circulation (distance d'environ 150 mètres en amont et en aval de la zone salie) de façon à être bien visibles et les renouveler tous les 500 mètres au besoin. Les panneaux réglementaires doivent être rétro réfléchissants (panneau AK 4 «Chaussée glissante» et un panonceau KM 9 avec la mention «Boue» - Classe II - dimensions : 1 mètre de côté), lestés et implantés judicieusement en accotement pour être visibles et éviter d'être salis.

Comment supprimer le danger?

La personne responsable des dépôts de boue doit procéder au nettoyage de la chaussée (emploi d'un godet métallique proscrit) le plus rapidement possible (au minimum une fois par jour voire plus si nécessaire) en veillant à ce que les engins et surtout les personnes qui interviennent sur la chaussée soient correctement signalées afin de ne pas mettre leur vie en danger (gyrophares visibles à 50 mètres pour les engins, gilets rétro-réfléchissants pour les personnes).

Il ne sera pas réalisé de lavage de chaussée en période hivernale pour éviter la formation de verglas.



Le responsable du dépôt de boue peut être recherché en responsabilité civil et/ou pénale

En application du code de la voirie routière (article R 116-2) toute personne qui dépose sur la voie publique des substances susceptibles de nuire à la sécurité publique peut être condamnée à divers titres.

- En l'absence d'accident, le code de la voirie routière prévoit une amende pour contravention de 5ème classe prévue par l'article R 610-3 du code pénal. L'amende est de 1500 euros au plus, et peut être portée à 3000 euros en cas de récidive.
- En cas d'accident, le responsable du dépôt de boue peut être condamné à titre civil ou pénal :
- Action civile : le responsable sera condamné à réparer le préjudice en versant des dommages et intérêts à l'usager victime de cette boue (articles 1382 et suivants du code civil) ;
- Action pénale : le responsable sera condamné sur la base du code pénal en fonction de la gravité (décès, blessures, incapacité de travail...). Les peines pourront se composer de peines d'emprisonnement (article 221-6 du code pénal).

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

DU 1ER AU 3 OCTOBRE 2014 AU PARC DES EXPOSITIONS DE CLERMONT FERRAND (63)

Grand Jeu REUSSIR

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

1er Lot
UN LÈVE-SAC AGRAM
AGRAM
Extérieur, allée M, n° 146
Flèche de levage à double télescopage, charge utile 600 à 1 300 kg, attelage 3 points tracteur avant ou arrière, second attelage pour combiner avec distributeur d'engrais, chaîne de manutention de série.
D'UNE VALEUR DE 1 688 € HT

2e Lot
UN ÉLECTRIFICATEUR sur secteur PATURA P8000
patura
Hall 1 allée F n°207
équipé de la technologie MaxiPuls, parfait pour des conditions et des périmètres de clôture extrêmes, avec régulation de puissance active et option télécommande.
D'UNE VALEUR DE 1 382,50 € HT

3e Lot
UNE BROSSE À VACHES LELY LUNA
LELY
Extérieur n° 240 & Hall 2
Deux sens de rotation, une conception simple et sans entretien, une durée de vie plus longue ; un troupeau plus calme.
D'UNE VALEUR DE 1 000 € HT

4e Lot
UN THERMOLAC 40 GV LA BUVETTE
LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement
Hall 1, allées C&D, n° 104
Modèle avec 1 boule pour 15 gros bovins.
Efficacité jusqu'à -30°C en hiver.
L'eau reste fraiche en été.
Boule moussée polyuréthane.
Système breveté d'ouverture totale et rapide.
D'UNE VALEUR DE 473 € HT

5e Lot
UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE ENVIRONNEMENT
Axe environnement spécialiste phyto-environnement
Coquée - Autonomie 8 heures
• Protection respiratoire avec ventilation motorisée
• Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
• Pour le nettoyage d'étable, hangar, …
• ULTRA CONFORTABLE.
D'UNE VALEUR DE 369 € HT

6e Lot
UNE COMBINAISON EXTREM OUT DOOR RIZOME®
double Zip.
D'UNE VALEUR DE 230 € HT

7e Lot
UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME®
Double curseurs inversés - Teflon.
D'UNE VALEUR DE 71 € HT

8e Lot
UN POLO MANCHES COURTES, RIZOME®,
Techno-fibre 100% Natura, col zip.
D'UNE VALEUR DE 38 € HT

du 9 au 15e Lot
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®, de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
FOCUS HOME INTERACTIVE
www.farming-simulator.com
D'UNE VALEUR DE 21 € HT

Pour JOUER
REMPLISSEZ complètement et lisiblement
VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur votre billet d'entrée et sur le stand REUSSIR ou des sociétés partenaires
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard vendredi 3 octobre 2014 à 17 heures

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés AGRAM SAS, PATURA, LELY, LA BUVETTE, AXE ENVIRONNEMENT, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE, organise du 1er au 3 octobre 2014 dans le cadre du Salon Sommet de l'Élevage 2014, au Parc des Expositions de Clermont Ferrand, à COURNON (63), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant spécialisé dans les productions concernées par le Sommet de l'Élevage et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR situé Hall 1au plus tard vendredi 3 octobre 2014 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; la valeur commerciale des lots étant donnée à titre indicatif, peut faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR 4-14 rue Ferrus – Hall B CS 41442 - 75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AGRAM patura LELY LA BUVETTE Axe environnement rizome FOCUS Terres de Bourgogne

-innovators in agriculture

Sarl Bouilloux

Investissement massif dans le guidage GPS.





Le concessionnaire CASE IH de Dijon et Senozan (71) a investi dans un réseau de signaux RTK et des Hommes pour permettre aux agriculteurs d'accéder à des solutions de guidage GPS. Pour couvrir son secteur qui s'étend du nord de la Côte d'Or à Bourg en Bresse, l'entreprise a déjà installé 10 balises RTK couvrant 80% des départements 01/71/21. C'est ce qu'ont pu découvrir les agriculteurs lors de deux après-midi à Beire le Chatel et Gilly les Citeaux, les 16 et 18 septembre dernier. L'objectif de Thierry Janniaux, dirigeant de la concession Bouilloux, est de proposer aux agriculteurs un guidage précis, fiable et rapidement accessible pour accompagner les clients dans les facilités de semis ou traitements, travaux de sols. Objectif : faciliter les semis et les désherbages mécaniques, réduire les couts de traitements, les recoupements, apporter du confort... Pour cela, ses deux spécialistes Hubert Grelot pour le secteur nord de la concession et Jérémie Félix pour le secteur sud ont opté pour des balises Trimble implantées tous les 30 km en moyenne, sur des bâtiments dégagés. «*Les balises sont disposées de manière à limiter les zones d'ombre sur une exploitation. Les fréquences d'utilisation sont uniques sur la zone d'émission et déclarées à l'Arcep supprimant les perturbations.*» explique Hubert Grelot. «*Posées sur des structures fixes, les balises permettent d'enregistrer les parcelles et les lignes garantissant ainsi qu'elles ne bougeront pas. Cela donne une précision à 2,5 cm, même 6 mois plus tard*» Le guidage RTK proposé par Trimble est opérationnel dès l'allumage de la console (à peine une minute). Le réseau RTK Bouilloux est compatible pour toutes les marques (tracteurs, automoteurs) et accessible selon deux formules : un droit d'entrée par exploitation ou une offre d'abonnement annuel démarrant à 600€ht/an.

Nouveautés

Le Xeos TF s'enrichit



Crédit photo : Sulky

Les semoirs pneumatiques à trémie frontale Xeos TF de Sulky s'enrichissent en rampes de semis avec dix nouvelles variantes. Les rampes à châssis fixe Unidisc et Unisoc sont proposées en trois largeurs de 3, 3,50 et 4 m. La rampe à châssis repliable Cultidisc 80 kg se décline en quatre largeurs de 4, 4,50, 5 et 6 m.

Kuhn : la série 60 remplace la série 3



Crédit photo : L. Vimond

Cette nouvelle offre Kuhn de faucheuses conditionneuses traînées se décline en quatre modèles, à timon central (à partir de 3,10 m) ou latéral (jusqu'à 3,50 m). Offrant deux régimes (780 et 1 000 tr/min), le conditionneur se décline en versions à doigt acier mobiles, à rouleau acier ou caoutchouc. Elles proposent trois types d'épandage : normal, andain et regroupeur.
À l'arrière, les roues sont larges et de grand diamètre pour réduire la compaction des sols.Modèles : FC 2860 TCD, FC 3160 TCD, FC 3560 TCD et FC 4060 TCD Largeur : 2,80, 3,10, 3,50 et 4 m

Une herse de prairie avec semoir



Crédit photo : L. Vimond

Les nouvelles herses de prairie mixte de Beiser se composent de trois rangées de herses et de trois rangées de peignes. Animé électriquement,
le semoir APV permet le sursemis de diverses semences.
Capacité de trémie : 120 l
Largeur : 6 et 8 m

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41 - J.Paul Clerget 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

nouveau
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SURVEILLANCE VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Sommet de l'Elevage Ext T 434
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Débit, Durabilité, Design.
NOUVELLE PRESSE À CHAMBRE VARIABLE ROLL-BELT
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS



• Jusqu'à 20% de débit en plus : accélérateur de flux, courroie vulcanisée quatre faces.
• Polyvalence : entrainement mixte renforcé, mise en rotation de la balle par six organes moteur, Roll-Belt est à l'aise dans le sec comme dans le vert.
• Performances non-stop : trappe de décompression en cas de bourrages.
• Autonomie : trois rouleaux de filet embarqués, chargement simplifié.

TOP SERVICE 00800 64 111 111
www.newholland.com
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
ALIANCE CONSEIL
Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU (Groupe Methivier) — St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Tannay 03 86 22 11 54

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	22/09/2014	23/09/2014	17/09/2014	17/09 au 23/09/14	
Vaches viande (V)	U		3,90 €	4,12 €	4,06 €
	R	3,61 €	3,65 €	3,85 €	3,68 €
	O	-	3,35 €	-	3,23 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,25 €
	O	3,28 €	3,05 €	-	3,23 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,88 €
	P	2,62 €	2,30 €	-	2,57 €
Génisses VML	U	4,20 €	4,30 €	4,86 €	4,36 €
	R	3,96 €	3,80 €	4,10 €	3,79 €
	O	-	3,20 €	-	3,17 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,50 €	2,70 €	2,64 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 23/09

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	3,19
250-300 kg	-	2,88	2,73
300-350 kg		2,77	2,58
350-400 kg	-	2,59	-
400-450 kg	-	2,53	2,43
450-500 kg	-	2,50	2,41
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,33
350-400 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,27
350-400 kg	-	2,48	2,33
400-450 kg	-	2,42	2,31
450 kg et +	-	2,45	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,65	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	-	2,08	1,91
5 -10 ans	-	1,95	1,76
+10 ans	-	1,75	1,62
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,20	2,02

Bovins : 1198
Apports de saison. 95% de vendus.

Broutards : vente quasi totale malgré les incertitudes des acheteurs. Les transactions sont plus régulières mais les cours accusent une très légère baisse.

Laitonnes et génisses 18 mois : vente active et cours très fermes.

Vaches : les tarifs se tiennent dans les bonnes jeunes vaches (moins de 5 ans), mais continuent leur chute dans le reste de la catégorie. Cette chute est accentuée par une présentation de qualité plus ordinaire.

Sicafome animera une vente aux enchères de reproducteurs présentés lors des Portes Ouvertes du Gaec Gauthe le vendredi 26 septembre.

1 vache de 780 kg : à 2320 € (2,97)
Génisses 18 mois culardes 359 à 435 kg : 1780 à 1970 € (4,11 à 4,96)
1 laitonne de 280 kg : à 1450 € (5,18)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 22/09

Bovins (412)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
190 à 375 kg	560 - 950	2,52 - 2,98
400 à 490 kg	990 - 1170	2,30 - 2,51
Taurillons d'herbe		
360 à 430 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
290 à 360 kg	720 - 820	2,27 - 2,63
320 à 365 kg	-	-
Génisses		
320 à 420 kg (16-24mois)	720 - 910	2,02 - 2,30
520 à 620 kg (24-36mois)	1000 - 1210	1,92 - 1,96
Taureaux		
700 à 1060 kg	1170- 1110	1,47 -1,68
Vaches		
Vaches suitées mâles ou femelles	-	
Vaches légères	810 - 1110	
Vaches entre deux	1160 - 1340	
Vaches lourdes	1370 - 1900	

Malgré des apports de bonne qualité en mâles, les cours perdent à nouveau quelques centimes et ce pour l'ensemble de la catégorie. Toutefois peu de lots sont invendus. Présentation de qualité hétérogène en laitonnes, vente totale, cours stables.
Peu de demande en génisses de deux ans, cours en baisse avec des invendus. En vaches, la pression tarifaire exercée sur les animaux gras se répercute sur le maigre, pénalisant plus particulièrement les vaches âgées.

Bovins gras : 22
Génisses de viande : 3,864 à 4,12 kg de viande.Vaches de viande : 3,76 à 3,80 kg de viande.
Vente toujours difficile à des cours orientés à la baisse.

Prochain marché bovins le 29 septembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 10/09/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	2,70
300 à 350 kg	2,78	2,56
350 à 400 kg	2,60	2,51
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,65	2,55
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	4,30	4,00
Vaches		
- 5 ans	2,04	1,92
de 5 à 10 ans	1,97	1,87
+ 10 ans	-	1,80

Broutards : en mâles, plus les animaux sont lourds plus le commerce est difficile, les cours sont facilement reconduits en mâles légers. En laitonnes : les cours sont reconduits malgré une présentation de qualité inférieure.

Laitonnes-Génisses : la bonne présentation a limité la baisse des cours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 23/09/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	1,95 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	-

Tendance : pas de demande pour l'exportation en Italie, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 15/09/14 au 21/09/2014*

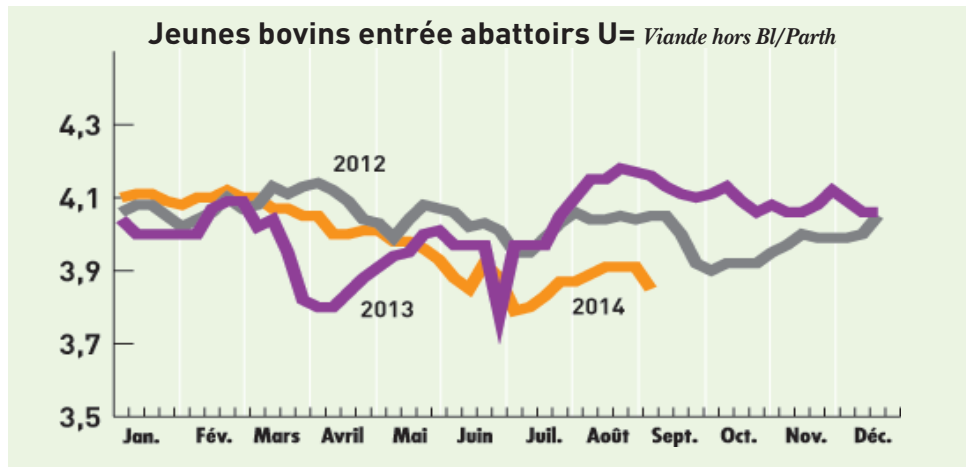
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	-
350 kg	-	2,46 €	2,30
400 kg	-	2,40 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	-
500 kg	-	2,24 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,33 €	-

Tendance :
Augmentation de l'offre et demande limitée.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 15/09/14 au 21/09/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,85 €	3,72 €	-			
Races mixte		-	3,40 €	3,38 €	3,35 €	3,34 €	
Races lait					3,22 €	3,20 €	3,13 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,23 €	4,14 €	3,99 €	3,65 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,20 €	4,10 €	3,96 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,44 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,50 €	3,41 €	-	-
Races lait				-	-	3,03 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,82 €	4,48 €	4,18 €	4,06 €			

Tendance : baisse des ventes dans toutes les catégories.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 15/09/14 au 21/09/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,92 €	3,88 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,39 €	4,23 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,02 €	3,93 €				
Races mixte					3,49 €	3,31 €		-
Races lait						-	2,99 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,98 €	4,67 €	4,40 €	-				

Tendances SEM. 39/2014

Bovins de boucherie

Le recul de la demande constaté ces dernières semaines est le reflet d'une consommation toujours tendue sur la seconde moitié de septembre avec un budget des ménages épurés par les vacances, la rentrée des classes et les nombreuses promotions. Dans ce contexte déjà morose, les géants de la distribution et de la RHF trouvent largement de quoi couvrir leur besoin sur le marché français ou européen largement fourni. Sur les marchés, la tendance se durcit avec des disponibilités suffisantes pour couvrir des besoins en repli dans le sud du pays. Dans la viande haut de gamme, l'activité est plus calme et les tarifs peinent à se maintenir dans les femelles labels ou de qualité bouchère. La tendance est baissière dans les allaitantes de choix secondaire avec un tri plus sévère à l'encontre des vaches légères, âgées de plus de 10 ans. Dans les laitières, les industriels maintiennent la pression sur les prix avec une volonté de les rapprocher de la concurrence européenne. En jeunes bovins, la demande Française est atone et le marché Italien reste plombé par les importations polonaises.

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité tend à se durcir face à une orientation commerciale moins favorable dans le secteur viande.

Broutards

Les disponibilités saisonnières restent importantes, ce qui offre toute la latitude aux exportateurs de faire baisser les prix, face à une demande Italienne toujours pénalisée par les retards de sortie des ateliers et sans autre concurrence d'autres marchés exports pour le moment. La dégradation des cours se poursuit dans le centre du pays avec des Charolais qui perdent 0,05€/kg vif depuis un mois. Dans les femelles, le flux commercial à l'export tend également à se durcir avec des disponibilités qui s'étoffent.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La gamme tarifaire est sans changement pour les Abondances, Frisons ou Montbéliards avec un meilleur équilibre offre et la demande. Dans les croisés laitiers, le type de croisement, le poids et la conformation sont des éléments importants dans la définition du prix face à l'étendue de la gamme tarifaire. Dans les bons veaux de race à viande, l'activité commerciale reste facilitée par la modestie de l'offre avec des cours stables. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 22 septembre) :
«La phase de plus forte sortie des réformes laitières s'estompant, le marché doit se recaler avec une prochaine stabilisation des cours dans l'ensemble des catégories, en l'absence de stocks d'animaux en ferme. Par ailleurs, des signes positifs sont attendus à l'export sur pays-tiers ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 22 septembre)
«Dans un volume toujours conséquent mis en marché, les meilleurs animaux et les plus légers devraient enregistrer une stabilisation des prix. Tendance à la reconduction des cours sur les broutardes.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/09*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,73 -3,11**	**2,49 - 2,95**
Gras (38-44 kg)	-	**2,57 - 3,13**	**2,58 - 2,93**
Gras (+44 kg)	-	**2,44 - 3,03**	**2,20 - 2,75**
Gras (+50 kg)	-	**2,27 - 2,75**	**1,94 -2,55**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,78 - 1,11**	-
(+60 kg)	**1,03 - 1,33**	**0,71 - 1,21**	-
Divers			
Béliers: 80 à 196 €	**0,93 - 1,87**		
Agneaux maigres : 46 à 94 €	**1,42- 2,73**		
Chèvres :			
Boucs :			

Ovins : 1890
Apports satisfaisants. 93% de vendus.
Agneaux : l'offre est pléthorique mais de bonne qualité. La demande est mesurée malgré la proximité de la fête de l'Aïd El Kébir, et la vente se déroule dans une ambiance calme à des cours reconduits par rapport à la semaine passée, mais en nette baisse par rapport à l'année dernière.
Brebis Béliers: demande suivie. Cours reconduits.

Effectifs :
Agneaux : 1689 -Brebis : 177
Béliers : 20 - Caprins : 0
Divers : 4

Prochain marché : lundi 29 septembre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 12/09*

Ovins : 642	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras -44 kg	**105 - 138**	**2,45 - 3,02**
Agneaux maigres + 44kg	**105 - 138**	**2,45 - 3,02**
Brebis	**40 - 75**	**0,80 - 1,04**
Béliers	**120 - 167**	

Vente suivie en agneaux de boucherie à des tarifs fermes. Les agneaux mâles en prévision de la fête de Aïd voient leur tarif plafonner entraînant des invendus. Commerce actif en brebis et béliers à destarifs plus fermes. **Prochain marché ovins le lundi 29 septembre aux horaires habituels.**

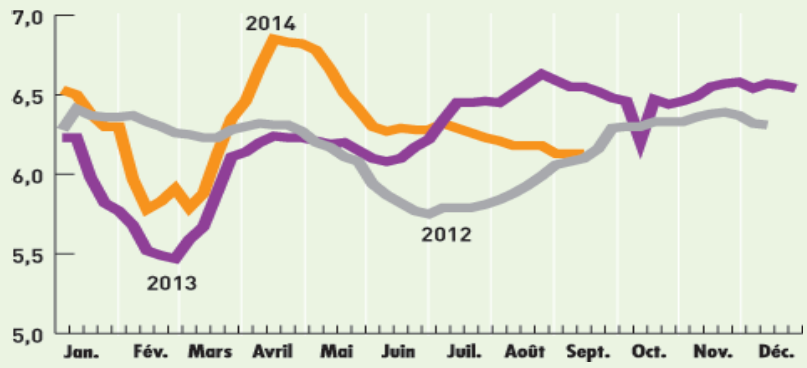
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 15/09/14 au 21/09/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,56 €**	**6,29 €**
Couvert	16-19 kg	**6,62 €**	**6,47 €**	**6,19 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,82 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 15/09/14 au 21/09/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,13 €	-	**2,38 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 15/09/2014 au 21/09/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,37 =	6,45 =	645 =	5,93 =	-	-	-	-
	R Var.	5,98 =	6,05 =	6,03 =	-	6,53 =	6,59 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,24 =	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,26 =	6,20 =	5,47 =	-	6,62 =	6,45 =	5,83 =
	R Var.	5,99 =	6,04 =	5,97 =	5,50 =	6,56 =	6,47 =	6,30 =	5,85 =
	O Var.	5,74 =	5,75 =	5,77 =	-	6,29 =	6,19 =	6,02 =	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,94 =	-	5,82 =	5,53 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : pas de commission de cotations, évolutions réglementaires, reconduction des cours.
Zone sud : pas de commission de cotations, évolutions réglementaires, reconduction des cours.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
25-26/2014		**7500**	**0,169**	-	-	**5**
27-28/2014		**102 540**	**0,208**	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 17 septembre 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,30 à 8,60 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 7,90 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,60 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

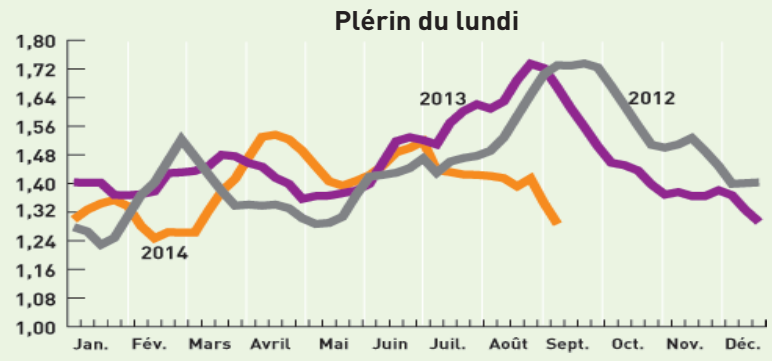
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 889 porcs présentés) *Cotations du lundi 22 septembre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,287 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 15/08 au 19/08/14*
1,57 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

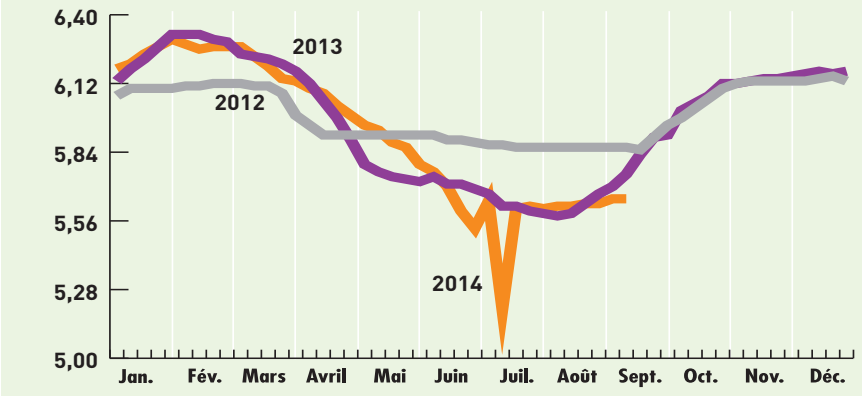
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/09/14 au 21/09/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,15 €**	-	-
U	-	**7,80 €**	**6,66 €**	-
O	-	**5,65 €**	**4,92 €**	**4,23 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/09/14 au 28/09/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**145**	**350-670 €**	**250-505 €**	**170-285 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-360 €**	**260-330 €**	**150-170 €**	**60-80 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**420-530 €**	**340-410 €**	**180-220 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-630 €**	**430-500 €**	**230-260 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1122**	**170-280 €**	**135-220 €**	**20-100 €**	**10-40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/09/14 au 21/09/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,46 €**	**2,34 €**	**1,58 €**	–
Bons	**2,12 €**	**1,90 €**		

Céréales

Marché du 16 septembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	174	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%.	4 de sept.	170	V C
Aube/Yonne	180 Hagberg Amidonneie	sept.-oct.	154	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	sept.-déc.	139 à140	N C
Sud Côte-d'Or	61 kg/hl	6 d'oct.	133	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 d'oct.	130	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	sept.-oct.	135 à140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		sept.	148	T C

TRITICALE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		oct.-déc.	130	V C
Côte d'Or		9 d'oct.	130 à 131	T C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		sept.-déc.	210	N C
Yonne		sept.-déc.	210	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	215	N C

FÉVEROLLE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

01 - Vds NH TM125 pont supersteer rel. avt clim BT range com pneus 580-70-38 usure 15% excellent état
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds tract. Renault 75/14 TS de 1983, 75 cv, 4RM, b. état, 10 000 h, réparation à prév. 7000 euros TTC
✆ **04.74.30.96.93. ou 06.33.48.12.29**

38 - Vds tracteur Renaud 9034 avec fourche Quick 950 et trac chenille 12004 divers mat.
✆ **04 74 28 94 30 HR**

42 - vds broyeur Deswoy larg trav. 2.80 m 1500 euros ttc - sous soleuse Huard 3 d - mat. lourd 1500 euros ttc
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds hotte Platic neuve 50 euros - brabant 2 socles 200 euros - toles ondul. galvan. 5 euros p forge 80 euros - caravanne 200 euros.
✆ **04 77 68 17 74**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 6050 h., TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 340C)
✆ **03 86 76 01 78 06 70 57 20 22**

89 - VENDS tracteur JD 6900, 5 800 h., an. 1996, rel. avant, 23 500 €, JD 6200, 4 800 h., an. 1997 + chargeur JD 653, 22 000 euros (réf. 3903)
✆ **06 77 87 28 81**

Travail sol

38 - Vends rouleau tasse avant Techmagri largeur 1m50 année 1997, prix 1800 euros HT.
✆ **06 14 17 63 96**

38 - Vds semoir 15 rgs Nodet vibro : 500 euros disuqe 24 porté : 2000 euros, remroque Miro 5 T roue neuve.
✆ **04 74 80 17 81**

54 - Vends herse rotative PKE 400 Rabewerk rouleau packer - 510 TBE.
✆ **06 75 51 92 84**

57 - Vends semis direct Horsch Sem-Exact 4 m dents neuves, option double entraînement, citerne engrais.
✆ **06 64 99 52 52**

71 - Vends charrue Huard tri-socs, sécurité non stop mécanique, bon état, roue de terrage.
✆ **06 80 51 00 32**

89 - VENDS combiné Amazone semoir disques 12 cm, RP 302, rotative 3 m., sem. system, - canadien Sicam 5.50 m., dent, genre stripel avec herse Morisse (réf. 390F)
✆ **03 86 43 10 82**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 380B)
✆ **06 29 81 80 05**

58 - VENDS MB Laverda 3600, 1985, 3 900 h, coupe 3.60 m., cab. clim., broyeur, scie à colza, TBEG (38VB2)
✆ **06 83 57 20 65**

Arbo-viti

26 - Vds mat noix thermo ventilateur 8 pales Horizon Sud 2004 jusqu'à 3 étages 900 euros exo TVA, calibreuse Rousset à plat 5 grilles 500 euros exo TVA.
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Vds chambre froide positive 8m x 5m x 3m, porte 150 x 213, panneaux 120mm, groupe Copeland D9RS3, évaporateur 4 ventilateurs, année 2011, 9800 euros HT.
✆ **06 07 19 30 32**

Epandage

07 - Vds Epandeur Fumier ROCHE 6T Heri verticaux Bequille hydro 1997 Bon état 5900 €
✆ **06.76.41.43.42**

Irrigation

26 - Vds enrouleur IRRIFRANCE 90-340 hydraulique TBE px 11 000 euros HT, pneus Good Year 20% usure px 800 euros HT.
✆ **06 81 14 69 43 ou 06 81 14 69 38**

Forestier

38 - Vds remroque forestière 9 T Poncet, grue Patruna 6,60 m, B. état : 8500 euros à déb. Dép. 38.
✆ **06 81 80 53 94 06 26 43 00 32**

Manutention

89 - VENDS godet Quick multifonction 2.20 m., attelage alloquick, état neuf, 2 000 € à débattre (réf. 39VB1)
✆ **03 86 32 25 11**

Agri. divers

01 - Vds semoir grains 2m25 John Deere prix 200 euros
✆ **04.74.51.02.22**

07 - Vds Atom Thomas Port 500 € Semoir Nodet roue fer 250 € Prétail Broyeuse Esser 500 € Distri. Engrais Ssoleuse 500 €
✆ **06.83.87.98.06**

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.400 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - vibro avant + rouleau à barres Bonnel, bon état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06 19 42 00 08.**

18 - Vends tasse avant double spire avec vibro, 3 rangs syncrospire Franquet, état neuf - chisel, 3 m, avec herse et rouleau.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Menetou Salon, vds 2 cuves 100 hl, fond bombé et trappe de décuvage, chapeau flottant, 2.000 euros pièce.
✆ **06 89 42 18 22.**

18 - Vends rouleau Dal-Bo, repliage hydraulique, 7,3 m, Cambridge ondulée, TBE.
✆ **06 85 95 47 78 ou 02 48 64 23 45**

18 - Vds tracteur MF 6495 et 698 T - charrue Naud, 6 socs, chariot - charrue GB, 4 socs - cover crop Quivogne 32D - combiné semi Amazone, 4 m + HR Amazone HR403 - vibro, 5 m - canadien, 4,5 m - rouleau autoporté, 6 m - bétaillère Bruneau RB6890 - presse Casalis 8080 - semoir maïs Nodet, 7 r - remorque Raybach. 10 t.
✆ **06 99 62 96 91**

21 - Cause cessation activité VENDS : - tracteur New-Holland T 6 140 (31.12.2013), environ 150 h., état neuf, - tracteur Arès 550 RX (12.2001) avec chargeur Faucheux F 200 + Godet MTS + pic bottes + godet à terre, - tracteur Cérés 85 (02-1997) avec chargeur Godet MTS et Pic Bottes, - faneuse 8 toupies Kuhn GF.7902 (2012) excellent état, - andaineur Kuhn GA 4521, excellent état (2010), - faucheuse Kuhn GMD 602 (2001), très bon état, - pailleuse Lucas Paillotte (1997), très bon état, - vibroculteur 3 m., - cover crop Souchu-Pinet 24 disques (1995) très bon état, - combiné 3 m. herse rotative Kuhn + semoir Nodet-Gougis, bon état, - pulvé Caruelle 800 L, 15 m., - distributeur engrais Kuhn MDS 701, 24 m. (1997), très bon état, - 1 nourisseur à veaux de 3 m., - 5 nourisseurs à veaux de 2 m., - 1 ratelier Cornadis, - 3 rateliers 14 places à arceaux, - 1 ratelier à balancier, - 1 aplatisseur à grain Skiold (2004), très bon état, - divers petits matériel (auge, bac, benne 3 points, vis à grain, tonne à eau (réf. 390B)
✆ **03 80 49 24 73**

21 - VENDS 2 roues étroites 270/95 R 32 et 2 de 230/95 R 48, 30% usure, 400 euros à débattre. (réf. 3904)
✆ **03 80 95 14 55 06 72 41 64 70**

25 - CHERCHE boule à lait 850 ou 1000 litres.
✆ **06 33 51 22 13.**

38 - Vds andaineur Kuhn 4121 essieu tandem de 2006 TBE cause achat plus gros : 3000 euros..
✆ **06 84 05 20 80**

38 - Vds MB MF 520 coop 3,60 chariot coupe tournesol, chariot 4 rgs maïs : 3000 euros.
✆ **04 74 80 17 81**

38 - Vds élagueuse Mc Connel 6 m. exten. prop. élect. 6500 euros HT.
✆ **04 74 28 98 07 ap. 20H**

38 - Vds HT charrue Huard 151 4 socs NSH de 2001 : 5500 euros, Herse Sicam 5 m repliage hydraulique 1000 euros, neo dechaumeur-RAU polymag 3 m : 3000 euros, Amazone semsystem semoir et cultimix : 5000 euros, monosem extend 6 rangs de 45 cm à 80 cm hydraulique : 8500 euros, épandeur Amazone ZAM électronic et lève sac : 2000 euros, Amazone pulvé UF 1200 DPAE rampe 21 m super S contrôle fait : 5000 euros, Boitier électronique commun au deux materiels broyeur Desvoys DR4 - 2 m80 : 2000 euros, Bétaillère 4 GB : 2000 euros.
✆ **04 74 28 98 07 ap. 20H**

58 - Cause retraite VENDS MF 6245, 2 600 h, 85 cv, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - andaineur 353, Vicon kver, - bétaillère 3 m., - matériel divers (réf. 3901)
✆ **03 86 22 22 19**

58 - VENDS cause retraite épandeur Agrimat 7 T., - herse plate 5 m., - cultivateur 15 dents, - rampe de curage (réf. 39VB2)
✆ **03 86 85 03 17**

69 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus broyeur pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr JH Braud et mois. Batt. en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Promo sur rateliers en stock: arceaux 14 places, autoserrant, grilles fixes à 465 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Prix fin de saison sur mat. fenaison occ. en stock, faneuses 5,50 m + 6,40 m, rotatives 2,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse distributrice enrubannage 5,200 m3 trainée, goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds cuve RVS 50 Hl ch./fr. refroid./réchauf. vini. Kreyer, cuve inox 60Hl vinif. stockage, réception vend. Vaslin, pompe pr vend., tract., benne à vend.
✆ **06 88 56 09 51**

8 7 - Vds tract NH TL100A, dist engr Bolgball 24 têtes ét. neuf, herse rot Kuhn 3003, sem Sulky grains 21RD, brab 4 corps Huard, épand fum 12m3 Deguill, endain Lely 805 CD.
✆ **05 55 60 69 30**

90 - Cause retraite vds semoir engrais Kuhn Axis 301 2008 b.é. + pulvé Hardi Master 1000 l 15 m Cde elec incorporateur cuve rinçage lave mains contrôle 4 ans OK t.b.é.
✆ **03 84 56 31 74 HR.**

Elevage

26 - Vds tank à lait Japy 2400l année 2005 TBE, lavage auto, jauge auto, 5000 euros HT.
✆ **04 75 03 05 02**

58 - VENDS bétaillère Louault L 4 m., plancher aluminium, bon état (réf. 3804)
✆ **03 86 39 32 19**

Véhicule

Utilitaire

01 - RARE !!! Vds Renault Master DCI 120, 04/2003, 203000 km, 1ère main, carrossé «Puivif» alu, séparation (3 bovins) CT vierge, tbé, prix 14950 Euros
✆ **06.87.05.63.94**

19 - Vds Camion Bétaillère IVECO 2002, 8T, 170cv, type 80E17, ralentisseur, auto élect, pont hyd neuf, TBE, 80.000 km, mines OK.
✆ **05 55 20 80 07 HR ou 06 75 75 57 72.**

38 - Vds Mercèdes Benz carrosserie bétaillère 25/07/1996, diesel, 260000 kms type 412, prix à débattre.
✆ **06 87 11 36 58 04 76 35 17 97**

58 - VENDS C15D 2004, 169 070 kms, TBE, CT OK, crochet, att. + direction assistée + ferm. centr. + vitres électr. + train arr. et silenblocs aut. refaits + 2 jantes, 3 750 € HT (réf. 3802)
✆ **06 32 80 57 91**

69 - Vends fourgon Boxer 2003 contrôle OK Quaad KY MCO 2007, galerie Jumper caisses plastiques.
✆ **06 71 89 59 33**

69 - Bétaillère Master 120 cv, 2009, 85500 kms, révisé, caisse neuve, dispo mi oct. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Quad

52 - Vend quad Polaris Sportsmann 500 HO, année 2008, homologué 2 ou roues motrices, 1 800 kms, parfait état, très peu servi, révisé, cause double emploi. Prix HT : 3 800 euros (réf. 3807)
✆ **06 86 90 41 95**

Tourisme

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 117.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.000 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin balles rondes et regain de prairie
✆ **03.85.30.30.26**

01 - Vds bottes rondes regain (35) prairie nat. temp. trèfle et graminées
✆ **06.09.14.01.57. ou 04.74.51.22.78**

01 - Vds foin 2013, 200 BR, 120x130 prix 80 euros la tonne foin 2014, 250 BR 120x130 prix 90 euros la tonne
✆ **06.15.73.20.85**

03 - ETA BRY vd maïs ensil pl entière/epi bottes ou vrac, foin, enrubannage, paille.
✆ **06 08 06 96 95**

26 - Vds foin, luzerne dactyle 1ère coupe bottes 120 120
✆ **06 15 80 32 46**

38 - 2 pneus 600/65-38, 75 % usure - vis à grain sur roue diam. 100 L 9 m - 4 jantes 15 pouces L200 Mitsu - 70 BR bon foin pn - 94 bottes carré foin grossier - 30 bottes enrubannage.
✆ **06 12 15 35 90**



38 - Vends vendange de pays sur pieds - La Côte St André.
✆ **06 71 31 93 39**

38 - Vds foin en rouleau 120/120, 2014 + refoin 2014 en rouleau - Cherche paille en BR, au
✆ **04 76 05 55 66**

39 - Vds paille et foin rendu franco bottes rondes ou carrées
✆ **06 73 92 81 55**

42 - producteur 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées, tb qualité, livré.
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

42 - Vds foin sur pied 2ieme coupe sur 9.5 ha au plat secteur Balbigny
✆ **06 77 22 92 85**

42 - Vds poires William distillerie 040 le kg- Cellieu -42
✆ **06 09 88 66 02**

42 - Vds maïs ensilage ou épi variété HDI de LG Mts du Lyonnais
✆ **06 72 81 61 48**

69 - Vds maïs ensilage secteur Bessenay
✆ **06 82 65 65 18**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vds luzerne enrubannée C2, 2014. Beynost 01.
✆ **07 86 99 63 15**

M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque.
Tel. 06 23 79 23 84

Fourrage

01 - Vds foin naturel 2014 extra 100 BR et 60 BR regain prix 100 euros/Tonne et regain 70 euros/tonne
✆ **06.23.20.05.17**

18 - Vends foin, récolte 2014, de bonne qualité, possibilité de livraison, balles rondes et cubiques.
✆ **06 10 78 30 21.**

69 - Vds paille HD, foin de qualité, livré par C Rq. Profitez du tarif récolte !
✆ **04 74 00 30 70 ou rep.**

Propriété

21 - Propose 50 ha de terre de culture avec reprise du matériel (réf. 3805)
✆ **06 63 41 19 75**

38 - Cherche terrain ou grange pour entreposer matériel agricole région 38490 et alentour.
✆ **04 76 37 40 61**

Terrain

84 - Vends vignes AOC côtes du Rhône 2 HA 24, Violès (84150).
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

01 - Vds foin 2013 cuve à fioul 1000L double paroi épandeur fumier 4T charrue 3 corps
✆ **06.71.99.62.87**

Professeur SANA
Résoudra vos problèmes Amour - Affection
Fidélité pour mariage, chance en affaires, désenvoutement, exorcisme, concours, travail, sport, etc.
Par correspondance, déplacement poss.
100 % efficacité
06 14 17 03 37 - 01 41 71 52 77

01 - Vds gros piquets acacia appointés 1m90 prix 2 euros
✆ **03.85.31.52.01**

01 - Producteur Val de Saône vend grosse quantité pommes de terre Mona Lisa bon calibre propre qualité
✆ **06.63.20.52.79**

38 - Vds caravane 2 essieux marque Burstner, fourneau bouilleur Franco-Belge peu servi, 1 couple âne avec ânesse bas prix.
✆ **06 85 66 60 53**

Offre

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage proche Bourg en Bresse ou nourri logé
✆ **06.09.53.08.98**

07 - Cherche ouvrier agricole CDD 1 an pour divers travaux Débroussaillage Récolte châtaignes Clôtures
✆ **didier.blache004@orange.fr**

NOUVEAU concessionnaire Massey Fergusson
Dans le cadre de notre développement
NOUS RECHERCHONS UN MÉCANICIEN AGRICOLE CONFIRMÉ.
Envoyé CV à :
AGRI MECA
ZA des Plantes -70150 Marnay
Tél. 06 32 58 44 59
agrimeca70@orange.fr

84 - Cherche berger à partir du 15/09 pour durée indéterminée, dans le Vaucluse. Tél : 06 22 37 71 85 / 06 19 55 09 78
✆ **06 22 37 71 85**
06 19 55 09 78

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

01 - Agriculteurs en circuit court, je vous propose la réalisation de photos, vidéos, site internet. Contactez Laurent Berizzi et visitez paysanentrepreneur.com
✆ **06 84 63 42 95**

Mariage

Rencontre

07 - Jeune homme 25 ans gentil cherche femme 20/30 ans aimant la nature pour relation sérieuse.
✆ **Ecrire au journal**

38 - Homme 50 ans calme cherche femme ou veuve 48 à 54 ans pour relation sérieuse et durable.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise sous la réf. 3108/01 - CS 92608 - 38036 Grenoble cedex 2**

Animaux

Bovin

01 - Vds taureaux HBC 18 mois origine Lapendery mixte vêlage facile + veaux de l'année idem IBR livraison assurée Gaec Berthaud
✆ **06.30.34.62.14**

01 - Vds génisses Montb terme nov, déc., étable A 9000 kg système foin
✆ **06.70.61.16.57**

01 - Vds 7 génisses Montb terme nov, déc Elevage systeme foin moyenne 9000 kg
✆ **06.70.61.16.57**

01 - Vds 3 génisses Holstein terme octobre, 2 Gabor 1 Bernac garantie sanitaire
✆ **06.66.33.11.44**

01 - Vds 3 femelles 2 mois Montb pure ou croisée et femelles Holstein 3 semaines taureaux étrangers
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, 1 an, IA, HBL, - vaches pleines, vêlage nov-décembre, père qualifiés Lanaud (réf. 390C)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 3 Taureaux Charolais 1 an TGS Ibra 1 fils Farfadet 2 fils Erudit Boileau IVMAT Mères 107 112 106 Livraison Pos.
✆ **06.83.79.87.72**

18 - L'élevage charolais HBC J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet en Berry, vous invite à une visite d'élevage au pré les 25, 26 et 27 septembre 2014 et vous offre un choix de 40 mâles reproducteurs de l'année, de très bonnes origines, à un prix raisonnable, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Le meilleur accueil vous sera réservé.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08

18 - Elevage HBC vds 14 TB taureaux charolais de 18 mois, bonnes qualités maternelles et de races, caractère calme et docile, de différents types, livraison assurée. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly. Portes ouvertes le 27/09/14.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Elevage charolais HBC Mallet Bernard 18270 St-Maur, cause cessation vends : vaches pleines - génisses de 18 mois - laitonnes - taureaux de 18 mois, 30 mois et 5 ans - veaux reproducteurs de l'année, issus IA, IBR A.
✆ **06 08 12 07 94**
et 02 48 56 60 17.

21 - VENDS cheptel CHAROLAIS, très bonnes origines, IND IBR. (réf. 390A)
✆ **03 80 49 24 73**

38 - Vds taureaux Limousin 1 an type mixte vêlage facile.
✆ **04 76 06 03 82 HR**

38 - Pension bovins : sur le secteur du Trièves, pension de bovins, 43 places au cornadis, stabulation libre avec alimentation sur place :
✆ **06 86 77 16 74**

42 - vds taureaux 18 mois HB Charolais et 1 adulte vélage facile livraison assurée Chargueraud C
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds cse cess. troupeaux Charolais HBC naisseur de Vittoz Ivmat moy. élev. 107 al105 fn102 isevr104 av104 - Elevage Crepet JC
✆ **04 77 28 15 07**
06 83 72 25 96

42 - Vds 12 génisses Charolaises 30 mois pleines HBC t bonnes origines term. déc. - Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds génisses Holstein terme octobre décembre ind. IBR
✆ **06 79 41 80 95**

58 - VENDS TB T 18 mois charolais HBC, - veaux reproducteurs HBC, - taureaux 18 mois Limousin, - veaux reprod. Limousin, indem. IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3803)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - Elevage Champeau VEND bons taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, IBR A. Parigny les Vaux 58320 (réf. 390E)
✆ **03 86 68 80 03 - 06 75 69 10 18 - 06 62 66 56 54**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Vds plusieurs VL Mo à terme en octobre TGS CL 1500 euros à débattre.
✆ **06 87 86 74 62**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 340B)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 26, 27 et 28 septembre 2014. Vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr. Gaec Bonnot Fernand et Fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux adultes, taureaux de 18 mois, et veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Cessation retraite vds 30 gén. 30 mois, pleines, vêl. nov. déc. janv., IA, et tx, vêl. facile + 8 vh pl.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Elevage charolais vend taureaux repro. 30 et 18 mois, bonne origine, viande et développement.
✆ **06 88 06 95 93**

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 18 mois, HBL ou non, TGS, TBO, livraison.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vds génisses charolaises pleines, vêlage nov. déc., vêlage facile, IBR A.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Cse cess. vds 25 génisses 18 mois, 30 génisses 8 mois, HBC ou non, livraison assurée, garanties sanitaires.
✆ **06 09 33 42 14**

71 - Cause cess. vds vaches + génisses 30 m. pleines, génisses 18 m., 3 taureaux repro. 18 m. charol., IBR A. B. Gateau.
✆ **06 87 57 75 1**
ou 03 85 67 10 85

71 - Elevage charolais J.-Ch. Pallot vend taureaux de 18 mois, HBC, TGS, livraison possible. Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds veau mâle aubrac, 1.550 euros et femelle.
✆ **06 87 42 25 12**

71 - VENDS 6 taureaux 18 mois, - 1 taureau 30 mois, IBR A, TGS, livraison assurée. EARL Plantard - Cuzy (réf. 3905)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Vds génisses charolaises HBC, 30 mois, pleines, vêlage en décembre, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 34 36 62 68**

71 - Cause retraite vends vaches et génisses charolaises, terme décembre à mars.
✆ **06 42 47 73 29**

89 - VENDS 100 très bons taureaux 18 mois, - 100 mâles de l'année, - 25 génisses HBC, IBR A. Livraison possible, prix raisonnable. GAEC Cadoux Père et Fils -St André en Terre Plaine (réf. 360C)
✆ **06 89 18 05 87**
03 86 32 53 33

Caprin

58 - VENDS 2 boucs 6 mois pour reproduction, 70 € l'un à débattre (réf. 37VB3)
✆ **06 14 26 16 97**

Ovin

21 - VENDS agnelles OIF inscrites 10 mois. EARL Ferme de Magny Ph. Grandjean (réf. 380A)
✆ **06 40 21 48 51**

21 - Elevage Texel VENDS 2 béliers ref pouvant saillir, lot agnelles, le tout non inscrit (réf. 39VB3)
✆ **06 48 54 62 33**

58 - VEND reproducteurs agneaux et antenais charollais non inscrits, BO. Jean-François Pannetier (réf. 3902)
✆ **03 86 50 04 29 HR**
06 83 24 55 99

71 - Vds antenais charollais inscrits ou non, toutes garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

01 - Vds 12 porcelets du 16-07 pour élevage familial ou engrais bouclés livraison possible
✆ **04.74.37.56.71**

26 - Vds charcutiers 120 kgs, porcelets 25 kgs.
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43 (HR)

Equin

07 - Vds Etalon, Juments Comtois tout âge dresser ou non
✆ **06.99.37.56.49 (HR)**

70 - Cause cessation d'activité pour retraite, vds chevaux comtois surtout pouliches avec très bonnes origines (environ 8) de 18 et 30 mois et de 3 ans + quelques juments pleines.
✆ **03 84 68 51 34**

Volaille-Lapin

71 - VENDS poules naines + poules avec poussins + poussins 2 mois + anon 18 mois (réf. 3801)
✆ **03 85 49 13 39**

Chien

07 - Vds Chiots Border Collie pure race 3 mois mâle et femelle très bonne origine 140 à180 € Mère n° 250269801616078.
✆ **06.74.02.34.31**

26 - Vds chiots Border Collie de race, mère 26ZL073
✆ **06 83 49 81 50**

42 - Vds chiots Border Collie 2 mois puces vacc. certif. vet. mère 250269604593336 non lof
✆ **07 70 01 14 99**

58 - VENDS chiots Setter Gordon M et F nés 20/08/14, Lof, mère 2AGNA492, père 2HAL672, 600 euros (réf. 390D)
✆ **03 86 39 79 69**

74 - Vend portée de 9 beaucerons nés le 24/07/14, non LOF, mère immatriculation : 250269801154699 9.
✆ **06 81 57 34 42**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc. Contrôle sanitaire. Livraison. Documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

ESPACE Affaires

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une : G3P FA06/13
GODE Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

TREMIE DE STOCKAGE
SEMENCES, ALIMENTS, AGRAINAGE, GRANULES DE BOIS...
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm, pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€ ht
+ Rapide + Sûr + Pratique
Nombreux accessoires de personnalisation
NOUVEAUTES 2014
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14
jusqu'au 31/03/14 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

Défi Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 4240, bâtis MX	90	6700	1994
CASE IH CS 86 + char Quicke	86.	4300	2000
CASE IH Maxxum 5140, BE	120	9800	1990
CLAAS Céltis 436 RX, ch MX T8	82	3900	2007
CLAAS Arion 410, char MX, EN	90	650	2013
DEUTZ Agroplus 87, BE	87	4200	2008
FIAT 88-94 + char STOLL	88	7100	1995
JD 5310 + char	65	2500	2003
JD 5080 m + char JD, TBE	80	1200	2013
JD 6330 P, cab/pont susp	110	2700	2009
JD 6620 AP, rév/garantie	125	4600	2006
JD 6534, éxcel état	125	1500	2011
JD 6530 p, TLS, rév/gar	120	2800	2009
JD 6530 P, TLS HMS, rév/gar	120	4900	2007
JD 6830p, rév garantie	145	2900	2008
JD 6115 M, état neuf	115	950	2013
MF 4235 + char F 65	75.	5800	2000
MF 3125	125	8500	1990
MF 6485, rel et pdf av	155	5600	2004
MC CORMICK MC 105, char	105	7950	2004
MC CORMICK MTX 120, TBE	120	4200	2006
RENAULT Céres 85x, bâtis mx	85		1995
SAME Dorado 65 + char Fauch	65	5700	2009
SAME Antarès 130	130	5900	1993

MICRO TRACTEUR
MF 1528, état neuf 28 50 2013

TÉLESCOPIQUES
CATER. TH 337 C, 3.3 T, TBE 126 700 2012
CATER. TH 407 Agri, 3,7 T 126 4300 2009

MAT. ÉLEVAGE
Bol mélangeur KUHN Euromix 1 1380, 13m3, an 06
Desil. LUCAS Silogrif 2001 E, 2m3, etat neuf an 13
Desil/pail/distr EUROMARK 4902, 4m3, TBE, an 99
Des/pail/dis LUCAS Castormix+80guc, 8m3, an 09

FERTIL SEMIS
Distrib. engrais VICON PS 604 1000 L, agit., an 05
Distrib. engrais KUHN MDS935 R2 1800 L, an 05
Epand/pulvé PROLOG MXV594, L 8 m, an 2008
Sem/graines MONOSEM NCCM-4R, rév., an 2007
Comb/sem AMAZONE Culti. + AP302, 3m, an 03

OUTIL DU SOL
Herse rotative KUHN HR 303 D, L 3m, rel ar, an 04
Herse rota. POTTINGER Lion 301, L 3m, rév., an 07
Déchaumeur QUIVOGNE V 2,40, L 2,40m, an 1979

ENSILEUSE ET ACCES
Ensil. JD 6910, 3865 h mot, 2537 rot, an 1992

ÉPANDEURS À FUMIER
MAITRE EVM 50, 5 T, héris verticaux, TBE, an 02
PROMODIS Cargo KVX9000, 9 T, rév., an 2004
LEBOULCH Goliath 162, 9 T, porte guil., an 20011

SOMMET DE L'ÉLEVAGE ESPACE EXTÉRIEUR ALLÉE B - STAND 118

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR
Pis alors ? | La traite robotisée | Construire pour la vache | Cochons | Poule | Les Fous du VIERZON | "J'avais 20 ans..."
et de nombreux autres...
www.reussir-boutique.com

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

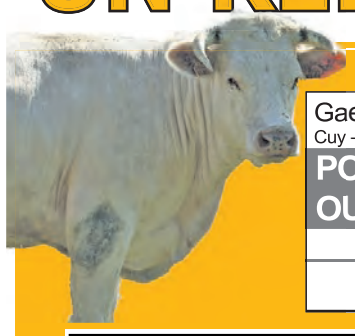
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGI - Photos non contractuelles

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !



Gaec **DEBOUX**
Cuy - 58110 Chougny 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
PORTES OUVERTES pour la visite de notre élevage inscrit au HBC
26 • 27 • 28 septembre à Cuy - 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois
Buffet froid offert

PORTES OUVERTES
27 et 28 septembre
VEAUX ET TAUREAUX 18 MOIS, HBC, TGS, IBRA
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
4 et 5 octobre 2014
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18

PORTES OUVERTES
26-27 et 28 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

PORTES OUVERTES
les 27 et 28 septembre
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
Earl MENETRIER PARIZOT
Hameau de Barain - 21350 Avosnes
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
26, 27 et 28 septembre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •
www.earl-touillon-moiron.fr

PORTES OUVERTES
les 26, 27 et 28 septembre
Gaec **POUPON**
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58 170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC IBR A
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Visite au pré les 26, 27 et 28 septembre
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables
Vente permanente de reproducteurs



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 26, 27 et 28 septembre
50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année -
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES
Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury)
21290 Recey s/Ource
10, 11 & 12 octobre 2014
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
06 85 33 82 34

4 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs portes les
Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2014

• **BERTHIER Pierre**, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 06 07 08 76 39
• **GAEC CORTIER P. & N.**, Les ballots, 71 Viry	Tél. 06 75 82 49 41
• **DUCERT Claude**, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 06 07 75 81 61
• **GAEC PORNON**, La Combe, 71 Viry	Tél. 06 74 53 49 72

PORTES OUVERTES
les vendredi 3 et samedi 4 octobre
au lycée Agricole de Challuy
avec vente de 7 jeunes vaches charolaises garanties gestantes par échographies vêlage en janvier, 1 taureau de 3 ans, veaux reproducteurs et génisses 18 mois.
Tél. 06 07 72 02 07

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
Vous ouvre ses portes les **26,27 et 28 septembre**
Taureaux adultes, 18 mois, veaux reproducteurs dont velages faciles et sans corne
58 Moulins-Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

Dans le haut Clunysois, Journées commerciales ven. 3 et sam. 4 oct.
3 élevages type viande réunis sous un même bâtiment à Montmelard,
GAEC MATHIEU - Vigousset
Taureaux 18 mois, adultes, et veaux de l'année.
• **EARL Gatille** - 71520 Dompierre-les-Ormes - non HBC - 03 85 50 46 08
• **GAEC Gatille Laurent** - 71520 Dompierre-les-Ormes - non HBC - 03 85 50 43 58
• **GAEC Mathieu Père et fils** - 71520 Montmelard - HBC - 06 88 92 01 18



Élevage Charolais HBC
Gérard Virely
PORTES OUVERTES
26, 27 et 28 septembre
Cause retraite vend taureaux 1 à 4 ans
Génisses et vaches pleines, veaux.
Visite au pré. Verre de l'amitié
Garanties sanitaires
Époissotte
06 73 10 01 13 - 03 80 96 44 68

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO0008682 - CÔTE D'OR
SALARIÉ AGRICOLE EN CHARGE DU TROUPEAU LAITIER H/F
Etablissement d'enseignement agricole public. • Au sein d'une équipe, sera en charge de la conduite et de la gestion du troupeau laitier (60VL Brune, quota 440000 l). • BTS PA/ACSE. Connaissance PA bovine et matériel d'élevage. Organisé, rigoureux, passionné par l'élevage. Compétences et attrait dans l'encadrement des élèves et travail en commun avec enseignants et formateurs. • CDD 1 an. Possibilité CDI dans la structure. Temps plein.

AO0008997 - BOURGOGNE
RESPONSABLE PRODUCTION - DIRECTEUR DE SITE H/F
Groupe familial à vocation charcutière recherche un directeur pour un de ses sites. • Expérimenté et appréciant le terrain, vous participerez à l'évolution de la gamme de charcuterie-traiteur, tout en gérant la production, l'approvisionnement en matières premières et les plannings des 15 personnes du site, dans le respect des objectifs fixés par la direction du groupe. Vous travaillerez en collaboration avec l'ingénieur qualité sur le suivi de l'HACCP. Attentif à la valorisation des personnes dans l'entreprise, vous aurez pour objectif l'optimisation des conditions et méthodes de travail et des performances, et serez force de proposition pour les améliorations de gamme • Manager pragmatique et expérimenté en transformation de la viande, vous connaissez le monde de la charcuterie. Rigoureux et réactif vous avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Vous maîtrisez les techniques de production et les indicateurs de son suivi. Vous êtes à l'écoute de vos équipes et les accompagnez quotidiennement • CDI. >40k€ bruts/an, à voir selon profil + intéressement sur résultat net.

AO0008934 - DOUBS
TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN ROBOTS DE TRAITE H/F
Leader mondial de la traite automatisée, le franchisé basé dans la Manche recrute pour faire face à la croissance de son parc de robots installés. • Vous installez puis assurez la maintenance préventive et curative des robots d'élevage bovin. • Bac Pro à BTS, sens du contact et du service client, connaissance de l'élevage. • CDI.

AO0008944 - YONNE
PREPOSE SANITAIRE CONTRACTUEL H/F
Administration. • Au sein d'une équipe de 10 personnes ; inspection salubrité des viandes, repérage et mise en consigne des carcasses présentant des anomalies. Inspection de second niveau en abattoir de volailles. • Niveau Bac+2 souhaité (BTS agroalimentaire ou agricole). Connaissance en biologie animale. • CDD 4 mois. entrée rapide. salaire brut/mois 1532.62 € + heures de nuit (30/40h) payées au trimestre.

AO0008998 - COTE D'OR
RESPONSABLE DE FORMATION - FORMATEUR AGRICULTURE H/F
Centre de Formation. • Responsable coordination et suivi formations agricoles public adulte. Chargé suivi déroulement pédagogique formations, ac stagiaires, partenaires, entreprises. Formateur enseignements techniques (productions végétales, machinisme ...). • Bonne connaissance milieu formation et/ou agri. Bac+2 à +5 agri ou expé agri. 1ère expé coordination. • CDD 1 an temps partiel (70 à 80%).

AO0009016 - NIEVRE
RESPONSABLE TECHNIQUE ELEVAGE H/F
Importante coopérative d'élevage en région Bourgogne. • Mettre en oeuvre les actions d'accompagnement des éleveurs : - animation de groupes d'éleveurs, - réalisation de projets bâtiments, - réalisation de rations et bilan fourrager, - développement du service approvisionnement sur sa section, - développement de l'activité engraissement. • BTS Agricole ou Ingénieur avec au moins 3 années d'expérience. • Entrée dès accord. CDI. Rémunération selon convention collective et expérience. 13e moi et intéressement aux résultats. Voiture de service, frais, ordinateur, téléphone...

AO0009147 - MEURTHE ET MOSELLE
ANIMATEUR FILIÈRE BOVIN LAIT H/F
Gestion des contrats de plan Etat - Région pour le secteur de l'élevage. • Animation du programme d'assistance technique Bovin lait. Animation de la Charte des bonnes pratiques d'élevage. Animation des coopératives laitières Lorraine-Alsace. • Formation ingénieur ou équivalent. Début accepté. • Poste libre. CDI. 26 K€. Véhicule obligatoire

AO0009168 - MEURTHE ET MOSELLE
CONSEILLER EN ELEVAGE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ANIMALE, RESPONSABLE DE SECTEUR H/F
OPA. • Suivi technique et promotion des actions auprès des éleveurs du département : suivi des élevages du secteur (nord Meurthe et Moselle), organisation et animation de réunions et de formations, rédaction d'articles. En charge des audits d'élevages au niveau départemental, en lien avec les vétérinaires ruraux. Intégré au sein du Pôle Terrain. • Ingénieur agro/agri. Bonne connaissance de l'élevage, bonne aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles, autonomie, maîtrise de l'outil informatique véhicule et permis B obligatoires. • CDI après période d'essai. Formation assurée par le responsable du pôle terrain et le vétérinaire du groupement départemental.

AO0009172 - VOSGES
FORMATEUR EN TECHNIQUES HORTICOLES H/F
Centre de Formation d'Apprentis/Centre de Formation Professionnelle pour adultes. • Enseigner les sciences et techniques horticoles pour les niveaux CAPA, BAC PRO et BTSA. • Ing. horticole ou diplôme universitaire Licence pro., Licence ou Master. Exp. appréciée. • Entrée immédiate. CDD de 6 mois remplacement de congés maternité (env. 25h/semaine). Rémunération selon convention collective (1715 € brut).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Achat-Vente

Matériel divers

Remorques occasion
- **MAUPU 18 T**
- **SAMAS 18 T**
- **La Campagne 16T**
- **DEGUILLAUME TP 15T**
- **DEVES 5 T**
- **Caisson TP 7 m³**

Ets DEVES
06 08 24 08 71
Présent au Sommet de l'Elevage Ext Allée M 341



CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. LOISEAU - JOUSSOT (Romain, Alexandre) né le 3 avril 1985 à Le Creusot (Saône et Loire), demeurant 8 rue des Aiguisons à Quétigny (Côte d'Or) dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **LOISEAU**

AL213913031

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 26 aout 2014, il a été constitué :

Dénomination sociale : DESIGN URBAN CERAMIQUE

Sigle : DUC

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 2 A Allée du Petit Pont 21110 Longchamp

Objet social : La création, fabrication, transformation, décoration, achat et revente, installation d'ustensiles et récipients en céramique, d'appareils d'éclairage et d'appareils sanitaires en céramique, béton ou verre, de revêtements céramiques pour l'architecture, la construction automobile, aéronautique ou navale, de mobilier urbain et domestique en céramique, béton ou verre et de tous produits complémentaires;

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Présidence: M. Philippe Orliac, demeurant Sous Les Bois 21320 Bellenot sous Pouilly

Transmission des actions: Librement cessible pour l'associé unique, sur agrément pour toutes les autres cessions.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL213913025

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/09/2014 enregistré à Dijon, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :

Dénomination : SARL DIJ PEINTURE

Siège : 22 chemin rural, 21121 Daix

Durée : 99 années

Objet : travaux de peinture intérieur, extérieur, revêtement de sols et murs, faïence, carrelage, électricité, pose de plaques de plâtre, menuiseries, pvc et bois

Capital social : 1000 euros

Apports en numéraire : 1000 euros

Gérants : M Lardanchet Pierre, 33, rue de Lisbonne 75008 Paris,M. Riondet Patrick, 25, bld Maréchal Leclerc, 21240 Talant.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL213913032

Cabinet Olivier Benoit
Avocat
3, rue Isabey 54000 Nancy
Tél: 03.83.27.32.32 Fax: 03.83.28.08.75
www.cabinet-olivierbenoit.com

SARL LES ECUREUILS

Société de participations financières de profession libérale
au capital de 201 000 euros
Siège social
25, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
21400 Chatillon sur Seine

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chatillon sur Seine du 09 juillet 2014 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société de participations financières de profession libérale

Dénomination sociale : SARL LES ECUREUILS

Siège social : 25, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 21400 Chatillon sur Seine

Objet social : La société a pour objet:

* la détention de parts ou d'actions de Société d'Exercice Libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmaciens d'officine

* toutes activités accessoires en relation directe avec son objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 201 000 euros

Gérance : Madame Stéphanie Sallambien demeurant 2, rue Ernest Humblot 21400 Chatillon sur Seine, et Monsieur Stéphane Aubry demeurant 4 ter, rue du Docteur Bourrée 21400 Chatillon sur Seine

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL213913035

RECTIFICATIF

Rectificatif à la publicité parue dans TERRES DE BOURGOGNE n°1287 du 12/09/14, il convient de lire que l'AGE de la SAS AL-G-CC s'est réunie le 15/07/14 et a décidée de la dissolution anticipée et sa mise en liquidation à cpter du 31/05/14.

AL213913026

ANNONCES LEGALES

legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX: Pré - Terre - **Objectif : Priorité pourra être donnée à un schéma de restructuration sanitaire.**

20 ha 52 a 06 ca - Le mauchand: B-119[42] - Pre allies: B-36(J)-36(K)-105[35](J)-105[35](K)-115[37](J)-115[37](K)

29 ha 97 a 15 ca - Fin de l etang: C-262(J)-262(K)-263-264-333[265]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/10/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL213913036

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

NUITS-SAINT-GEORGES: Terre - Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'intérêt Général (zone artisanale et industrielle).

4 ha 83 a 67 ca - La foret: ZH-20-21

1 ha 82 a 57 ca - La foret: ZH-19-33

POTHIERES: Terre et Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant en place.

14 ha 18 a 34 ca - La corvee: ZH-33-34 - La villecomte: ZE-8 - Le dessus des envers: AC-65 - Le sacristain: ZL-10(J)-10(K) - Le sigoureau: ZD-81-82 - Le veau mange: AB-11-20

QUEMIGNY-SUR-SEINE: Bois Taillis, Terre et Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant en place.

6 ha 85 a 13 ca - La brosse: ZR-31[9](J)-31[9](K) - La charriere: ZN-13 - Pres sur le pont: ZR-27-28

MEUILLEY: Terre à vigne et vigne situées en aire d'appellation AOC «Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits» - Objectif : Maintien de l'exploitant.

2 ha 04 a 15 ca - Les roulantes: A-202 - Sur l hopital: A-288-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-310-311-312-315-316-317-320-321-323-324-325-326-329-330-331

VESVRES: Ensemble immobilier habitation et dépendances - Objectif : Maintien de l'occupant.

6 ha 56 a 57 ca - Grande rue: A-91-93-275 - La perriere: A-143 - Le courticivot: A-182-183-184-185-261-262[189]-265[196] - Le fosse: A-138-139 - Les hates: A-90-92 - Sur chaumont: A-221-222

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/10/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL213913037

TRANSFERT DE SIÈGE

MELEZE

Société Civile Immobilière
au capital de 300 000 €
Siège social : 9 passage Gaston Roupnel
21700 Nuits Saint Georges
R.C.S. Dijon 791335896

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1 septembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social au 4 chemin du dessous des Meix 21200 Sainte Marie La Blanche à compter du 1 septembre 2014 .

Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon.

AL213913028

TOGOUNA CONSEIL ET EDITION

SARL au capital de 14750 euros,
79 rue Chabot Charny - 21000 Dijon.
RCS Dijon 482020666

A compter A.G.E du 16-07-2014: Transfert du siège social à: 28 rue du château, 21250 Lechatelet. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon.

AL213913034

DÉMISSION

EVOX

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 15 000.00 euros
Siège social : 8 Chemin de la Noue
Centre d'affaires de la Noue
21600 Longvic
797 767 993 RCS Dijon

Il a été pris acte de la démission du directeur général avec effet au 30 avril 2014 ainsi que de la modification de la dénomination du Président à compter du 10 juillet 2014, modifiant comme suit les mentions soumises à publicité :

Gestion, Direction, Administration, Contrôle

Ancienne mention :

Président

GROUPE AEVO

534 490 768 RCS Besançon

Société à responsabilité limitée

6 rue Robert Schuman, 25410 Saint-Vit

Directeur Général

Monsieur Fabien Detrie

demeurant 32A chemin de Vieilley, 25000 Besançon

Nouvelle mention :

Président

LDG INVESTISSEMENTS

534 490 768 RCS Besançon

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

Le représentant légal.

AL213913033

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2014 à Villeneuve d'Ascq, la société Décor Heytens France au capital de 22 406 568 euros, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq (59650) 1 bis rue de Versailles, et immatriculée au RCS de Lille métropole sous le n° 967 505 751, confie à Madame Perret Patricia demeurant 7A rue Résidence du Château 68260 Kingersheim pour une durée indéterminée à compter du 1er septembre 2014, la gestion du magasin sous l'enseigne Heytens Dijon 18 Rue du Commerce 21800 Quetigny en qualité de gérante mandataire, conformément aux articles L146-1 du code de commerce, en tant qu'établissement principal de vente au détail de biens d'équipement de la maison.

AL213913030

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

TITIS

SARL au capital de 7 623 euros
Lieudit Saint Léger
77780 Bourron Marlotte
RCS Montereau 418 250 981

Par assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2014, il a été décidé de transférer le siège social de lieudit Saint Léger à 77780 Bourron Marlotte au 49 avenue Dufaud à 58180 Marzy et de nommer comme nouveau gérant, Monsieur François Gaudry, domicilié à la même adresse, en remplacement de Madame Béatrice Barbaux-Gaudry.

La gérance

AL583913129

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, location, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CHAULGNES (AA 14/083):

1 ha 28 a 10 ca

- La grande piece: ZE-124

Cmne de SAINT-HONORE-LES-BAINS (AA 13/084)

Avec bâtiments :

24 ha 53 a 11 ca

- Chateau de la montagne: D-106-109-114-115-117-118-119-125-348[107]-350[111]-353[122]-357[113]-359[121]-377[116]-378[116]-379[116]-380[116]-381[112]-382[112] - La tuilerie: D-1-2-5-6-346[4] - Rue giraud: D-7-8-9-10

Cession globale d'une exploitation agricole

Vente et location

Biens libres

Biens à vendre :

Cmne de CUNCY-LES-VARZY (AA 14/086) avec bâtiments exploitation :

1 ha 62 a 03 ca

- Pres de chene au franc: ZM-7 ()

Biens à louer dans le cadre d'une intermédiation Locative :

Cmne de CUNCY-LES-VARZY (IL14 009 01)

49 ha 67 a 33 ca

- 'Champs de derriere': A- 108 - 'Le molle': ZM- 14 - 'Le nari': ZN- 12 - 'Les montois': ZH-23(*) - 'Les nouelles': ZC- 1(*) - 'Les ruelles': ZN- 2(*) ZP- 8(*) - 'Pres de vesvres': ZN- 9(*) - 'Vesvres': ZN- 29- 31- 49[33]- 50[33]

Cmne de CUNCY-LES-VARZY (IL14 009 02)

3 ha 60 a 86 ca

- 'Les menils': ZK- 9(*)

Cmne de CUNCY-LES-VARZY (IL14 009 03)

84 ha 69 a 14 ca

- 'Les broussieaux': ZM- 8- 9- 35(*)- 37(*) - 'Les menils': ZK- 10(*)- 11(*) - 'Les monts de beau': ZP- 29(*)- 30 - 'Les ruelles': ZN- 1(*) ZP- 7(*)- 9(*)- 10(*)- 11(*)- 12(*) - 'Pres de chene au franc': ZM- 6(*)

Et, par extension,

Cmne de SAINT-PIERRE-DU-MONT

1 ha 53 a 00 ca

- 'Champ bouron': ZA- 41- 42,

Cmne de VARZY

2 ha 73 a 70 ca

- 'La champagne': ZH- 25- 27 - 'Le champ des rates': ZE- 24,

Cmne de VILLIERS-LE-SEC

2 ha 56 a 40 ca

- 'Derriere villiers': ZA- 3(*)- 4(*) - 'Le bourg': A- 196.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/10/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL583913158

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 17/09/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

METAIRIE Christophe
RM 479 081 838
2 ter rue du Berry
58600 Fourchambault

AL583913159

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me MARTIN Dominique, Notaire à Nevers (58000), 1 Rue Saint Martin, le 10/09/2014, enregistré à Nevers le 12/09/2014 bord 2014/1 117, case n° 2, ext 2430, a été constituée la SCI FCM

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : SCI FCM

Siège social : Saint-Benin-d'Azy (58270), rue de la Badelle, «Le Valigère»

Durée : 99 années

Capital social : Cinquante Mille Euros (50 000,00 Eur)

Gérant : M. Franck Billardon

RCS Nevers.

Pour avis

Le notaire

AL583913148

Par Assp du 10.9.2014, il a été constitué une SARL dénommée : BOURGOGNE BATIMENT CONSTRUCTION.

Capital : 500€.

Siège : 12 Rue Georges Guynemer, 58000 Nevers.

Objet : Maçonnerie, Gros Oeuvre, Carrelage.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Célik Kevin, 12 Rue Georges Guynemer, 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL583913154

Par acte du 09 septembre 2014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : CEGELIS

Capital: 1 000 Euros

Siège social : Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona

Objet: Exploitation et maintenance d'installations de production d'énergie renouvelable et notamment photovoltaïque.

Durée : 99 ans

Gérance : Philippe Ciret, Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL583913155

LOLLIPOP

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 rue Lucien Perreimond,
58300 Champvert

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Champvert du 18.09.2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LOLLIPOP

Siège : 10 rue Lucien Perreimond, 58300 Champvert

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 8 000 euros

Objet : gestion et exploitation directe ou indirecte notamment par contrat de location gérance de commerce de restauration à service rapide à enseigne MCDONALD'S.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mathieu Gobeaud demeurant 10 rue Lucien Perreimond à Champvert 58300

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le Président

AL583913161

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE LA BASTILLE

Société Civile
au capital de 80 797. 98 euros
Siège social : La Forêt
Chasnay 58350 Châteauneuf
Val de Bargis
RCS Nevers B 349 241 364

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 29 juillet 2014 enregistré auprès du SIE de Nevers le 4 septembre 2014, bord N° 2014/1094, Case N° 1 Ext 2385 Il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour Madame Simone Françoise Grand Vve Foujean , demeurant 35-39, rue du Professeur Victor Pauchet 92420 Vaucresson est nommé en qualité de liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société Le siège de liquidation reste fixé au siège social où tout documents et correspondance y seront adressés.

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 29 juillet 2014,

Les comptes de liquidation ont été approuvés et quitus a été donné au liquidateur , la clôture des opérations de liquidation est prononcée à compter de ce jour .

La radiation de la société sera effectuée auprès du RCS de Nevers

AL583913144

EARL DES JACQUOTTERIES

en liquidation - Société civile
au capital de 126 807,08 euros
10 Rue Maubois ,
58400 Mesves sur Loire
Siège de liquidation :
13 bis rue Maubois
58400 Mesves sur Loire
R.C.S. Nevers - 333.708.089

L'assemblée générale réunie le 21 août 2014,

a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 26 juin 2014, déchargé M. GUEDON Jean-François de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation et le transfert de

l'universalité des biens, droits et dettes transmissibles à l'associé unique. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL583913146

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

EURL RESTAURANT LA PATTE D'OIE

SARL au capital de 7 600 euros
La Patte d'Oie RN 151
58210 Oudan
RCS Nevers 790 244 404

Décision du 04/09/2014 : L'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

AL583913147

TRANSFERT DE SIÈGE

S.A.R.L. ULTIM'OIL LUBRIFIANTS

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €
Siège Social : 3 Quai de la Jonction
58000 Nevers
R.C.S. Nevers B 514 744 630

L'AGE du 15/09/2014 a décidé de transférer le siège social de la société à 1 rue du Docteur Noël Berrier, 58000 Nevers. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL583913139

CUMA ASSAINISSEMENT DU VAL D'ALENE

Agrée N° 58-0249
RCS N° 322 107 269

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du : 17 mai 1991

Adoption des nouveaux statuts

Transfert du siège social de la CUMA à Mairie, 58170 Fléty

le président du conseil d'administration

AL583913156

NOMINATION

TOLERIE MODERNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 56 000 €
Siège Social
3, Rue des Champs Pacaud
58000 Nevers
581 881 026 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 30 juin 2014, l'Associée Unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices :

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : la société CPB AUDIT sise à Villapourçon (58) - Dragne (521 318 170 RCS Nevers), en remplacement de Mr Christian Perrin-Bondoux dont le mandat est arrivé à expiration ;

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Philippe Bouveau ayant sa résidence professionnelle à Bourges (18) - 18, rue Michaël Faraday - Zone Port Sec Nord, en remplacement de Mr Michel Jansen dont le mandat est arrivé à expiration.

Pour avis

La Présidente

AL583913153

DÉMISSION

Aux termes d'un procès-verbal de décisions du Président de la Société PAVILLON BAIN, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, sise à Cosne Cours Sur Loire (58200) 5/7 Square Gambon, 312 451 628 RCS Nevers, ce dernier a pris acte de la démission de Monsieur Richard Boudon de ses fonctions de Directeur Général à compter du 18 juillet 2014 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention modificative en sera faite au R.C.S. de Nevers.

AL583913145

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DE LA VERNIÈRE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 856 341 Euros
Siège social : La Vernière
58530 Chasnay
R.C.S. Nevers D 420 393 951

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur François Simon demeurant au 8, rue du Cirque 75008 Paris, et ce à compter du 1er septembre 2014, pour une durée indéterminée.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

La Gérance

AL583913149

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

FLEURS FABRE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €
SIEGE SOCIAL : 3, place Charles Simonet
58160 Imphy
334 862 356 RCS Nevers

Il résulte d'une délibération de l'assemblée générale mixte du 1er septembre 2014, les mentions ci-après à publier concernant les gérants de la société :

Ancienne mention

M. Benoît Fabre, dt 10, route de Saint Benin - 58160 La Fermete

Nouvelle mention

M. Benoît Fabre, dt 10, route de Saint Benin - 58160 La Fermete

Mlle Emmanuelle Fabre, dt 3 bis, place Charles Simonet - 58160 Imphy

Pour avis, la gérance

AL583913151

SCI DU PONT CARREAU

Société Civile Immobilière
au capital de 731,76 euros
Siège social
22, impasse du Pont Carreau
58000 Challuy
424 501 666 RCS Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mars 2003, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Claude Lecourt de ses fonctions de cogérant, à compter du 26 décembre 2002, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. M. Emmanuel Leblanc, demeurant depuis, le seul gérant de la Société.

Pour avis

AL583913152

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LASER QUEST SENS

SARL au capital de 16 000 €
Siège social : Sens (89100)
19, boulevard du Pont Neuf
523 771 020 RCS Sens

Le 29/08/2014, les associés de la société « LASER QUEST SENS » ont :

- constaté la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de la société « KARTING CENTER SENS », SARL au capital de 10 000 € dont le siège social est sis à Sens (89100), 19 boulevard du Pont Neuf, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 789 775 624. La société absorbante, détenant l'intégralité des parts de la société absorbée, la fusion n'a donné lieu à aucune augmentation de capital et la société « KARTING CENTER SENS » se trouve dissoute de plein droit du seul fait de l'approbation de la fusion,

- décidé d'étendre l'objet social aux activités liées au Karting,

- décidé de modifier la dénomination sociale, qui devient « KARTING and LASER », sigle KAL.

En conséquence les articles 7, 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

AL893913172

Le 16.9.2014, les associés de la SOCIETE LEFEVRE, capital de 45.000 €, siège social à Chevannes (89) 59, rue de la Porte d'En Haut, 483 990 081 RCS Auxerre, ont décidé de modifier l'objet social de la société.

Anciennes Mentions Publiées : Objet : Acquisition, création, l'aménagement et exploitation de tous fonds de commerce de vente d'articles de sports et de loisirs, ainsi que la vente de produits accessoires aux activités de sports et de loisirs et la prestation de services

Nouvelles mentions : Objet : La prise de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises quelle que soit leur forme juridique par voie de souscription, participation dans des sociétés existantes ou à créer, achats, cessions, échanges de titres ou de toute autre manière ; Le management et la gestion, notamment administrative ou financière de ces mêmes sociétés ou de toutes autres personnes ou entreprises ; La formation dans tous les domaines

AL893913180

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à la concurrence

1.Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Paroy en Othe

2 rue de la Mairie

89210 Paroy en Othe

2.Objet du marché :

Travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération

3.Procédure de passation :

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics).

4.Caractéristiques principales de l'opération :

Création d'un plateau : 550m2, création d'un mini giratoire : 660m2, création de 3 passages surélevés, réfection de trottoirs en enrobé : 500 m2 /en béton désactivé : 420m2, pose de bordures/caniveaux : 575 ml.

5.Critères d'attribution :

Voir Règlement de la Consultation

6.Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Par courriel à mairie-paroy@wanadoo.fr

7.Date limite de réception des offres :

Mercredi 15 octobre 2014 à 12h00

8.Renseignements techniques et administratifs:

ECMO - 11 rue Max Quantin 89000 Auxerre

Tel : 03.86.51.18.47 Fax : 03.86.52.03.83

AL893913210

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à Appoigny (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 22 septembre 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Michel Hilaire Chavard, Retraité, et Madame Brigitte Madeleine Nouzeilles, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Appoigny (89380) 13 rue de l'Ecole Les Bries.

Monsieur est né à Gurgy (89250) le 12 novembre 1948,

Madame est née à Auxerre (89000) le 11 août 1949.

Mariés à la mairie d'Appoigny (89380) le 22 février 1969 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître André Chantier, notaire à Appoigny(89380), le 1er février 1969.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Monsieur et Madame sont de nationalité Française et Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL893913215

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à Chablis (Yonne) du 29 août 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

- **Dénomination :** EARL FOURNIER GILLES

- **Siège :** Chablis (89800), 15 Rue des Moulins

- **Durée :** 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

- **Objet :** La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

- **Capital social**: capital variable

- **Gérance :** Monsieur Gilles Fournier, demeurant 15 Rue des Moulins - 89800 Chablis, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance.

Pour avis. La gérance

AL893913179

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS L'ATELIER** allée Jacquard 89000 Auxerre (débit de boissons, restaurant). RCS Auxerre 532042777. CIP 3617. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893913195

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL DO NASCIMENTO** José 13 avenue Haussmann 89000 Auxerre (Entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 479083180. CIP 3615. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893913196

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS TEMPERANCE** 26 rue Bienvenu Martin 89530 Saint Bris le Vineux (restauration, débit de boissons, Licence IV, café, bar.). RCS Auxerre 752811992. CIP 3616. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893913197

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de Monsieur **Hervé TERNOWSKYJ** 16 rue du Puits 89800 Chablis (prestations de services conseils en informatique). RCS Auxerre 393075510. CIP 3614. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893913198

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE TIZI** 18 rue Thomas Ancel 89000 Auxerre (Restauration, salon de thé). RCS Auxerre 491155222. CIP 3613. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL893913199

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl LES HIBISCUS** avenue Haussman Centre Commercial Geant Casino 89000 Auxerre (vente de fleurs, plantes et cadeaux). RCS Auxerre 499083954. CIP 3612. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893913200

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**Eurl GARAGE ROLIN** 16 Route Nationale 6 89290 Vincelles. RCS Auxerre 507438455. CIP 3344.

AL893913201

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SA AUTOMOBILES FIRST CLASS 21**, Avenue Jean-Mermoz et 1, Rue de la Plaine Saint-Martin 89000 Auxerre (import, export, achat, vente, location de tous véhicules terrestres). RCS Auxerre 437619000. CIP 3489. Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893913202

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sarl à associé unique **A.L.M. DISTRIBUTION** 6 rue de Turny Chainq 89570 Neuvy Sauour. RCS Auxerre 480812841. CIP 3434.

AL893913203

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/09/2014 arrêtant le plan de cession de la **SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT** 2 allée de Vaucorbon ZA des Mignottes 89000 Auxerre (entreprise générale de bâtiment), RCS Auxerre 382799781, CIP 3566, au profit de Monsieur Aymeric Chameroy. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL893913204

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous sein privé en date du 13 septembre 2014 à Villeblevin (Yonne), il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SACHAMA

Forme sociale : SCI

Siège social : 5 Rue Romain Rolland, 89340 Villeblevin

Objet social : Acquisition, Administration et exploitation par bail, location ou autrement, de tout immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 93.000 € (constitué uniquement d'apports en numéraire)

Cogérance : M. Franck Pépin et Mme Correia Stéphanie épouse Pépin, domiciliés ensemble 5 Rue Romain Rolland à Villeblevin (89340La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens(89).

Pour avis.

AL893913185

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 7 septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Objet : l'acquisition d'un immeuble sis 3 rue Paul Hugo, 91150 Etampes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Dénomination : MAJ.

Siège Social : 14, rue du Pont Bachelier 89600 Asnieres sous Bois.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital Social : 1 000 € constitué d'apports en numéraire; il est divisé en 1 000 parts de 1 € chacune.

Gérant : Monsieur Alain Meyrand demeurant 14, rue du Pont Bachelier, 89660 Asnières sous Bois a été désigné en qualité de premier gérant de la société.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément.

La présente société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.

Pour avis : La gérance.

AL893913186

Avis de constitution

Par acte sous seings privés, en date du 15/09/2014 à St Clément (89100), il a été créé une Société, avec les caractéristiques suivantes :

Nom : SPARK ROBOTICS.

Forme : SARL.

Siège social : 17 rue Jules Ferry 89 100 St Clément

Objet social : Conception production de tout système robotique, mécanique et automatisé.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Capital Social : 900 € divisé en 90 parts de 10 €.

Co-Gérants : M. Martin Jérémy domicilié 17 Rue Jules Ferry 89100 St Clément

M. Olasek Marc domicilié 13 rue de la liberté 93240 Stains

M. Muhic Emir domicilié 113-121 Av du Président Wilson 93210 La Plaine St Denis

Cessions de Parts : Libre

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL893913194

Etude de Maître et Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 30 août 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : CANAAN.

Le siège social est fixé à : Piffonds (89330), Les Etubies numéro 3.

La société est constituée pour une durée de : 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame Marie-Louise Sokkan, demeurant à Piffonds (89330), Les Etubies numéro 3.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens

Pour avis

Le notaire

AL893913205

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
GARAGE DE L'ETANG EURL
09/07/2013
Liquidation Judiciaire du 10/09/2013
27, Rue des Prés de Pâques 89340 Villeneuve la Guyard
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 17 septembre 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893913189

Au titre de la procédure suivante :
SENONAISE ISOLATION PEINTURE SARL
Liquidation Judiciaire du 11/02/2014
3, Rue de l'Artisanat 89100 Paron
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 17 septembre 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893913190

au titre de la procédure suivante :
MG SARL
Liquidation Judiciaire simplifiée du 12/11/2013
13, Avenue Lucien Cornet 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 17 septembre 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893913191

Au titre de la procédure suivante :
DPI INFORMATIQUE SARL
Liquidation Judiciaire du 08/04/2014
6, Boulevard de Garibaldi 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 août 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893913192

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Sens (89) du 15/04/2014, il a été constitué une société par actions simplifiés présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: ECCO BOIS
Siège: 29 rue Marcelin Berthelot - 89100 Sens
Objet: Bucheronnage-Débardage-Coupe de Bois
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Président: Yusni Rehand Ahmed 29 rue Marcelin Berthelot -89100 Sens
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens.
Le Président

AL893913208

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, à Joigny, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : M.A. AU PALAISD'AGADIR.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 37 Avenue Gambetta,89300 Joigny.
Objet : Restauration, plats et boissons à consommer sur place ou à emporter..
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 2 000 euros divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune.
Gérance : Monsieur Mouatassim Abdallah, 1 Rue de la Brasserie Saint Roch - 78200 Mantes La Jolie.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis

AL893913213

Par acte SSP du 15/09/2014, il a été constitué une EURL dénommée : ARTICIA
Siège social : 22 rue rené Binet, 89100 Sens
Capital : 2.000€
Objet : coiffure esthétique stylisme ongulaire et la vente de produits correspondant
Gérance : M. Dominique Charles, 1 ruelle de la fontaine, 89190 Pont-sur-Vanne
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL893913214

DISSOLUTION LIQUIDATION

C.R.T

SARL au capital de 1000 euros
Siège social:
83 BIS rue jacques d'auxerre,
89300 joigny
797739117 RCS SENS

L'AGO du 04 septembre 2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/09/2014
Radiation au RCS de SENS

AL893913177

MODIFICATION DE CAPITAL

HECY.RENOV

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 22 rue du Moulin à Vent
89500 Armeau
803 184 449 Rcs Sens

Aux termes d'une décision en date du 12 septembre 2014, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 000,00 € par virement bancaire de Monsieur Hamid El Asri à la sarl.
Le capital social qui était de 1 000,00 € est désormais fixé à 5 000,00 €.
Pour avis et mention, le gérant.

AL893913168

SSITEK

SAS au capital de 10 000 euros
porté à 15 000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
CS 20259, 89005 Auxerre cedex
794297002 RCS Auxerre

L'AGE du 10/09/14 a décidé d'augmenter le capital social s'élevant à 10 000 euros et divisé en 1 000 actions de 10 euros de nominal chacune, d'une somme de 15 000,00 euros pour le porter à 25 000 euros, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte autres réserves. En conséquence, les articles 6 et 7 ont été modifiés.

AL893913181

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL LE CLUB CONSO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 400 euros
Siège social : 6 rue du Bas de Jonches
89000 Auxerre
RCS Auxerre 484 190 780

Aux termes d'une délibération en date du 10 septembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire :
- A transféré le siège social à : Gurgy, 89250, 6 rue du Halage.
Pour avis, la gérance.

AL893913159

SCI FACOS

Société civile immobilière
au capital de 305 €
Siège social : 14 bis rue Edouard Vaillant
89400 Migennes- RC 431 603 042

La réunion extraordinaire du 15 septembre 2014 a pris la décision suivante :
Transfert du siège social de la société au 8 rue du Château à Gurgy (89250)

AL893913171

SAS QUENTIN

S.A.S. au capital de 100 000 euros
Siège social : rue Olympe de Gouges
89400 Migennes
506 450 097 RCS Sens

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 Juin 2014, il a été décidé de
transférer le siège social au 4 rue des Etangs de Saint Ange 89400 Bussy-en-Othe.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL893913178

ANPHICRI

SARL au capital de 7500 euros,
17 rue de Sancey
89100 Sens 491 920 351
RCS Sens

L'AGE du 01/08/2014 a transféré le siège social à 30 bis rue de la Pepiniere 89100 Sens à compter du 01/08/2014. Mention au RCS de Sens.

AL893913209

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA FERME DU HAY

GFA au capital de 486 083,69 €
Ferme du Hay - 89260 Voisines
326 386 628 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2014 :
A constaté la fin des fonctions de gérant de Mme Ginette Viard, épouse Coquelet, à compter du 2 août 2014, date de son décès,
A nommé Mme Evelyne Coquelet, épouse Leguillette, demeurant à Voisines(Yonne), le Hay, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée.
Pour avis, la gérance

AL893913106

Avis de location-gérance.
Suivant acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, à Joigny M. Khamamme Lahoucine domicilié à 2,Route de Paris - 89380 Appoigny adonné en location gérance à la société SARL M.A. AU PALAIS D'AGADIR au capital de 2 000 euros, dont lesiège social est sis 37, Avenue Gambetta 89300 Joigny, en cours d'immatriculation au RCS de Sens un fonds de commerce de Restaurant, plats à emporter exploité à 37, Avenue Gambetta 89300 Joigny à compter du 20 mars 2014 pour une durée d'une année renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation..Pour avis.

AL893913211

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

SANTE L'accident vasculaire cérébral communément appelé AVC intervient souvent sur des personnes à risque. Il est essentiel de pouvoir repérer les symptômes d'alerte.

Soupçons d'AVC : agir vite !

Un AVC survient lorsqu'une partie du cerveau est brusquement privée d'apport en sang. Deux causes expliquent cet accident vasculaire cérébral. Dans huit cas sur dix, l'AVC est ischémique : l'interruption de la circulation du sang est due à un caillot (du sang coagulé) qui bouche un vaisseau à destination du cerveau. Ce caillot correspond à une accumulation de dépôts de cholestérol sur les parois des artères, l'athérosclérose. Ces dépôts se durcissent progressivement et forment des plaques d'athérome qui rétrécissent les artères et favorisent la formation du caillot. Dans certains cas, un fragment de plaque peut aussi se détacher et aller obstruer une des artères à l'intérieur du cerveau. Parfois, l'origine de l'AVC provient de la formation d'un caillot sanguin à distance du cerveau, par exemple dans le cœur. Ce caillot est ensuite acheminé jusqu'au cerveau. L'accident ischémique transitoire (AIT) est une forme légère d'AVC provoquée par l'interruption temporaire du flux sanguin dans une partie du cerveau. Il est un peu plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. Les symptômes durent moins d'une heure et ne laissent aucune trace ni au scanner ni à l'IRM. Le risque de survenue d'un AVC à la suite d'un AIT est élevé (jusqu'à 10 % dans la semaine qui suit), c'est une sorte d'AVC d'alerte. Les AVC hémorragiques, qui sont donc beaucoup plus rares, sont provoqués par la rupture d'une artère du cerveau. La cause principale de ces AVC est une tension artérielle élevée. Dans certains cas, la rupture peut survenir alors qu'il existe une anomalie préexistante de l'artère : un anévrisme ou une malformation artério-veineuse.



Reconnaître les symptômes

Les symptômes de l'AVC et de l'AIT sont similaires, mais ceux de l'AIT durent moins d'une heure et disparaissent spontanément. Ces symptômes se manifestent subitement et ne précèdent l'accident que de quelques minutes ou de quelques heures : apparition soudaine d'une difficulté à s'exprimer ou à comprendre les autres, paralysie ou engourdissement soudain d'un côté du visage, d'un bras ou d'une jambe, perte soudaine de la vue (souvent dans un seul œil) ou vision dédoublée, perte soudaine de l'équilibre ou de la coordination des mouvements, mal de tête soudain et violent, sans cause apparente.
L'arrêt de la circulation sanguine ne permet plus un apport suffisant en oxygène et en éléments nutritifs. Cela provoque la mort des cellules cérébrales au niveau de la zone du cerveau touchée. Une minute de perdue correspond à deux millions de neurones détruits. L'AVC est donc une urgence médicale : il faut agir dans les trois heures et contacter le Samu en composant le 15. Sept heures après l'accident vasculaire cérébral, les dommages sont souvent irréversibles. Seuls 2 % des personnes atteintes d'un AVC arrivent suffisamment tôt à l'hôpital. Il est donc important de connaître les différents facteurs de risque. Il y a ceux sur lesquels on ne peut agir comme l'âge (le risque augmente avec l'âge, après 50 ans chez l'homme et après 60 ans chez la femme) ou les antécédents familiaux. Et puis il y a ceux sur lesquels on peut agir : le diabète, l'hypertension artérielle, la fibrillation auriculaires (les oreillettes du cœur qui battent très vite), le tabagisme, un taux élevé de cholestérol, l'obésité et le surpoids, la sédentarité et une consommation élevée d'alcool.

VALERIE GODEMENT

L'AVC EN CHIFFRES

Les accidents vasculaires cérébraux sont la troisième cause de mortalité en France après les cancers et les maladies cardiovasculaires. Ils sont la première cause de handicap de l'adulte, la première cause de décès chez les femmes et la seconde cause de démence après la maladie d'Alzheimer. En France, chaque année, 155 000 nouvelles personnes sont touchées, 62 000 vont en décéder et trois quarts des patients vont garder des séquelles. L'AVC touche toutes les tranches d'âge, la moyenne d'âge des patients atteints de cette pathologie est de 73 ans, mais 15 % surviennent chez les moins de 50 ans et 25 % chez les moins de 65 ans. La journée d'information mondiale du 29 octobre prochain revêt donc une grande importance.

coin cuisine

Perches du lac du Bourget et chou-rave (4 personnes)

Ingrédients

- Entre 4 et 6 filets de perches (selon la taille),
- 1 kg de chou-rave,
- 100 grammes de beurre,
- Sel et poivre du moulin,
- Pousses de raifort.


SYLVAIN MADELON/L'ATELIER

Réalisation

Écailler, prélever les filets et enlever les arêtes des perches.
Éplucher les choux-raves et les tailler en tranches. Les détailler à l'emporte-pièce. Blanchir les rondelles, puis les rafraîchir à l'eau glacée.
Avec les chutes, faire une purée montée au beurre. Saler et poivrer.
Cuire de façon meunière (sauter au beurre mousseux) les filets de perche.
Dans le même temps, colorer les rondelles de choux-raves au beurre.
Dresser dans une assiette chaude de façon harmonieuse : déposer de la purée au centre de l'assiette et placer les filets de perche et le chou-rave de chaque côté.
Terminer avec les pousses de raifort sur le dessus de la purée pour renforcer le goût.

Cette recette est extraite d'un tout nouveau livre intitulé « Saveur Rhône-Alpes. Géographie d'une région gourmande » de François Petit paru chez Glénat

vient de paraître

Un ciel de coquelicots

« Un ciel de coquelicots » est un roman de Zohreh Ghahremani paru aux éditions BakerStreet (www.bakerstreet-editions.com et distribution par Harmonia Mundi).



21 euros

Dans l'Iran de juste avant la révolution islamique, deux lycéennes sont confrontées à la vie quotidienne mais aussi au climat ambiant de la situation de leur société à cette époque précise. La littérature iranienne n'encombre pas les rayons des librairies françaises et c'est donc un véritable bonheur de lire ce texte. D'autant que l'auteure, une Iranienne habitant les Etats-Unis, a mis 25 ans pour l'écrire. On imagine toute la difficulté et les souffrances à mettre en mots cet épisode forcément douloureux. C'est tout simplement impressionnant, fort en émotions et rempli de poésie, forme littéraire historiquement chérie des Iraniens. Le titre du livre lui-même mais aussi celui de chaque chapitre invitent à la lecture : l'argile, le four, la peinture… On rêve mais on comprend très bien que quelque chose disparaît à jamais dans ce pays persan à la culture et à la civilisation parmi les plus anciennes du monde !

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

6			4		1			8
7		3	2					
1			3	6			4	
						7		1
		7				4		
9		1						
	6			4	5			7
					2	1		9
8			9		6			4

Résultat du précédent numéro

5	1	6	2	3	8	9	4	7
7	4	8	5	1	9	6	3	2
9	3	2	6	7	4	1	5	8
6	7	5	8	9	3	4	2	1
4	8	3	1	2	6	5	7	9
2	9	1	4	5	7	8	6	3
8	5	7	9	6	2	3	1	4
3	6	4	7	8	1	2	9	5
1	2	9	3	4	5	7	8	6

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 35 €
☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 27 septembre 2014 au 3 octobre 2014

Samedi 27

TF1
20.55 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et M Pokora, et avec Corneille, Joyce Jonathan, Brian Joubert, Anthony Kavanagh, Tonya Kinzinger, Nathalie Péchalat, Élisa Tovati et Ophélie Winter.
00.10 New York, unité spéciale ⑩.

France 2
20.45 Hier encore. Divertissement présenté par Virginie Guilhaume, avec Charles Aznavour, Salvatore Adamo, Alizée, Bénabar, Isabelle Boulay, Patrick Bruel, Julien Doré, Yves Duteil, Chantal Ladesou, Serge Lama, Bernard Lavilliers, Nolwenn Leroy, Olympe, Catherine Ringer, Zaz, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Origines (3 et 4/6) : «L'île aux trésors», «Le fils de la lune». Série avec Micky Sébastian, Julien Baumgartner.
23.00 Autopsie d'un mariage blanc. Téléfilm avec Gaëlle Bona, François Marthouret, Delphine Rich.

Arte
20.50 À la conquête du monde. Spécial Fashion Week
22.35 Louboutin. Documentaire.
23.30 Pops Models. Documentaire.

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell, Linda Hunt ⑩.

Canal +
20.55 Players. Thriller (2013) de Brad Furman, avec Ben Affleck (1h28) ⑩.

Dimanche 28

TF1
20.55 Dos au mur. Thriller (2012) de Asger Leth, avec Sam Worthington, Elizabeth Banks, Jamie Bell (1h39) ⑩.
23.00 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 Mission : impossible «Protocole fantôme». Aventures (2011) de Brad Bird, avec Tom Cruise, Jeremy Renner, Simon Pegg (2h08) ⑩.
23.00 Un jour, un destin «Jean-Claude Brialy, l'homme qui voulait tant être aimé». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Les aventures cinématographiques de l'inspecteur Murdoch», «L'affaire de la gouvernante disparue», «La grande muraille». Série avec Yannick Bisson.
00.10 Le fauteuil 47. Comédie en NB (1937) de Fernand Rivers, avec Raimu, François Rosay (1h33).

Arte
20.45 La femme modèle ★★★. Comédie (1957) de Vincente Minnelli, avec Lauren Bacall, Gregory Peck (1h58). (voir Sélection)
22.40 Diana Vreeland «L'œil doit vagabonder». Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Vie privée en danger : Pourquoi nous sommes tous concernés». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Free-Fight : La folie des combats clandestins».

Canal +
21.00 Football «Marseille/Saint-Étienne».

Lundi 29

TF1
20.55 Une famille formidable. Téléfilm avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Béatrice Agenin.
00.10 New York, unité spéciale ⑩.
01.25 Au Field de la nuit. Magazine avec C. Donner, David Foenkinos, Frédéric Beigbeder, Roschdy Zem, Julien Neel et Alma Brami.

France 2
20.50 Castle : «Tel père, telle fille», «Un homme en colère», «Triple tueur», «L'empreinte d'une arme». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.55 Family Life ★★★. Drame (1971) de Ken Loach, avec Sandy Ratcliff, Bill Dean, Grace Cave (1h44) ⑩. (voir Sélection)

France 3
20.45 Ravis par Marine (Le Pen). Documentaire avec Gilbert Collard, Florian Philippot, etc.
23.25 Le diable de la République «40 ans de Front national».

Arte
20.50 Revenge ★★★. Drame en VO (2011) de Susanne Bier, avec Mikael Persbrandt, Trine Dyrholm (1h53). (voir Sélection)
22.45 The Dead Girl. Drame en VO (2006) de Karen Moncrieff, avec Toni Collette, Brittany Murphy (1h25).

M6
20.50 Extant : «Retour sur Terre», «Extinction», «L'enfant venu d'ailleurs». Série avec Halle Berry
23.15 Under the Dome. Série ⑩.

Canal +
20.55 Borgia (5 et 6/14). Série ⑫.

Mardi 30

TF1
20.55 Mentalist : «Point de rencontre», «Près du but», «La cavale», «Le repenti». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⑩.

France 2
20.50 Le jardin préféré des Français. Magazine présenté par Stéphane Bern.
23.00 Infrarouge «Ils sont sapeurs-pompiers de Paris». Documentaire.

France 3
20.45 Couleur locale. Téléfilm de Coline Serreau et Samuel Tasinaje, avec Isabelle Nanty, Valentin Bellegarde-Chappe, Alexandre Medvedev, Christian Bouillette, Juliette Meymiac.
23.10 Du côté de chez Dave, l'intégrale. Divertissement présenté par Dave.

Arte
Les vingt-cinq ans de la chute du mur
20.50 1989 «Les trains de la liberté» ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.35 L'héritage de la Stasi «Trahison et réconciliation». Documentaire.

M6
20.50 Anges et démons. Thriller (2008) de Ron Howard, d'après Dan Brown, avec Tom Hanks, Ewan McGregor, Armin Mueller-Stahl (2h13) ⑩.
23.30 Zero Hour. Série avec Anthony Edwards ⑩.

Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/FC Barcelone».

Mercredi 1er

TF1
20.55 Blacklist. Série avec James Spader, Megan Boone ⑩.
23.25 Les experts. Série ⑩.

France 2
20.50 Les hommes de l'ombre (1 et 2/6) : «L'accident», «La guerre des nerfs» ★★. Série avec Carole Bouquet, Nicolas Marié, Bruno Wolkovitch, Grégory Fitoussi, Aure Atika. (voir Sélection)
22.40 Un soir à la tour Eiffel. Magazine présenté par Alessandra Sublet.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Sur les chemins de l'Aveyron». Magazine.
23.35 Appassionata «Don Giovanni par Ruggero Raimondi». Opéra de Mozart.

Arte
20.50 Je suis venu vous dire... «Gainsbourg par Ginzburg». Documentaire (2011) de Pierre-Henry Salfati (1h38).
22.30 Le passé est futur «L'Allemagne vue par ses artistes».
23.25 La mouche. Drame en VO (2008) de V. Kott, avec Alexei Kravchenko, Alexandra Tyuftey (1h46).

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 Avant l'hiver. Drame (2013) de Philippe Claudel, avec Daniel Auteuil, Kristin Scott Thomas (1h39) ⑩.

Jeudi 2

TF1
20.55 Crossing Lines». Série avec William Fichtner, Donald Sutherland ⑩.
23.45 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Des paroles et des actes. Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Alcaline le mag «Christine and the Queens». Magazine.

France 3
20.45 Dans la vallée d'Elah. Drame (2007) de Paul Haggis, avec Tommy Lee Jones, Charlize Theron (2h) ⑩.
23.40 Mon pote ★★. Comédie dramatique (2010) de Marc Esposito, avec Édouard Baer, Benoît Magimel (1h41). (voir Sélection)

Arte
20.50 Ainsi soient-ils (1 et 2/8). Série avec Thierry Gimenez, Jacques Bonnaffé, Julien Bouanich.
22.35 Everyday Objects. Drame en VO (2013) de Nicolas Wackerbarth, avec Anne Ratte-Polle (1h22).
23.50 Balada triste. Drame en VO (2010) de Alex de la Iglesia, avec Carlos Areces, Antonio de la Torre (1h51).

M6
20.50 Rising Star. Divertissement présenté par Faustine Bollaert et Guillaume Pley, avec David Hallyday, Cathy Guetta, Cali et Morgan Serrano.
23.10 Rising Star, de l'autre côté du mur. Divertissement.

Canal +
20.55 24 «Live Another Day» (9 à 10/12). Série avec K. Sutherland ⑫.

Vendredi 3

TF1
20.55 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Les Chevaliers du Fiel, Karine Ferri, Nikos Aliagas, Claudia Tagbo et Florent Peyre.

France 2
20.50 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Cartes sur table». Téléfilm avec Samuel Labarthe, Blandine Bellavoir, Élodie Frenck (1h30) ⑩.
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Sète en Méditerranée». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.15 Les garçons de Rollin «Un lycée sous l'Occupation».

Arte
20.50 Hors-jeu. Téléfilm avec Bernadette Heerwagen, Sebastian Ströbel, Christoph Bach, Jürg Löw (1h11).
22.25 Ouragan (1/3) «Prévoir l'imprévisible». Documentaire.
23.15 Tu seras un héros, mon fils.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Des monstres et des hommes», «Les conséquences de nos actes», «De la vieille école», «Amis et amants», «Mort à l'arrivée». Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.45 RIPD, brigade fantôme. Aventures (2013) de Robert Schwentke, avec Jeff Bridges, Ryan Reynolds, Kevin Bacon (1h32) ⑩.

SÉLECTION


DR

Family Life - Janice, 19 ans et psychiquement fragile, est sous l'emprise de sa mère, une femme abusive, qui entend la modeler à sa ressemblance. Un jour, Janice se retrouve enceinte, et, malgré son désir de garder son bébé, elle est contrainte, par sa mère, d'avorter. Ecrasée par la culpabilité et ballottée entre des traitements psychiatriques contradictoires, elle entame une inexorable descente aux enfers. Rarement le drame d'une jeune fille broyée par un système éducatif rigide a été abordé avec une telle puissance dramatique. Dans ce réquisitoire implacable contre certaines méthodes parentales et certains procédés thérapeutiques, Ken Loach est d'une bouleversante authenticité. Le beau visage de Sandy Ratcliff, d'abord délicat, sensible, puis absent et enfin fermé à jamais dans son mutisme, est inoubliable et illumine l'œuvre de sa dramatique intensité (on raconte qu'elle aurait mis un an à se remettre du traumatisme causé par ce rôle très dur). Ce thème d'adulte permet une utile réflexion sur la fragile frontière entre une éducation respectueuse des valeurs et un autoritarisme destructeur de la personnalité. De même qu'il porte un regard lucide sur une médecine instrumentalisée, qui fait peu de cas de la personne humaine. Des scènes terribles. ***Lundi 29, sur France 2, à 23h55.***

La femme modèle - Cette réjouissante comédie de Vincente Minnelli met en scène la rencontre amoureuse entre un journaliste sportif et une styliste. Dans cette œuvre légère et pleine de fantaisie, un couple de merveilleux comédiens donne corps à un divertissement aussi brillant que drôle. ***Dimanche 28, sur Arte, à 20h45.***

Revenge - Médecin dans une organisation humanitaire, Anton est confronté à la violence. Au Danemark, celle-ci prend une autre forme, car, dans son école, son fils Elias est le souffre-douleur de ses camarades. Susanne Bier est une cinéaste, souvent primée dans les festivals, qui décrit, dans ses films, les situations complexes au sein de la famille. Dans ce film elle s'intéresse aux mécanismes de la violence et de la vengeance, sous toutes ses formes, qu'elle soit barbare, en Afrique, ou brutale, à l'école. Si l'histoire est parfois un peu complexe, elle est forte et émouvante, et l'interprétation est sensationnelle. ***Lundi 29, sur Arte, à 20h50.***

1989, les trains de la liberté - Cela fait déjà 25 ans que le mur de Berlin est tombé, et, avec lui, le rideau de fer et l'empire soviétique. Dans ce passionnant documentaire, c'est l'aventure extraordinaire de ces foules d'Allemands de l'Est, qui fuient leur pays, qui est retracée. Avec un mélange de témoignages de ceux qui ont véud cet épisode, d'images d'archives et de scènes reconstituées, les auteurs montrent ces jardins de l'ambassade de RFA envahis par ces gens pleins d'espoir, ces trains bondés (qui doivent, cependant, traverser la RDA pour arriver à terme), etc. C'est aussi fascinant qu'émouvant. ***Mardi 30, sur Arte, à 20h50.***

Les hommes de l'ombre (1 et 2/6) - Après l'échec d'Anne Visage à l'élection présidentielle, c'est un homme de gauche, Alain Marjorie, qui accède à la magistrature suprême. Nathalie Baye ayant déclaré forfait pour cette seconde saison, c'est Nicolas Marié qui prend la suite, dans ces péripéties passionnantes, qui pénètrent dans les dessous (pas très propres !) du monde politique, avec ses communicants omniprésents. Les dialogues sont brillants, tout comme les comédiens, et l'humour est de la partie. C'est si réaliste que l'on se demande s'il ne s'agit pas d'une œuvre à clés. ***Mercredi 1er, sur France 2, à 20h50.***

Mon pote - Lorsqu'il vient faire une conférence dans une prison, Victor est contacté par Bruno, qui souhaite être embauché par lui, afin de bénéficier d'une liberté conditionnelle. Marc Esposito s'intéresse à l'amitié qui unit deux hommes, et s'est (partiellement) inspiré de son histoire, lorsqu'il était le directeur de la rédaction de «Studio» et a embauché Jean-Luc Levesque, à sa sortie de prison. Portée par l'interprétation sensationnelle d'Édouard Baer et de Benoît Magimel, cette œuvre touche par l'émotion qui se dégage de cette relation atypique. Cela permet d'oublier les quelques invraisemblances du récit. ***Jeudi 2, sur France 3, à 23h40.***

Viticulture et vinification

De la grappe à la bouteille

Sur les vignes de la côte de Nuits, le soleil, le vent et les nuits fraîches de ces trois dernières semaines ont favorisé le bon développement du raisin. Une viticultrice assure que cette météo propice est à l'origine d'une bonne récolte.



Et la grappe devient de l'or

Chantal et Bernard Heresztyn dans leurs vignes

Chantal et son mari Bernard Heresztyn sont propriétaires de 3,1 hectares de vignes. Leur domaine s'étend sur Gevrey-Chambertin et Chambolle-Musigny. La préparation des pieds de vigne donne de l'activité dès le mois de février. Chantal Heresztyn pratique la technique de taille Guyot (voir encart). Le moment le plus essentiel dans l'année reste la récolte. Après analyses régulières sur des prélèvements de raisins par le centre œnologique de Beaune, les résultats favorables tombent et le feu vert est donné pour rassembler les coupeurs et porteurs sous le contrôle du régisseur. En effet, quand le moût de raisin a atteint la maturité suffisante en degré potentiel, liée à la concentration de sucres dans le fruit et la maturité phénolique, liée au développement des parfums et arômes, il est temps de démarrer les vendanges. Celles-ci seront exclusivement manuelles afin de préserver intacte la récolte, ce qui est un élément fondamental et indispensable aux grands vins de Bourgogne. Le travail des viticulteurs s'arrêtera à la récolte des raisins et cette dernière sera ensuite vendue à la maison Doudet-Naudin, négociant éleveur près de Beaune. L'ensemble des fruits, mis en caissettes après la cueillette est acheminé rapidement à cette exploitation présidée par Christophe Rochet. Cette maison, installée à Savigny-lès-Beaune depuis 1849 vinifie et élève les vins dans ses caves bientôt bicentenaires jusqu'à leur conditionnement et enfin leur commercialisation.


Récolte en caissette


Transfert immédiat chez l'éleveur

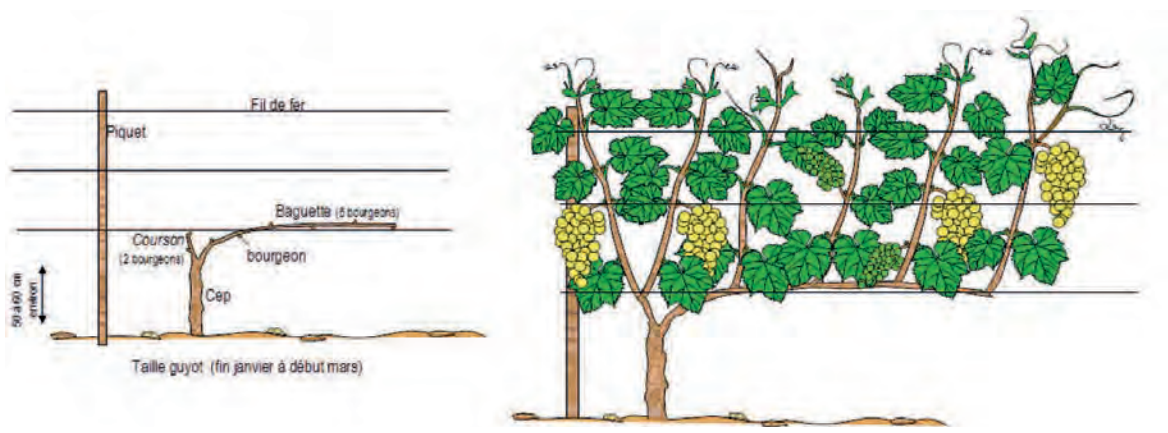

Christophe Rochet dans la salle des fermentations

Christophe Rochet achète une partie de ses raisins sur la base de contrats annuels ou pluriannuels aux viticulteurs des environs après avoir lui-même prélevé des échantillons de raisins dans les vignes et commandé leur analyse auprès du centre œnologique. C'est cela qui déterminera la date de vendange. Les caissettes de fruits livrées par l'équipe de Doudet-Naudin sont ensuite triées à la main afin de garantir la qualité et l'intégrité des grappes. Les fruits subissent ensuite un éraflage (dégrappage) mécanique et sont convoyés dans des cuves de fermentation. La macération peut alors commencer. Les baies lâchent progressivement leur jus et flottent en surface. Cette partie dense et solide est appelée le chapeau et le jus situé en dessous est pompé chaque jour (le remontage) du bas de la cuve sur le chapeau afin de le mouiller et d'en extraire les meilleurs composants. Le jus s'enrichit ainsi et donne naissance au vin de goutte. Cette phase de macération se fait pendant six jours en maîtrisant les températures basses, c'est la macération à froid. La phase de macération et de fermentation (transformation des alcools) durera environ trois semaines. A la fin de la fermentation, le chapeau sera pressuré pour donner le vin de presse puis assemblé au vin de goutte, la partie liquide de la cuve. Puis commence l'élevage qui se fait en pièces bourguignonnes de deux mille cent vingt huit litres. Il se prolongera entre quinze et dix-huit mois avant la mise en bouteilles qui sera l'ultime étape de cette maison. Les caisses de grands crus et vins bourguignons quitteront définitivement ce lieu pour satisfaire les amateurs de bon goût de France et du monde. En effet, 60 % de la production de la maison Doudet-Naudin quitte le pays pour Le Japon, la Chine, la Russie, l'Europe, les États-Unis. Les grappes voyagent autant qu'elles peuvent faire voyager nos papilles.

ISABELLE SAUTIÈRE

La taille Guyot

Les viticulteurs utilisent fréquemment la taille Guyot qui est une technique facile à mettre en oeuvre et qui assure une bonne fructification. C'est une taille longue, caractérisée par une baguette fructifère de six à douze yeux installée dans le sens du palissage, sur le fil porteur, et un courson de rappel à deux yeux pour le renouvellement de baguette. Ce système est utilisé en particulier pour les cépages dont les yeux de la base sont peu ou pas fructifères.



La Côte d'Or est à l'honneur cette année :

La prochaine St Vincent Tournante aura lieu à Gilly-lès-Citeaux et Vougeot, sur la côte de Nuits, entre Dijon et Beaune. Comme toujours, elle se déroulera le dernier Week-end de Janvier, soit les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2015.

